



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WID-LC

DS
554.36
.D68
x
1886

WIDENER LIBRARY



HX 73JA 3

WID-LC

DS554.36 .D68x 1886

Lettres d'un precurseur : Doudart d

Widener

AEQ7955



3 2044 002 876 100

LAGRÉE

AU CAMBODGE ET EN INDO-CHINE

PAR

FELIX JULIEN

DEUXIÈME ÉDITION



CHALLAMEL AÎNÉ, ÉDITEUR

PARIS. — 5, RUE JACOB

1886

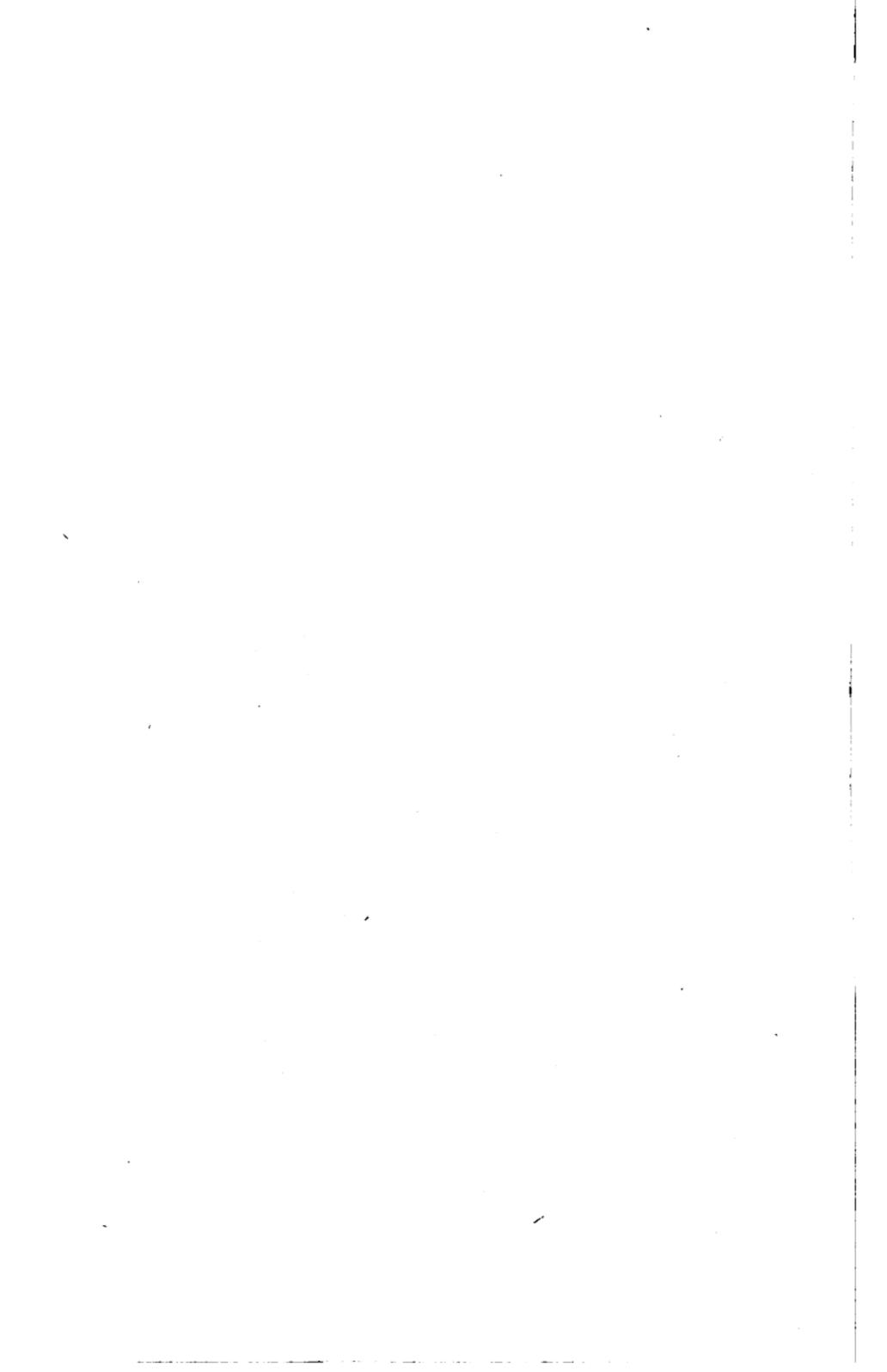
1966

The
Joseph
Buttinger
Collection

on
Vietnam

Harvard
College
Library





LETTRES D'UN PRÉCURSEUR.

in. 1/10

OUVRAGES DE M. FÉLIX JULIEN

Un Marin : le contre-amiral baron Grivel. 1 vol. in-18.....	2 50
Papes et Sultans . 1 vol. in-18.....	3 50
Voyage au pays de Babel , ou explorations à travers la science des langues et des religions; étude élémentaire de philologie comparée. 1 vol. in-18.....	2 50
Le Commandant Marceau et les Missions chrétiennes (<i>Commentaires d'un Marin</i>). 1 vol. in-8°.....	5 »
— Le même, édition in-18.....	3 »
L'Amiral Bouet-Willaumez et l'expédition dans la Baltique . 1 vol. in-18.....	2 »
Harmonies de la Mer , courants et révolutions. 1 vol. in-12.....	2 50
Essai sur une langue universelle	1 »
Tunis et Carthage . 2 ^e édition.....	1 »
Sur les plages romaines (<i>croisière 1862</i>).....	1 »
Corinthe et Athènes. Pendant la guerre (<i>Sou- venirs d'Orient</i>).....	1 »





31
07/10/22

LETTRES DUN ENFANT

BOULEVARD

DE LACRÉE

NOUVEAU COURS ET EN UN DOUZE LIVRES

PAR
M. JULIEN



PARIS, 1875



11

gth (JOA) }

LETTRES D'UN PRÉCURSEUR



DOUDART

DE LAGRÉE

AU CAMBODGE ET EN INDO-CHINE

PAR

FÉLIX JULIEN

DEUXIÈME ÉDITION



CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR

PARIS. — 5, RUE JACOB

1886

WID-LC

DS

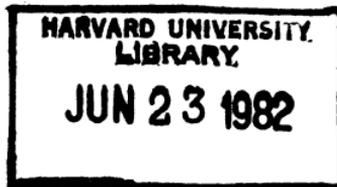
554.36

.D68

X

1886

✓



37407

L'attrait particulier qu'offre la correspondance du commandant de Lagrée nous engage à publier de nouveau ses lettres. Elles ont été écrites du Cambodge, il y a plus de vingt ans. Malgré leur date, on les dirait d'hier, tant les événements de l'heure présente leur donnent un caractère d'actualité. Pleines de verve et d'humour, empreintes de la plus fine bonhomie, elles nous initient sans effort aux mœurs, aux traditions, à l'histoire, à l'archéologie même de ce petit royaume jadis si florissant, à peine aujourd'hui peuplé d'un million d'habitants, mais encore couvert de ruines colossales.

Quelques-unes de ces lettres nous montrent combien l'observateur était doublé d'un artiste et d'un savant. De Lagrée a été notre premier résident au Cambodge. Pendant les trois ans que dura son séjour, il y fut le promoteur et l'organisateur de notre protectorat. Personne mieux que lui n'a connu et n'a fait connaître cet infortuné roi Norodom, qui dans son palais, le 17 juin 1884, se réveilla tout à coup devant les baïonnettes françaises, forcé, comme il le dit dans sa lettre au président, d'apposer au bas d'un acte d'abdication *le sceau de la monarchie se tuant elle-même.*

Ce n'était qu'avec beaucoup de prudence et d'habileté que le commandant de Lagrée était parvenu, il y a vingt ans, à soustraire le jeune prince à la domination siamoise, c'est-à-dire à l'influence anglaise. Il l'avait amené à signer le traité qui lui garantissait la souveraineté, mais la souveraineté personnelle. A sa mort, la France restait libre; aussi, dans ses promesses, de Lagrée n'avait jamais engagé l'avenir. Il avait écarté avec soin tout ce qui pouvait faire naître plus tard des embarras du côté de Bang-kok. En quittant le Cambodge en 1866, la situation politique qu'il laissait derrière lui était nette; elle ne s'est compliquée qu'après son départ.

La première cause de ces complications fut le traité conclu en 1867 avec la cour de Siam, par des diplomates moins clairvoyants et moins bien inspirés que ne l'avait été le commandant de Lagrée. Ce traité, qui dépouillait le Cambodge des deux riches provinces d'Angkor et de Battambang pour les donner à Siam, au grand détriment de notre commerce en Cochinchine, a été le point de départ de toutes les difficultés qui ont abouti à la révolution dont le roi Norodom vient d'être la victime. Nous n'avons pas à apprécier ici la conduite de M. Thomson. Nous ferons observer seulement que ce n'est pas de Lagrée qui eût agi avec cette violence. Aurions-nous eu contre Norodom les plus grands motifs de plaintes, — on le dit cruel, ivrogne, débauché, — aurions-nous même la preuve de sa duplicité, était-ce une raison pour le renverser brutalement du trône, lorsque, sans coup férir et sans complications, nous étions assurés de sa prochaine succession? Et puis, avec la Chine et le Tonkin sur les bras, le moment était-il bien

choisi de tourner contre les intérêts de notre colonie l'ombrageuse susceptibilité des Anglais, tout-puissants à Siam et convoitant alors la Birmanie, dont ils viennent de s'emparer avec une habileté qui pour nous, est une dure leçon ?

Mais, nous le répétons, nous n'avons point à traiter ici cette question. Ce que nous pouvons dire, c'est que les événements qui s'accomplissent dans l'Extrême-Orient donnent une valeur de plus, et un intérêt d'actualité vraiment inattendu, aux lettres que nous réunissons aujourd'hui. Elles ont paru au mois de juin 1884 dans un volumineux ouvrage intitulé :

EXPLORATIONS ET MISSIONS

DE

DOUDART DE LAGRÉE

CAPITAINE DE FRÉGATE, PREMIER REPRÉSENTANT DU PROTECTORAT
FRANÇAIS AU CAMBODGE, CHEF DE LA MISSION D'EXPLORATION DU ME-KONG
ET DU HAUT SONG-KOÏ.

EXTRAITS DE SES MANUSCRITS

mis en ordre par **M. A.-B. DE VILLEMEREUIL**,
capitaine de vaisseau,

et publiée avec le concours d'une commission spéciale

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

On observera que M. de Villemereuil emploie le terme *chef de la mission*, tandis que c'est celui de simple *président de la Commission d'exploration du Me-kong* qu'on lui donne dans quelques autres ouvrages, entre autres dans le grand ouvrage illustré, publié

chez Hachette en 1873, et dont M. Léon Garnier, en 1885, a consacré une seconde édition à la mémoire de son frère.

Ce dernier livre, qui porte en tête le nom de Francis Garnier, a pour titre :

Voyage d'exploration en Indo-Chine, effectué par une commission française présidée par le capitaine de frégate Doudart de Lagrée.

D'accord avec M. de Villemereuil, nous ferons remarquer que ce titre de président de la Commission, donné à de Lagrée, n'est pas exact; et cette inexactitude a sa gravité, car elle dénature le caractère des fonctions du chef de l'expédition. De Lagrée n'avait accepté la responsabilité d'une pareille charge qu'à une condition : celle d'être le chef, le chef réel, le chef indiscuté, tel que l'est un capitaine à bord de son navire.

Garnier le reconnaît en maints passages de son livre, entre autres, à propos de l'organisation toute militaire de la Commission (1). M. de Carné le constate également, de son côté, quand il dit :

« Le commandant de Lagrée requit, comme indispensables à l'unité de direction et au succès de l'entreprise, des modifications profondes au plan concerté à Paris.

« Il fit prévaloir le principe de la discipline du bord; et, sous cette discipline, la position de l'agent spécial des affaires étrangères se trouvait gravement affectée; car, jusqu'à la fin du voyage, cet agent fut privé du

(1) P. 290 de la relation officielle du voyage.

droit de correspondre directement avec le département auquel il appartenait (1). »

Toute la correspondance officielle devait passer par les mains de Lagrée. Celui-ci était donc bien effectivement le chef et le commandant de l'expédition : l'on peut s'en convaincre au chapitre IV de cet ouvrage. Non seulement il n'a cessé d'exercer une autorité absolue pendant toute la durée de la campagne, mais de plus il a été « l'âme du voyage », pour employer l'expression caractéristique de l'un de ses compagnons de route. C'est donc bien à tort que certains auteurs, — mal renseignés, pensons-nous, — ont attribué à un autre le mérite d'avoir été « l'âme de la Commission ».

Nous nous sommes souvent inspiré du travail de M. de Villemereuil dans le texte qui accompagne et complète les lettres du commandant de Lagrée : les passages compris entre guillemets, sans note ou renvoi, lui sont empruntés plus ou moins textuellement.

(1) Préface du livre de M. Louis de Carné sur l'Indo-Chine.





LETTRES

D'UN PRÉCURSEUR

I

E. DOUDART DE LAGRÉE

Les lettres qui suivent viennent d'outre-tombe. L'homme qui les a écrites est mort à Toung-tchouen, au fond de la province chinoise du Yun-nan. Il touchait au terme d'une des plus longues expéditions scientifiques accomplies dans les temps modernes. De tous les membres de la Commission d'exploration dont il était le chef, il n'avait près de lui, au moment de sa mort, que le D^r Joubert et un matelot breton appelé Mouëllo (1).

Une des dernières paroles de Lagrée à son ami Joubert est celle qui sert d'épigraphe au livre consacré à ses manuscrits : « L'œuvre d'un homme ne peut être achevée que par lui-même. » Cette pensée

(1) Mort le 17 décembre 1880, à l'hôpital de Lorient, avec le grade de quartier-maitre canonnier.

le dominait; il en était si pénétré, que, peu de temps avant d'expirer, il donna l'ordre à son matelot Mouëllo de jeter au feu tous les carnets, notes et papiers de voyage enfermés dans une caisse particulière, et pria le D^r Joubert de veiller à l'exécution de ces volontés.

Ce n'était point un caprice de malade, ni une hallucination de mourant; non, c'était une pensée ancienne et bien arrêtée, — la même pensée qui, à son départ pour le haut Me-kong, lui fit confier tous ses manuscrits à un ami dévoué resté à Saïgon, M. Vial, avec charge de les détruire en cas de mort.

Certes il faut une singulière vigueur d'âme pour ne vouloir rien laisser d'incomplet après soi, pour vouloir tout sacrifier de ce qui n'est point parfaitement fini. Entre l'oubli et une œuvre incomplète, c'est préférer l'oubli.

Vanitas vanitatum! tel est le dernier mot des fortes âmes. Ce fut celui de Lagrée.

Cela est respectable et beau. Mais, dans la pratique, où s'arrête la responsabilité, et comment concilier les intérêts de la science avec le respect que l'on doit aux dernières volontés d'un mourant?

Eh quoi, vous avez sous la main une collection d'observations utiles, de notes précieuses, de documents importants; vous vous trouvez en présence d'un vrai trésor intellectuel, amassé pendant cinq ans de lutte et de labeur par un esprit élevé, et, pour obéir à un dernier vœu, vous allez tout détruire, tout anéantir, tout plonger dans l'oubli, l'homme et ses œuvres, son inspiration et son souvenir!

A Toung-tchouen, le matelot du commandant de Lagrée, le fidèle Mouëllo n'hésita pas. La dernière

volonté de son chef était une consigne, un ordre sacré; l'ordre fut rigoureusement exécuté. Tous les papiers personnels à de Lagrée furent jetés au feu, avec l'acquiescement unanime de Francis Garnier et des autres membres de la Commission.

A Saïgon, il n'en fut pas de même. Est-ce une faute? De la part d'un ami, est-ce une forfaiture? Qui ne l'en absoudrait? Quoi qu'il en soit, les manuscrits de Lagrée laissés en Cochinchine ont été pieusement respectés.

On les jugea trop importants pour être dérobés à la publicité; et la famille, à laquelle ils avaient été renvoyés, y laissa puiser à pleines mains.

Il faut le dire, ces emprunts partiels, morcelés, fragmentés, dispersés et noyés dans d'autres œuvres, n'ont point rendu au grand voyageur la part qui lui revenait.

Pendant bien des années le silence s'est fait autour de lui; il est resté muet et oublié dans son cercueil scellé sur les bords du fleuve à Saïgon. En exhumant son œuvre, en livrant ses travaux à la publicité, M. de Villemereuil lui a rendu la parole et la vie, la vie du souvenir.

C'est au congrès des Orientalistes, réuni il y a quelques années à Saint-Étienne, que cet officier supérieur de notre marine attira l'attention des savants sur les manuscrits laissés par de Lagrée. Il en a montré l'importance, signalé l'intérêt, et il insista sur le parti qu'on en avait déjà tiré.

Dans cette exposition sommaire, il était assisté de deux membres de l'expédition du Me-kong, MM. Delaporte et Thorel. Leur opinion était d'un grand poids. Aussi, d'après leur avis, M. de Rosny proposa la publication de ces précieux travaux.

« Une publication spéciale était, en effet, le seul moyen de faire restituer ouvertement à l'auteur le mérite comme la responsabilité de son œuvre. Le Congrès appuya cette proposition, en énumérant dans des considérants motivés les services rendus à la science et au pays par l'illustre voyageur. »

Adoptant ces idées, la Société d'ethnographie prit cette publication sous son patronage. Une commission spéciale fut chargée d'en suivre les travaux. Elle comptait des officiers de vaisseau et des membres de l'Institut. Ceux d'entre eux qui « ont tenu à honneur de fournir diverses notes, l'ont fait moins pour ajouter quelque prix au volume que pour rendre hommage à une glorieuse mémoire. »

La principale charge est restée à M. le capitaine de vaisseau de Villemerueil. Il s'en est acquitté avec un dévouement consciencieux.

Divers ouvrages ont été publiés sur le mémorable voyage du commandant de Lagrée. D'après les instructions, aucun travail particulier ne devait paraître avant la rédaction officielle. Mais, à la suite d'inévitables malentendus, ces conventions ne furent pas observées. Francis Garnier, le premier, commença à en publier des fragments dans différents journaux. Dès 1869, la *Revue des Deux-Mondes* donna successivement les articles de Louis de Carné, attaché à la Commission d'exploration du Me-kong et délégué du ministère des affaires étrangères. Le jeune voyageur était revenu mortellement atteint; il ne résista pas longtemps au mal dont il avait contracté le germe durant l'expédition. Ses articles, réunis et publiés en volume après sa mort, sont précédés d'une remarquable préface écrite par son père en des pages hu-

mides de larmes et empreintes de la plus communicative douleur. Un an plus tard, le *Tour du Monde* donnait, sous le nom de Garnier, une relation complète illustrée des dessins de M. Delaporte.

Enfin en 1873, la publication du Ministère de la Marine parut chez Hachette, sous le titre de *Voyage d'exploration en Indo-Chine*. C'est une œuvre de longue haleine, due à la collaboration de MM. Francis Garnier, Delaporte, D^r Joubert et D^r Thorel. Elle est accompagnée d'un riche album de dessins et de plans.

Et maintenant, nous dira-t-on, après de tels travaux, que peut-il rester encore de neuf dans l'œuvre posthume présentée par M. de Villemereuil au public? C'est un monument pieux élevé à la mémoire d'un ami, nous le voulons bien; mais pour ce qui touche aux questions politiques et sociales, littéraires et scientifiques, qui s'agitent autour de nous, l'actualité manque, l'intérêt fait défaut, les années passent et fuient trop vite loin de nous.

Eh bien, c'est là une erreur.

Les questions auxquelles de Lagrée s'est arrêté sont plus actuelles que jamais. Elles sont vivantes. C'est le protectorat du Cambodge, dont l'annexion s'annonce de plus en plus menaçante pour nous. C'est l'épigraphe de l'empire Khmer, qui jette un jour inattendu sur l'histoire des religions comparées; c'est enfin l'exploration du haut Song-koï ou fleuve Rouge: autant de questions pleines de vie et d'actualité. Sous la plume de Lagrée, par la finesse de ses observations, l'originalité et l'élévation des points de vue où il se place, ces questions acquièrent un tel degré d'intérêt, qu'il est permis de se demander si ses travaux

et ses recherches n'ont pas eu, ou plutôt n'auraient pas dû avoir une grande influence sur la marche des événements qui dans l'Extrême-Orient se déroulent sous nos yeux.

Cette part d'influence, il est difficile de la nier ; M. de Villemereuil la fait toucher du doigt. Cambodge, archéologie, exploration du Me-kong, telles sont les trois divisions de son livre. L'introduction est à elle seule un petit ouvrage complet. Elle est entièrement écrite de sa main. C'est la biographie de Doudart de Lagrée. Après lui, nous ne pouvons en donner qu'un rapide aperçu.

Ernest-Marc-Louis de Gonzague Doudart de Lagrée (1) est né le 31 mars 1823, à Saint-Vincent de Mercuze, canton du Touvet (Isère). Il appartenait à une famille de Bretagne, fixée dans le Dauphiné depuis le commencement du seizième siècle. L'auteur de sa biographie, M. de Villemereuil, prend de Lagrée dès sa jeunesse, à sa sortie des Jésuites de Chambéry et à son entrée à l'École polytechnique. Il nous le montre ensuite faisant ses premières années de navigation, comme aspirant de marine, dans cette belle escadre de la Méditerranée créée par l'amiral Lalande et

(1) L'orthographe véritable du nom est *Doudart de La Grée*. Le capitaine de frégate Ernest D. de L. ayant toujours signé *E. de Lagrée*, on a, pour lui seul, conservé cette dernière forme dans les ouvrages les plus autorisés. Ces messieurs étaient trois frères : le second, Casimir D. de L., est mort chef de bataillon ; l'aîné, Jules D. de L., conseiller honoraire à Alger, était de beaucoup plus âgé que le capitaine de frégate. Celui-ci, orphelin à neuf ans, considérait M^{me} Jules D. de L. comme une seconde mère ; il avait un culte pour cette belle-sœur, morte à peu près en même temps que lui, et c'est à elle que sont adressées presque toutes les lettres qui vont suivre.

successivement commandée par les amiraux Hugon, prince de Joinville et Parseval-Deschêne. — C'était la belle époque de notre résurrection navale. Aujourd'hui où tant de tristesses ont succédé à tant d'espérances, ne semble-t-il pas que, de ce qui fut l'ancienne France, ce qui nous reste encore de meilleur, de plus vivant, de plus réel, c'est la Marine. Avec l'héroïque amiral Courbet ne vient-elle pas de nous en donner des preuves à Thuan-an et à Sontay, à Fout-cheou et à Kelung, à Shei-po et aux Pescadores?

Comme marin, de Lagrée avait pris part à plusieurs grands événements de notre époque. Mais c'est surtout pendant la guerre de Crimée qu'il sut donner les premières marques de sa supériorité. Il put suivre, dans leurs détails et dans leur ensemble, toutes les péripéties de cette grande épopée guerrière qui commence à Varna, se poursuit à Oldfort, à l'Alma, à Inkermann, se déroule sur le plateau Khersonèse pour se terminer à la tour Malakoff.

Dès le début il avait assisté, de Baltchik, au retour de la division Canrobert rentrant, épuisée et décimée par le choléra, de sa malheureuse expédition de la Dobrouja. Il en avait été vivement frappé.

En retraçant l'histoire de cette époque néfaste, on s'arrête involontairement au souvenir d'une pensée qui s'offrit bien des fois, terrible et menaçante, à l'esprit des chefs et des soldats. Loin de la mer, sans le secours des navires de guerre, quel eût été le sort réservé à nos troupes, surprises par une épidémie foudroyante au milieu des plaines de la Dobrouja? Quel eût été le dernier dénouement de ces marches désastreuses, où tous ceux que le fléau n'avait point

atteints étaient fatalement liés au salut et au transport de milliers d'hommes agonisants. L'énergie humaine avait atteint son terme ; et pendant ce temps, si l'ennemi se fût résolument attaché à nos pas, qui pouvait affirmer qu'on n'eût pas vu se renouveler sous nos yeux les cruels sacrifices des pestiférés de Jaffa ?

L'embarquement des malades à Manghalia s'effectua avec le zèle et l'activité dont la marine militaire a donné de fréquents exemples dans les diverses périodes de la guerre d'Orient. Cette dernière opération eut lieu néanmoins dans des circonstances imprévues, qui laissèrent pendant longtemps une douloureuse impression sur l'esprit de ceux comme de Lagrée, qui en furent témoins. Dans la matinée du 3 août, les convois de malades se succédèrent sans interruption sur le bord de la mer. Les canots, malgré leur continuel va-et-vient depuis le point du jour, ne parvenaient pas à déblayer la plage. Cinq cents cholériques, exposés aux rayons d'un soleil ardent, restaient encore étendus sur le sable en attendant leur tour d'embarquement. En ce moment le ciel, pur jusqu'alors, s'assombrit tout à coup. Des torrents de pluie inondèrent la ville. En un instant, matelots, infirmiers et soldats de corvée semblaient perdus dans un vaste marais. Les malades, à moitié nus, restèrent pendant une heure entière exposés à toute la violence de l'orage qui fondait sur leur tête. Leurs cris de désespoir se perdaient au milieu du bruit du vent et de la mer. Les éléments s'acharnaient à leur perte. Le ciel se montrait implacable contre ces dernières victimes, qu'aucune force humaine ne pouvait arracher à cette terre maudite. Après une heure de cet affreux supplice, deux cents cadavres gisaient dans des

mares de boue, plusieurs de ces malheureux avaient été entraînés par les flots, puis roulés sur la plage. Tous ceux qui purent gagner, vivants encore, le pont de nos navires, emportaient avec eux le germe d'une mort assurée.

« Quant à nous, écrivait de Lagrée, il était bien évident que nous finirions par être atteints, et je crois que c'est le *Friedland* qui a subi les premiers cas, vers 5 août 1854. Puis chacun a eu sa part, et quelques vaisseaux ont été frappés avec une violence inouïe. Le coup de fouet n'a duré que cinq à six jours, mais quelle affreuse chose ! Figure-toi nos malheureux vaisseaux transformés en hôpitaux, les vivants forcés de vivre au milieu des morts et des mourants. — Tu sais qu'un vaisseau porte environ huit cents matelots : nous avons eu jusqu'à deux cents malades ! Le *Friedland* n'a pas été des plus malheureux, et nous n'avons perdu que cinquante hommes, mais d'autres ont été bien autrement frappés... Le vaisseau de l'amiral Hamelin, la *Ville-de-Paris*, a cent quarante morts. Pendant quatre jours de suite, sur ce vaisseau, le nombre des cas s'est élevé à soixante, celui des morts à trente. Le *Montebello*, sur lequel se trouve l'amiral Bruat, a, je crois, cent soixante morts. Dans une seule nuit, il a jeté cinquante-deux cadavres à la mer. Juge, mon brave ami, de tous nos

tracas et de notre désolation. Une seule chose a pu nous consoler un peu, c'est le courage de tous ces braves matelots. Évidemment la nourriture et les soins incomplets sont cause de cette grande mortalité, puisque aucun officier n'est mort, bien qu'un bon nombre aient été atteints; eh bien! nous n'avons pas entendu une plainte, pas le plus petit murmure. Ils voyaient qu'on faisait ce qu'on pouvait pour les sauver, et ils n'en demandaient pas davantage. Et comme ils se soignaient entre eux! Ils n'ont exprimé qu'un seul désir, celui de prendre la mer, parce qu'ils se figuraient que leur élément devait les sauver. On s'est rendu à ce désir, et pendant sept jours nous avons fait la petite croisière que nous terminons ce soir. »

Le 18 août, de Lagrée dit encore : « Je pense que nos malheurs sont à bout et que nous allons passer à une série d'événements et d'émotions plus agréables. Depuis deux jours, plus de cas graves, nos malades vont mieux, et ce matin, en parcourant l'hôpital, j'ai été étonné de la réaction opérée. Les plus avariés ne redoutent qu'une chose, c'est de n'être pas rétablis le jour du départ pour Sébastopol. »

Dans l'attaque de cette place, le 17 octobre, où trente vaisseaux de ligne tonnèrent pendant six heures contre des forts de granit, de Lagrée com-

mandait la batterie basse du *Friedland*, vaisseau à trois ponts. Son biographe était bien placé pour juger des coups. Il était présent à la grande journée : de la batterie du Fort Génois il dominait, en effet, les escadres embossées au pied des hauteurs où fut l'antique Kherson. C'est là que la Marine, par l'initiative de l'amiral Bruat, avait établi, avec ses seuls moyens et en une seule nuit, cette batterie fameuse à laquelle reste attaché le souvenir de l'amiral Penhoat, qui la commanda comme capitaine de frégate durant ces trois journées de lutte meurtrière.

Ensuite, et pendant toute la durée du siège de Sébastopol, M. de Villemereuil resta attaché aux attaques de droite, dans les tranchées qui, du Mamelon Vert, cheminaient vers la tour Malakoff et les Ouvrages Blancs. De cette longue tourmente de fer et de feu, il sortit, à vingt-huit ans, officier de la Légion d'honneur. A vingt-quatre ans, il avait été fait chevalier pour sauvetage et action d'éclat dans un coup de vent de la mer des Indes. Ce sont les contrastes de la vie maritime. Ils sont souvent dramatiques. Les personnes qui ne connaissent pas toutes les ressources de cette existence émouvante et privilégiée pourront s'étonner que le marin trouve, au milieu de ses perpétuels déplacements, de ses constantes préoccupations, les loisirs nécessaires aux œuvres d'érudition. Pour ces personnes, l'ouvrage consacré à la mémoire de Lagrée sera la preuve, ajoutée à tant d'autres, que la mer développe le goût des études et l'esprit d'observation.

Nous ne suivrons pas les deux amis dans leurs premières courses à travers l'Océan. Nous avons connu de Lagrée à Athènes, au pied de l'Acropole, venant

se retremper aux calmes et éternelles sources de la beauté antique, avons-nous dit dans les *Commentaires d'un marin*.

Initié aux merveilles de l'art grec, il avait suivi les fouilles d'Égine et des Propylées, et assisté à l'exhumation de ces inimitables chefs-d'œuvre, devant lesquels tous les efforts de l'architecture moderne sont restés impuissants.

Sur ce sol sacré, peuplé d'ombres illustres, jonché de marbres pentéliques, il se plaisait à errer avec recueillement, au milieu de ces fragments épars qu'avait jadis animés le génie de Phidias et de Praxitèle, de Callicrate et d'Ictinus.

Des Cariatides de l'Erechtæum aux colonnes de Jupiter, du temple de Thésée aux bas-reliefs de la Victoire Aptère, aucun détail remarquable n'avait échappé à son admiration.

En partant de la plaine d'Athènes, de Lagrée fut encore notre guide dans un lieu non moins célèbre, mais bien moins fréquenté. Après avoir relu Homère, il avait exploré la Troade dans ses moindres détails, du mont Illus aux rochers de Pergame, des Portes Scées aux bords de l'Hellespont, de Ténédos à Ilium Recens et aux magnifiques ruines d'Alexandria Troa.

Savant archéologue, numismate exercé, il saisissait l'exergue d'une médaille grecque aussi facilement que l'inscription à demi effacée d'un cénotaphe gallo-romain.

Par la variété de ses études, l'élévation de son esprit et la fermeté de son caractère, nul mieux que lui n'était digne de conduire dans n'importe quelle partie du monde une commission de savants. Le hasard de la vie maritime le lança au centre de l'Asie.

II.

LE PROTECTORAT DU CAMBODGE.

Ce n'est qu'à son arrivée dans l'Extrême-Orient que commence le rôle politique et scientifique de Lagrée. Sa correspondance nous fait assister à ses débuts. C'est un livre intime qui nous initie sans efforts à l'histoire de ce petit royaume du Cambodge, dont l'annexion récente a été peut-être aussi impolitique qu'inattendue.

A M. de V...

Toulon, le 25 novembre 1862.

Je n'écris pas souvent, mais quand j'écris j'aime à en dire de fortes ! Pour aujourd'hui, je vous annonce simplement mon départ pour la Cochinchine, où je suis envoyé sur ma demande, voici comment : mon mal de gorge est à peu près disparu, mais la partie malade est encore d'une telle faiblesse, qu'avant de quitter mon poste de juge pour embarquer, j'ai cru devoir aller consulter à Paris.

Les médecins, à l'unanimité, m'ont promis

une guérison radicale, à la condition que je me soignerais encore pendant cet hiver, me menaçant d'une rechute si j'embarquais dans les conditions ordinaires de la Méditerranée. Ils ont pensé que je n'aurais rien de semblable à craindre dans un pays chaud, surtout si les conditions de service ne m'exposaient pas aux fatigues de la voix. Mon parti a été bientôt pris, et j'ai fait immédiatement ma demande, qui, bien entendu, a été favorablement accueillie. Je vais donc être envoyé à la disposition de l'amiral Bonard; je compte partir pour Alexandrie du 5 au 10 décembre.

Que je vous parle maintenant un peu de Toulon et de nos amis...

Envoyez-moi de vos nouvelles avant mon départ. Parlez-moi de votre commandement...

Adieu, bonne chance et bonne santé,

Tout à vous,

E. DE LAGRÉE.

A Monsieur Jules Doudart de La Grée, Magistrat
en Algérie.

A bord de *la Garonne*, à Singapoor, 20 février 1854.

... Je vais dans un pays où il y a de gros risques à courir...

En deux mots, voici l'état de mes affaires...
Garde ma lettre. Je serai plus tranquille.

L'état de ma gorge s'améliore toujours sous l'influence des énormes chaleurs que nous subissons; mais la lenteur de ma guérison me fait voir combien le mal était profond. Je ne puis que m'applaudir sous ce rapport de la grande résolution que j'ai prise.

Malheureusement les relâches me donnent un surcroît de travail, et je n'ai guère le temps de vous raconter ce que je puis voir : à peine arrivés, le charbon, l'eau, toutes les provisions nécessaires à mille deux cents hommes, nous envahissent; on ne me laisse pas un moment de repos. Je suis cependant trop voyageur et trop curieux pour ne pas consacrer quelques minutes aux choses nouvelles. J'ai d'incroyables ébahissements... A Singapoor surtout, j'ai marché d'étonnements en étonnements. C'est une ville neuve, sans rivale peut-être pour sa position commerciale, située dans un pays magnifique et où s'accumulent les hommes avec une effrayante rapidité. Toutes les nations et toutes les races s'y mêlent; c'est ici que j'ai vu pour la première fois des Chinois, et ils m'ont bien amusé...

Il y a eu, dans ces derniers temps, des affaires très sérieuses en Cochinchine; à l'heure qu'il est, on lutte peut-être encore pour étouffer en-

tièrement une insurrection annamite. Je pense que, lorsque nous arriverons, tout sera terminé.

A Madame Jules D. de La Grée.

Saïgon, 30 mars 1863.

Qu'il fait chaud ici, ma bonne sœur! c'est la plus nette de mes impressions depuis que je suis arrivé dans ce pays. On étouffe le jour et la nuit, et la plus chaude de vos journées de Bone, indéfiniment prolongée, ne saurait vous en donner une idée. Et les moustiques! les fourmis! les cancrelats! — Et les scorpions!... j'en ai trouvé dans mon lit...

Où puiser la force d'écrire longuement par des températures pareilles? Je suis enfermé dans une petite chambre de bord, le front en sueur, le corps couvert de boutons de chaleur...

Vous savez que j'arrivais ici avec les fonctions de second du transport *la Garonne*; ce bâtiment ayant été destiné à faire un voyage dans le nord de la Chine, je me suis fait débarquer, et, provisoirement, on m'a placé sur le *Duperré*, vieux vaisseau qui sert de caravansérail. Je suis tellement ancien, que l'on ne me fait faire aucun

service; j'attends les premières places de commandant qui seront libres. Ne pensez pas me voir préfet de Saïgon ou de tout autre endroit; je ne marche point de ce côté-là, je reste dans mon métier. Ces préfectures ne sont autre chose que vos *bureaux arabes*, et je ne me sens pas d'attrait pour ces fonctions : il me faut du mouvement. Je suis en ce moment le premier sur la liste des commandements, et, d'ici à quinze jours ou trois semaines, je serai pourvu. Mes appointements seront assez forts : 10,000 francs, je pense; mais comme tout est cher! Les pièces de 5 francs remplacent le franc!

Ma gorge se maintient en assez bon état; je reste donc persuadé que la Cochinchine finira par me guérir. Le climat ne m'a pas encore trop éprouvé, cependant j'ai eu déjà une atteinte de fièvre, et c'est bien désagréable. Du reste, ici, on ne s'en inquiète guère : il n'y a que la dysenterie et le choléra qui soient vraiment redoutables et ne pardonnent pas.

Nous sommes en grand mouvement à Saïgon. Les ambassadeurs du roi *Tu-Duc* sont venus de Hué, leur capitale, pour régler le cérémonial de l'échange des traités. On leur a donné de grandes fêtes... Ils sont bien amusants : on dirait des chinoiseries d'opéra, avec cette différence que les costumes ne sont pas frais et que les acteurs

se grattent pendant la pièce! Il paraît toutefois que ces Annamites, quoique malpropres, sont intelligents; ils sont plus laids, mais bien plus doux que les Chinois de la Chine, lesquels sont plus gentils que les Chinois de paravent...

A la même.

Saïgon, 30 avril 1863.

.....

Depuis le 4 avril, j'ai le commandement d'un petit bateau à vapeur dont le nom baroque vous effrayera peut-être : *Gia-dinh*; c'est le nom de la province de Saïgon; en langue annamite, il signifie *Bonheur parfait*. Espérons donc!

Quant à ma santé, elle s'améliore toujours, et cependant j'ai perdu en partie ma grande sagesse de ces deux dernières années : je me permets de fumer de temps en temps, je prends du café, de la bière.....

Mytho, 22 mai 1863.

... Le petit bateau que je commande a quitté Saïgon pour entrer dans le grand fleuve du Cambodge. Un beau ruisseau, je vous assure, qui a jusqu'à 70 ou 80 mètres d'eau dans les lieux

resserrés et qui, lorsqu'il n'a que 8 ou 10 mètres de profondeur, en a 2,000 de large!... et peut-être 7 ou 800 lieues de long!

On vient de me donner une mission qui m'enchanté : je vais aller sur l'extrême limite de nos possessions, avec ordre d'entrer en relation avec le royaume du Cambodge, bien déchu de son ancienne splendeur, mais où la haine des Cochinchinois est invétérée, et qui peut nous être utile. Je vais avoir enfin du neuf devant moi, de l'air et beaucoup de liberté! J'entre dans le pays des plus beaux tigres et des plus beaux éléphants! Le vilain côté de mon affaire, le seul vilain, c'est que, dans deux mois au plus, j'aurai autour de moi bien plus d'eau que de terre.

Je serai mouillé avec mon bateau sur la grande place des villages inondés, entouré de gens qui vivent sur pilotis avec quatre mètres d'eau pour rez-de-chaussée...

Je suis en train d'installer mon arche pour ce moment. J'ai avec moi des Annamites, des Indiens de Manille. Je vais avoir un lettré cambodgien et des interprètes; j'ai un singe, des perroquets, etc... Enfin je commence à m'amuser... Si cela pouvait durer quinze jours!... mais l'homme n'est jamais content...

L'amiral de La Grandière venait de succéder à l'amiral Bonard dans le gouvernement de la Cochinchine. La situation du Cambodge avait attiré son attention. C'était un pays à peu près ignoré, dont personne ne parlait; en France nous en connaissions à peine le nom. Il avait eu pourtant ses siècles de grandeur. Il représentait cet empire des Khmer, qui a laissé derrière lui de gigantesques ruines. Le sol en est jonché.

« Les découvertes épigraphiques et archéologiques attestent le degré de civilisation qu'il avait atteint. Mais, issu de l'Inde, il en avait emporté avec lui les germes d'affaiblissement et de mort. Les révolutions de palais ouvrirent la porte à ses redoutables voisins, le Siam et l'Annam.

« Le Siam se vengeait de l'oppression séculaire qu'il avait subie; l'Annam suivait ses instincts de conquête et d'envahissements.

« Entre les deux, les malheureux rois Khmer n'avaient d'autre alternative que celle de se jeter vers l'un ou vers l'autre, toujours en payant le tribut. A l'époque où nous sommes (1863), la conquête des Français avait paralysé l'action des Annamites et donné la prédominance à la cour de Siam. »

C'était de Bang-kok que relevait le roi Norodom. S'il n'en était le vassal, il en était le tributaire, et considéré comme un vice-roi dont on voulait même faire un simple gouverneur de province. — Pour Norodom la situation était humiliante.

Par sa finesse, son tact exquis et l'ascendant qu'il avait sur les hommes, de Lagrée ne tarda pas à tourner à notre avantage cette situation compromise.

Toutefois, avec un esprit versatile comme celui du

roi du Cambodge, cet ascendant ne suffit pas. En présence des artifices de la cour de Bang-kok, il fallut recourir à des moyens plus décisifs. Voici comment l'action s'engagea : nous cédon's la parole à de Lagrée, qui expose la situation dans deux rapports officiels adressés à l'Amiral, aux dates des 18 et 22 juin 1863.

A l'Amiral de La Grandière, Gouverneur
de la Cochinchine.

Le 2 juin, j'étais à Phnom Penh; le 3, à Phnhéalu; le 8, à Kompong Chhnang à l'entrée du Grand-Lac. La hauteur des eaux ne permettant pas d'aller plus haut sans risques, je suis revenu sur mes pas; sur toute ma route, j'ai séjourné au moins pendant quelques heures dans les lieux importants.

Le moment serait très favorable pour aller dans le grand bras du fleuve. Les eaux ont beaucoup monté, mais sans couvrir encore nulle part les terres, la route est facile et les courants n'ont pas atteint toute leur force. Aussi je serais déjà parti... sans l'obligation de ménager le combustible... Je fais couper du bois et préparer des approvisionnements pour remplacer le charbon... Les vivres frais sont à très bon compte...

J'en nourris l'équipage par prévoyance pour la santé générale.

Pendant les quinze premiers jours, je n'ai guère pu recueillir que des renseignements généraux et me mettre sommairement au courant des affaires du Cambodge. Nouveau venu dans le pays et mal servi par mes interprètes (le Roi a bien voulu me donner provisoirement l'un des siens), je me tiens sur mes gardes, et vous m'excuserez si je ne me hasarde à formuler aucune opinion précise ou absolue sur la plupart des questions auxquelles j'ai à répondre. Mais, avant de continuer ma mission, je crois utile de vous faire connaître ce que j'ai vu à Oudong et ce que j'y ai fait, afin que vous puissiez m'avertir si la direction que je suis n'est pas bonne.

Ainsi que vous le savez, la situation du Cambodge est précaire. Le Roi, soumis au moindre caprice de Siam, qui seul le soutient, n'a plus ni force ni volonté; son impopularité s'accroît tous les jours. La popularité s'attache au contraire à son jeune frère, Si Wotha, doué peut-être de plus d'énergie, à coup sûr ennemi de Siam. Ce prince est sous le coup d'un départ forcé pour Bang-kok, d'où probablement il lui sera difficile de revenir. Si le Cambodge n'était pas épuisé par les guerres civiles, on pourrait s'attendre à de nouvelles luttes.

Cette situation n'est peut-être pas mauvaise au point de vue des intérêts de la France, car les deux partis nous recherchent avec le même empressement. Le Roi souffre de la position qu'il s'est faite et craint, par-dessus tout, de nous voir pencher du côté de son frère. Quant à ce dernier, il ne peut voir son salut que dans notre appui; je crois que son envoi à Siam diminuera un peu nos forces (1).

A mon arrivée à Phnhéalu, j'ai écrit au Roi pour lui demander une audience, lui annonçant que je serais accompagné par une dizaine d'hommes en armes; je le prévenais que ma mission avait pour but principal des travaux d'hydrographie et la surveillance de nos nationaux. Le Roi m'ayant envoyé des moyens de transport le lendemain, je me rendis à Oudong. Je fus reçu avec le cérémonial usité pour les officiers venus ici avant moi.

J'ai trouvé chez Sa Majesté beaucoup de bienveillance et un bien évident désir de nous être agréable. Après avoir exposé le but général de ma mission et fait comprendre que ma visite était surtout une visite de convenance, j'ai dit au Roi que le moment était arrivé pour nous de chercher à établir des relations commerciales

(1) On aurait pu l'amener à Saïgon; mais les avis ultérieurs de Lagrée n'ont pas été compris.

avec le Cambodge, que des négociants français allaient venir à leurs risques et périls pour engager ces relations, que j'avais à lui demander pour eux toutes facilités et toute protection, et que, par un juste retour, j'étais chargé d'exiger d'eux qu'ils se soumissent aux lois et aux usages du pays.

Le Roi m'a répondu qu'il était parfaitement disposé à favoriser de tout son pouvoir le commerce français, qu'il écrirait dans ce sens à tous les chefs de province...

Le Roi est heureux de voir un bâtiment français dans le Cambodge, il est disposé à tout accorder, mais il ne faut pas lui laisser le temps de subir d'autres influences, et il faut se bien garder de lui faire une trop forte part de travail. Aussitôt une demande accordée, j'estime qu'il faut prendre possession et n'en plus parler.

L'influence de Siam est extrême : à mon arrivée au palais, un premier fait m'a surpris. La personne chargée de m'introduire m'a demandé si je verrais le mandarin siamois avant ou après le Roi. J'ai répondu que j'allais voir le Roi. Pendant l'audience, celui-ci me demanda avec une sorte d'inquiétude si je n'irais pas visiter ce personnage ; je répondis que je ne désirais voir que le roi du Cambodge, et que, ne rendant de

visite à aucun de ses ministres, je m'abstiendrais vis-à-vis de toute autre personne.

J'ai regretté en ces circonstances l'absence prolongée de M^{sr} Miche, dont la haute expérience et les conseils m'eussent été utiles. Néanmoins, je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai trouvé chez les pères de la Mission de Phnhéalu une grande obligeance. Ils ont bien voulu me servir d'interprètes (1).

Le Roi m'a fait rencontrer le mandarin siamois dans une cérémonie à laquelle il m'a fallu assister; j'ai apporté dans l'entrevue toute la froideur possible, et le mandarin en a manifesté un certain dépit en irritant et en blessant S. M. à diverses reprises. Cependant, à mon départ, il m'a fait demander par le Roi lui-même la permission d'accompagner celui-ci à bord du *Gia-dinh*, le 18, jour où S. M. m'avait prié de Le conduire à quelque distance sur le fleuve.

De cette visite, le Roi voulait, évidemment,

(1) Le christianisme a été introduit dans le royaume du Cambodge au commencement du dix-septième siècle, par des Jésuites portugais. Les prêtres français de la congrégation des Missions Étrangères leur ont succédé dans l'évangélisation de cette contrée, qui compte plus d'un million d'habitants. Il y a aussi au Cambodge des religieuses françaises. Ce sont les sœurs de la Providence (Portieux).

La nouvelle capitale, Phnom Penh, compte plus de deux mille catholiques, Cambodgiens ou Annamites.

faire une sorte de manifestation qui attestât son entente avec nous, et il l'a bien prouvé par le développement du cortège qui l'accompagnait. Il me demandait avec instance de le mener jusqu'à Phnom Penh; j'ai cru devoir me prêter en partie à ses intentions en le recevant de mon mieux, en le conduisant de Kompong Luong à Phnhéalu, et en le ramenant; mais je me suis excusé de ne pouvoir le mener à Phnom Penh, c'eût été dépasser mon but, surtout en raison de la présence du mandarin siamois.

A bord, j'ai trouvé un changement complet dans la manière d'être de ce dernier personnage. J'avais, du reste, pris mes précautions pour qu'il ne pût pas affecter vis-à-vis du Roi les attitudes d'égalité qu'il prend ordinairement. Il s'y est prêté de bonne grâce, s'est départi de ses habitudes d'arrogance, n'a parlé que de l'amitié de Siam pour les Français, du respect de son gouvernement pour la famille royale du Cambodge, du vif désir qu'il avait de voir l'Amiral.

Je dois dire aussi que le Roi a manifesté le désir d'aller à Saïgon, et je crois que, si l'Amiral vient, il demandera à lui rendre sa visite.

Phnom Penh, aujourd'hui misérable, autrefois très florissant, est si admirablement situé, qu'avant peu nous serons amenés à y établir des relations. Le Roi, qui veut en faire sa capitale,

se prêtera certainement à toutes les combinaisons qui lui seront présentées (1).

Il serait à désirer que l'on pût y entretenir un dépôt de charbon. S. M. m'a déclaré qu'Elle consentirait avec plaisir à nous y accorder une concession à la pointe de la Douane, qui, située en face de la ville, commande les Quatre-bras.

(1) Les vœux du Roi et les prévisions de Lagrée relativement à la capitale se sont réalisés : Phnom Penh est devenu un centre important de commerce. La ville s'étend le long du fleuve sur une longueur de deux ou trois kilomètres. Le palais du Roi et le Protectorat la partagent, pour ainsi dire, en trois tronçons. C'est entre ces points que se trouvent les maisons construites à l'européenne; la plupart appartiennent au Roi et sont louées à des négociants français, chinois ou indiens. La ville ne se compose guère que d'une seule rue.

Le Protectorat, inauguré par M. Pottier, successeur de Lagrée, et complété par M. Moura, est une habitation vaste, bien distribuée, mais enserrée par une bonzerie qui le prive d'espace...
..... Séparé du Proteactort par la rue, un square bien dessiné descend vers le fleuve; des mâts de pavillon, portant nos couleurs, le limitent au point où s'arrête la crue. Quand on arrive par eau, on accède à ce square directement, en gravissant un escalier de douze mètres. Le dimanche, la musique des tagals du Roi vient se faire entendre dans le jardin, où se réunissent les quelques dames de la ville, femmes de fonctionnaires ou d'officiers. Devant ce jardin mouillent les navires de guerre de la station. Un peu au-dessous, se tiennent les bâtiments de commerce des *messageries fluviales*; aux basses eaux, les navires ayant un tirant d'eau de plus de deux mètres mouillent dans le grand bras, sous la pointe de la Douane. Les *messageries fluviales* font d'importantes affaires par les chargements de poisson sec qu'ils prennent à Phnom Penh et par le remorquage des grands sampans.

La question des frontières sera bien difficile à éclaircir : le Roi et ses ministres paraissent en ignorer le premier mot; je crois, du reste, qu'ils accepteront comme bien faits les arrangements qu'on leur proposera.

A Madame Jules D. de La Grée.

A la mission de Phnhéalu, 16 juin 1863.

Je viens d'aller bien haut dans le fleuve, et j'ai vu toutes les bêtes sauvages de la création; j'irai encore plus loin... J'ai eu une audience du roi du Cambodge; j'étais en grande tenue sur un bel éléphant; douze matelots à cheval et armés jusqu'aux dents me précédaient. Toute la garde royale était sous les armes... Nous étions tous très beaux. Demain j'y retourne, et après-demain la cour vient à bord. Les missionnaires m'assurent que le Roi est capable de venir avec une dizaine ou une vingtaine de ses femmes. Ce qu'il y aura de pittoresque, c'est qu'ils seront obligés de me servir d'interprètes; nous en rions d'avance, et je leur prépare des phrases embarrassantes.

Sœur, je suis tout à fait heureux de mon

sort! je suis libre, je vois du neuf, je me porte bien.

A la même.

11 juillet 1863.

Je suis ici tout à fait isolé; quand je veux communiquer avec les civilisés, j'ai recours à la première barque qui passe et je me fie à la bonne foi du premier Cambodgien venu.

J'arrive du grand voyage que je vous annonçais, je crois, dans ma dernière lettre. Je suis allé aussi loin que j'ai pu; mais, malheureusement, j'ai été arrêté par un obstacle infranchissable, immense barrage de roches (1), avec des courants de foudre qu'il est impossible de braver. Il y en avait devant moi une étendue de dix lieues au moins, et on ne peut passer qu'en barque en rasant la terre. Quel dommage que la navigation soit ainsi entravée sur un si beau fleuve!... Au point où j'en étais, il avait près de 3 kilomètres de large! J'avoisinais les peuplades sauvages. Beaucoup des leurs sont venus me voir. Des hommes magnifiques! d'une belle couleur jaune, avec une belle touffe de cheveux sur la tête; et bons! et intelligents! Je leur ai

(1) Les rapides de Sambok-Sombor.

promis de revenir. Ils m'ont dit qu'ils avaient dans leur pays de l'or, du fer, de l'ivoire, de la laque, et ils me montreront tout cela. Je les aime mieux que tous nos affreux Cochinchinois, sales et menteurs. J'ai visité sur ma route quinze villages, grands ou petits. Dieu sait les œufs, les volailles et les fruits de toute sorte que j'ai reçus ! Ces Cambodgiens sont doux et hospitaliers au possible.

Je n'ai eu qu'une seule mésaventure : me promenant accompagné de deux de nos matelots, je rencontre un fruit inconnu avec un excellent goût d'amande ; j'en croque tant que je puis, et mes hommes en apportent à bord une effrayante provision pour leurs camarades. Hélas ! quel abominable purgatif ! Pendant trois jours nous nous sommes crus empoisonnés, et nous avons des mines déplorables. Mais à quelque chose malheur est bon : après avoir été tous sur le point de faire notre testament, nous avons senti venir un appétit féroce, inouï dans ce pays-ci, et voilà que maintenant nous nous portons tous mieux que par le passé...

Vous ai-je dit que le roi du Cambodge me faisait faire un magnifique cachet en ivoire, tout semblable au sien?...

En prenant possession de Saïgon et de la Basse-Cochinchine, nous devenions limitrophes du Cambodge et nous nous trouvions tout naturellement substitués aux droits de l'Annam, dont Norodom était tributaire comme il l'était de Siam. Il s'agissait d'affirmer ces droits et de les opposer aux prétentions de la cour de Bang-kok. L'occasion ne devait pas tarder à se présenter.

Bien que sur le trône, le roi Norodom ne se considérait pas comme investi de tout l'éclat de la majesté royale; il n'était point couronné. La couronne de ses ancêtres était insidieusement détenue à Bang-kok.

On la lui promettait, on la faisait miroiter à ses yeux, mais à la condition que l'autorité de Siam présiderait à la cérémonie du sacre. Ce n'eût été rien moins qu'une investiture.

De son côté, de Lagrée faisait sentir au Roi « l'impossibilité de nous tenir à l'écart en pareille occasion ».

C'est alors que l'amiral de La Grandière vint à Oudong. En apparence il ne faisait qu'une démarche de courtoisie; son but était plus sérieux. L'Amiral voulut lier le Roi par un traité: « Assisté de M^{re} Miche, il lui fit comprendre que ses intérêts étaient intimement unis aux nôtres, que la France défendrait son indépendance contre Siam, qui la niait et qui la menaçait. Il réussit à le convaincre de la nécessité d'un protectorat. Le traité fut signé, mais dans un secret si profond, que de Lagrée lui-même ne le connut pas immédiatement. »

A Madame J. D. de La Grée.

Kompong Luong, 14 septembre 1863.

Je suis porté à croire que quelques-unes de mes lettres sont perdues.

Quant au petit oiseau qui vous a dit que je pouvais vous écrire tous les quinze jours régulièrement, ce doit être un habitant des Canaries, et il serait bien aimable s'il y retournait. Exemple de la manière dont les choses se passent : on vient de m'annoncer, par hasard, que ce soir un petit bateau descendait en Cochinchine, et j'ai six ou huit heures de chaleur torride devant moi pour faire mon courrier, régler ma petite comptabilité, combiner vingt paperasses pour demander ce dont j'ai besoin, faire au commandant de Mytho, mon chef direct, un rapport détaillé, circonstancié, commercial, politique, militaire, etc., et un autre à l'Amiral. Et ces barques sont si lentes à se mouvoir, que je ne sais pas si tout cela arrivera à Saïgon avant le départ du 30 de ce mois.

.....
 Le *Gia-dinh* est toujours dans le haut Cambodge, seul et libre. L'Amiral est venu, le mois dernier, pour offrir le protectorat de la France

au roi du Cambodge, qui a accepté. On a envoyé à Paris le projet de traité, et nous attendons. Le royaume de Siam, notre voisin, dont le Cambodge était tributaire, va inévitablement se fâcher; aussi, pour le moment, je suis en surveillance. S'il-n'y a pas de tapage, je quitterai ma station actuelle, située à une lieue de la capitale, et recommencerai mes pérégrinations. Je veux aller voir les magnifiques ruines de l'ancienne capitale du Cambodge : elles sont à une cinquantaine de lieues d'ici, au fond d'un immense lac de 30 lieues de long! je pourrais aller tout près avec le *Gia-dinh*. Ces palais, qui ont peut-être quinze cents ans, dépassent tout ce que l'imagination peut rêver de plus grandiose. Il y a là plus de deux kilomètres de sculpture! dix lieues de ruines! Ceux qui les ont vues ne trouvent pas de mots pour rendre leurs impressions.

En ce moment, tout le haut Cambodge est inondé! je ne vois que de l'eau et le sommet des arbres autour de moi. La crue des eaux n'a pas été très forte cette année, et cependant elle est de 9^m,50! Il y en a pour deux mois comme cela. On ne communique plus de maison à maison qu'avec des barques. Ce qui produit un effet incroyable, c'est que les animaux, chassés par l'inondation, se réfugient tous sur les langues de terre qui restent hors de l'eau. Les quelques

montagnes du pays sont infestées de bêtes féroces, et les herbes, les maisons, pleines de vilaines bêtes. Il y a quelques jours, j'allais m'endormir dans mon lit, lorsque j'ai senti le froid d'un affreux *cent-pieds* qui me glissait le long des côtes. Ils sont venimeux ici, et celui-là avait bien quatre pouces de long. Quel saut j'ai fait ! Heureusement, j'en ai été quitte pour la peur et je l'ai tué. Ils nous viennent à bord avec le bois, les provisions. Nous en avons déjà tué une dizaine... Deux jours avant, j'avais vu un de nos missionnaires souffrir le martyre à la suite d'une piquûre.

Vous me demandez si j'ai une société française : celle de mes matelots et voilà tout, quelques missionnaires de temps en temps.

Ma gorge va toujours assez bien, mais je fume trop, et la guérison complète n'arrive pas. J'ai encore été repris par la fièvre : deux fois en six mois, ce n'est pas la peine d'en parler. Mais mes hommes souffrent malgré toutes mes précautions ; je les tiens dans du coton, ils ne travaillent pas, dorment et mangent à leur guise, et cependant j'en ai toujours la grosse moitié de malades. Sans médecin, sans hôpital, je suis souvent embarrassé.

Si vous voyiez la nuée de moustiques dont je suis entouré ! je n'ai plus la force de griffonner.

A la même.

Haut Cambodge, 16 octobre 1863.

J'ai reçu votre lettre datée de Goncelin et en contenant deux autres des petits. Toutes m'ont fait grand plaisir, et je voudrais pouvoir répondre à toutes par ce courrier-ci. Malheureusement les choses se passent toujours de même : je reçois des quantités effrayantes de lettres de service, et, quand j'ai fini mon travail obligé, il ne me reste que quelques minutes pour mes affaires particulières. L'Amiral me demande rapports sur rapports; j'en perds la tête.

Le Cambodge est en ce moment le point de mire de notre politique; nous cherchons à en avoir le protectorat au grand détriment de Siam, qui l'exploitait. Les Anglais sentent que nous nous rapprochons d'eux de ce côté; ils entrent dans des colères bleues, et, comme je suis seul ici, le poids de tout ce gâchis est plus lourd qu'on ne pense. Je suis aujourd'hui un peu moins isolé : on a envoyé sous mes ordres un second bâtiment, ce qui me donne un camarade; mais cela ne fait qu'augmenter mon travail.

J'avais commencé une petite carte du pays, très approximative, mais suffisante pour que

vous puissiez comprendre la valeur de mes courses et ma position ; je n'ai pas eu le temps de la finir et je suis encore obligé de renvoyer au prochain courrier.

Et si je n'avais que la Cochinchine pour me tourmenter ! Mais on me demande de Paris de longs renseignements : il faut que je détermine la population, les revenus, les ressources d'un pays presque sauvage ! Tout n'est pas rose, je vous assure...

Ma santé est toujours la même, ma gorge n'est pas encore parfaitement guérie, aussi n'oserais-je pas me risquer aux froids d'Europe. Tous les mois j'ai un accès de fièvre, mais en somme je vais bien et n'ai pas trop le droit de me plaindre. Ce diable de mal de gorge a brisé net ma carrière au moment décisif. Mais tout cela m'inquiète peu, je prendrai ma retraite plus tôt, et voilà tout. Quand vous serez à Alger, — et vraiment il est bien temps que cela arrive, — n'oubliez pas de me chercher un petit coin, toujours la même chose : quelques grands arbres, si c'est possible, de l'eau, pas trop de retraités dans mon voisinage, et à un kilomètre au moins de tout cercle de messieurs les officiers.

A la même.

12 novembre 1863.

J'ai reçu vos deux lettres de Goncelin, et aussi celles des petits. Paul m'a donné un rire homérique avec sa demande de lui raconter les batailles auxquelles j'ai assisté.

Depuis ma dernière lettre rien de nouveau dans ma situation; nous attendons des ordres de Paris pour agir au Cambodge. Ici encore, nous rencontrons l'influence anglaise, non pas directe, mais par l'intermédiaire de Siam, notre voisin, sur qui elle agit puissamment. Le Cambodge se jette entre nos bras. Siam, qui se sent soutenu, réclame, et de ce petit coin de terre peuvent sortir de grosses affaires. Aussi j'ai bien mes petits embarras. Avec deux bâtiments sous mes ordres, éloigné, comme je le suis, du centre, cela me donne quelques tracas; il est vrai que la compensation est à côté et que j'ai des camarades.

J'ai frôlé dernièrement une assez forte aventure : le roi du Cambodge n'est pas couronné, et Siam, qui détient sa couronne en vertu de droits équivoques, voudrait la lui mettre sur la tête à son propre profit, en le déclarant vassal. Saïgon,

que j'ai prévenu, m'a fait dire d'y mettre la main droite si Siam essayait le coup, et j'allais avoir une assez jolie petite scène; malheureusement tout est tombé dans l'eau et renvoyé aux calendes grecques.

Toujours content de mon sort, le temps ne me pèse pas trop. Je me suis fait maître d'école et j'ai deux classes : celle des grands et celle des petits. Celle des grands se compose d'un jeune interprète cambodgien, extrêmement intelligent, que le Roi m'a donné ou prêté, qui sait déjà l'anglais et à qui j'apprends le français. Il a dix-huit ans, pas de nez comme tous ses compatriotes, la peau d'un beau rouge, un pantalon de soie qui lui vient au-dessus du genou, et un chapeau de feutre gris qui émerveille toute la contrée. La classe des petits se compose d'un bon petit mioche de onze ans, à la tête carrée, aux cheveux noirs, droits et courts, à l'œil un peu chinois, doux comme un agneau, qui m'appelle « le grand général », et dit qu'il m'aime et ne me craint pas. Du même coup, je suis bien forcé d'apprendre la langue cambodgienne : singulière langue, sans conjugaison, sans déclinaison, sans singulier ni pluriel, sans article, et qui se prononce comme elle s'écrit, ou à peu près. Aussi rien n'est plus simple que le *sabir* cambodgien; il suffit d'apprendre deux ou trois cents

mots. Mais, quand on veut aller plus loin, on est effrayé de la complication infinie des tournures.

Mon petit s'appelle *Chhun* (prononcez *tchoun*). Il a une prodigieuse intelligence. Lorsqu'il faudra le quitter, je ferai une horrible grimace. Il couche dans ma chambre; quand il dort, je chasse les moustiques. Le voilà qui arrive auprès de moi à hauteur de ma table; je lui demande ce qu'il veut : « Grand général, je viens vous voir. » Impossible de résister, et permettez-moi de vous quitter pour un instant : il croirait que je suis fâché! — Il a fallu que j'aie me promener à terre et que j'écoute ses interminables histoires.

J'ai encore pour me récréer une collection de petits singes, assez drôles et pas trop malpropres, qui me dévorent des quantités effrayantes de bananes et qui cassent plus de choses qu'ils n'en raccommoient.

A la fin du mois prochain, il pourrait bien se faire qu'on me fit changer de bâtiment. Le *Gia-dinh* est un peu petit pour un chef de station, et si, lorsque nos relations avec le Cambodge seront déterminées, on n'envoie pas à ma place un capitaine de frégate, il faudra que je commande un plus gros bâtiment. Je le regretterai, parce que celui-ci est bien commode, et qu'étant plus petit, il se meut plus facilement; que, de plus, j'ai un bon équipage.

Mon affreuse gorge ne se guérit pas vite; je ne souffre pas, mais je sens que le mal existe toujours. Quant au reste, je vais bien et la fièvre me ménage beaucoup plus que le commun des martyrs. Malheureusement, les eaux baissent rapidement, d'immenses terrains se dessèchent autour de nous... J'ai bien peur que ces influences ne nous attaquent. Les chaleurs se sont adoucies considérablement, et nous avons des vents frais qui donnent contentement et appétit.

Je vous envoie un petit bout de carte qui vous suffira pour comprendre mes pérégrinations; il n'en existe pas encore de bien exactes, considérez donc celle-ci comme un *à peu près*. Nos provinces sont au nombre de trois : *Saïgon*, *Mytho*, *Bien-hoa*. Les trois autres, *Vinh-long*, *Chaudoc* et *Hâtien*, sont encore au pouvoir des Annamites; il est bien évident qu'il faudra les prendre. Vous voyez que mon royaume du Cambodge n'est pas grand. Mes stations ordinaires sont *Phnom Penh*, position incomparable pour le commerce, et *Kompong Luong*, qui est voisin de *Oudong*, la capitale; *Phnhéalu* est la mission catholique; *Angkor* est l'ancienne capitale, où je suis allé voir de prodigieuses ruines (1);

(1) C'est là le point de départ (décembre 1863) des études archéologiques sur le Cambodge, études vraiment scientifiques sur l'art Khmer.

de l'autre côté, je suis allé jusqu'aux cataractes. On peut remonter le Me-kong jusqu'au *Tibet*. Il faut vous représenter ce fleuve comme énorme, et imaginer, entre ses branches, des milliers de canaux navigables de 50 à 110 mètres de large et 8 ou 10 de profondeur. Le lac est une sorte d'immense réservoir naturel, qui se remplit et s'assèche chaque année.

Adieu, chère sœur, je vous embrasse de toutes mes forces.

Je vous envoie une empreinte du cachet en ivoire dont le Roi m'a fait cadeau; malheureusement ma couleur n'est pas bonne. Les caractères cambodgiens signifient : *Monsieur le Général Français, commandant de Lagrée* (1). Tout est de leur invention.

A Madame de P.... (2).

Kompong Luong, 13 novembre 1863.

Ma chère T....,

J'ai bien tourné et retourné ma plume pour

(1) Voy. le titre du volume.

(2) « Pendant qu'il était au collège de Chambéry, de Lagrée, orphelin, allait généralement passer les vacances à la campagne

excuser ma paresse aux yeux de votre bonne mère; malheureusement, je n'ai pas la conscience d'avoir fort réussi, aussi ne tenterai-je pas l'épreuve avec vous. Ce n'est pas que les motifs me manquent; il est certain que ma plume est mauvaise, mon encre détestable; mais j'ai peur que vous n'accordiez pas à ces raisons toute l'importance qu'elles ont à mes yeux. J'aime mieux laisser à votre amitié le soin de m'excuser, elle sera plus habile. Accordez-moi seulement une entière indulgence pour le style, le décousu, le griffonnage de ma lettre, et vous allez voir comment je sais tomber d'une exagération dans une autre.

Deux mots d'abord sur le petit chiffon de carte que je vous envoie; nous n'en avons pas encore une qui mérite ce nom; celle-ci est tracée de tête et par à peu près, uniquement pour l'intelligence de mes petites histoires.

Vous verrez que notre petite colonie se compose seulement de trois provinces. A droite et à gauche, nous avons les Annamites; devant nous, le petit royaume du Cambodge. Les trois provinces méridionales de la Basse-Cochinchine

en Savoie, chez la mère de M^{me} de P..., où il était accueilli comme un fils. La reconnaissance et la constance dans ses affections étaient des sentiments innés chez de Lagrée: aussi avait-il toujours conservé des relations intimes avec cette excellente famille. »

sont maintenant isolées et tomberont nécessairement, un jour ou l'autre, entre nos mains. Le Cambodge nous appelle de tout cœur ; d'ici à quelques années la résistance ne présentera donc qu'un front très resserré.

Vous avez le tracé de ce magnifique fleuve, le Me-kong, dont les sources sont au Tibet, à sept cents lieues d'ici, dont la largeur atteint souvent 2 à 3,000 mètres, et où j'ai trouvé maintes fois 30 mètres de profondeur. Comme le Nil, il se jette dans la mer par de nombreuses branches, dont je n'ai voulu figurer que les principales. Comme le Nil, il a de puissantes inondations, qui atteignent 10 mètres de hauteur dans le Cambodge. Comme le Nil enfin, il a un immense réservoir, un lac de trente lieues de long, bien autrement important que le pauvre Mœris dont on nous a tant parlé (vous en souvenez-vous?), un lac desséché pendant l'hiver, mais dans lequel pourraient naviguer en été les plus grands vaisseaux de guerre.

Il faut ajouter que tout le pays, surtout en Basse-Cochinchine, est sillonné de milliers de canaux navigables qui joignent entre elles les diverses branches et formeraient sur une carte un immense réseau, en apparence inextricable.

Le pays est sans routes, on vit sur l'eau. Tous les villages sont bâtis sur les bords du fleuve.

Chaque habitant a son bateau, beaucoup y passent leur vie. Je ne vous parlerai pas de la Cochinchine, que je connais peu et dont les habitants sont, à mon avis, aussi méchants que malpropres; j'aime mieux en venir tout de suite à mon Cambodge. Ses habitants sont moins laids, plus propres, et vraiment les plus doux des hommes... n'exagérons cependant pas trop les deux premiers points.

Lors de mon arrivée à Saïgon, un traité venait d'être signé avec les Annamites; un amiral nouveau prenait le commandement de la colonie. N'ayant pas de guerre immédiate à redouter, il cherchait quelque conquête pacifique à faire et songea au Cambodge. Ma bonne étoile m'a fait arriver à point. On m'a donné le commandement d'un joli bâtiment et on m'a lancé de ce côté, avec toute latitude, toute liberté. Être libre et voir du neuf! c'est ce que, tous, nous demandons, et cela seulement pour nous consoler de nos petites misères. Je n'ai donc eu garde de refuser une mission que tous ambitionnaient, et depuis environ sept mois je suis ici, satisfait de mon sort, autant du moins qu'on peut l'être sous un climat inhospitalier et à plusieurs milliers de lieues de la France.

J'ai parcouru tout le pays; je suis allé jusqu'au point où sont indiquées les cataractes, que

mon bâtiment n'a pas pu franchir. Si on m'en laisse le temps, j'y reviendrai et j'irai explorer en barque les pays supérieurs, dont on dit de grandes choses. Les populations, un peu sauvages, et qui de ce côté nous séparent de la Chine, sont belles et bien douées; les missionnaires qui sont entrés en relations avec elles en font grand cas.

Du côté du Grand-Lac, je suis allé jusqu'à Angkor, ancienne capitale du Cambodge au temps où ce royaume s'étendait, d'une part, jusqu'à Siam, de l'autre, jusqu'aux embouchures du fleuve. Là, j'ai vu de magnifiques ruines, *encore inconnues à l'Europe*, mais bien dignes d'admiration. Cette ville était immense, remplie, sur une étendue de plusieurs lieues, de **palais et de temples superbes, aujourd'hui renversés**. Au **milieu d'une épaisse forêt**, on rencontre à chaque pas des monceaux de pierres sculptées. Quelques-uns de ces monuments sont encore debout : l'un d'eux, ancienne pagode bouddhique (1), est d'une conservation complète. J'y ai passé une journée entière à regarder, compter, mesurer. Je ne veux pas vous faire subir une description; mais, par un seul trait, je tiens

(1) Il est reconnu maintenant que ce temple était, à l'origine, consacré au culte brahmanique, auquel les Khmer ont commencé à substituer le bouddhisme vers le neuvième siècle de notre ère.

à vous donner une idée de ce que j'ai vu. La pagode repose sur une galerie inférieure à colonnades, qui a 230 mètres de long sur 210 de large; l'intérieur de la galerie est sculpté dans toute son étendue, et on y compte environ quarante mille personnages, nettement représentés dans des positions toutes diverses.

Tout ce pays est beau, mais il est ruiné par des siècles de guerres civiles et étrangères. Reserré depuis longtemps entre deux empires plus puissants que lui, Siam et la Cochinchine, alternativement conquis dix fois par chacun d'eux, il allait disparaître lorsque nous sommes arrivés. *Les habitants sont bons et ouverts. M^{gr} Miche, qui depuis trente ans parcourt l'Orient et a fini par se fixer ici, m'a déclaré qu'il ne pensait pas qu'il y eût au monde un peuple plus tolérant. Depuis plusieurs siècles il y a des chrétiens ici, et jamais aucun d'eux n'a été inquiété.*

Les Cambodgiens tiennent beaucoup de la race hindoue, nullement de la race chinoise, d'où proviennent, au contraire, les Annamites : aussi ne sont-ils ni rusés ni voleurs comme ceux-ci. Mais... comme ils sont timides ! et paresseux ! Leur langue... je commence à la parler tant bien que mal... On parvient en quelques jours à se faire comprendre, mais il faut de longues années pour parler bien.

La vie est à bon marché au delà de toute expression, lorsqu'on n'a pas de goûts civilisés à satisfaire. Le poisson se donne, les poules sont à trois sous et les bœufs à 10 ou 12 francs ! Aussi je nourris mon équipage de vingt-huit hommes avec 3 ou 4 francs par jour. Mais à moi seul je dépense davantage ! Qu'y faire ? Je ne puis pas ne pas aimer le fromage, et quand j'en fais venir, je le paye 8 francs la livre, même le plus humble gruyère ! C'est désolant. Puis j'aime les olives (on n'est pas parfait), et les pommes de terre... Si je tenais un gratin, un de *nos* gratins !... Mais sachons dissimuler nos passions et ne nous compromettons pas par de trop naïves expansions.

Il faut que je vous parle tout de suite de *Chhun*, un bon petit garçon cambodgien, mon intime ami... A l'instar de ses compatriotes, il a la tête carrée, les cheveux noirs, droits et courts, un nez rudimentaire, le coin de l'œil relevé, le teint un peu safrané... avec tout cela, une figure d'une douceur et d'une intelligence extraordinaires. Il m'appelle son grand général, et, chose remarquable d'un Cambodgien à un Français, il m'a déclaré qu'il m'aimait et ne me craignait pas.

Il est venu me trouver pendant que j'écrivais, et voici pour quelle grave raison : « Général,

m'a-t-il dit en posant ses deux petites pattes sur la table, je m'ennuie et je viens d'abord jouer avec vous. Ensuite je veux vous dire une chose : ce matin vous m'avez donné une piastre et je suis bien content de ce cadeau que je porterai à ma mère; mais quelqu'un m'a dit que vous me l'aviez donné pour me payer. Si c'est vrai, je vous la rendrai tout de suite, parce que je ne veux pas servir le général pour de l'argent. » Il sait lire et écrire passablement sa langue, commence à bien parler, lire et écrire le français. Il me fera grand honneur, et quand il faudra que je me sépare de lui...!(1)

Il constitue à mon bord la classe des petits. La classe des grands se compose d'un jeune homme de dix-neuf ans, doux et intelligent aussi, que le roi du Cambodge m'a donné, à qui j'ai appris le français, et qui me sert d'interprète. — Mon école, vous le pensez bien, absorbe une grande partie du temps que la paresse me concède; d'autant plus qu'il faut que j'apprenne en même temps que j'enseigne.

(1) Chhun, depuis la mort de Doudart de Lagrée, est demeuré fidèle à la France; il a été interprète du Protectorat. Mais, mal vu du Roi, il a été forcé d'abandonner cette situation. Il s'est marié, habite Phnom Penh, et par son intelligence est devenu riche. Aujourd'hui Chhun ne remplit aucune fonction au Protectorat, mais son concours, toujours aussi dévoué que désintéressé, est souvent utilisé pour la traduction de documents importants.

Quelques mots maintenant sur ma position ici : je suis provisoirement chargé de tous nos intérêts dans le Cambodge, intérêts politiques, commerciaux et militaires. On voudrait établir en ce pays un protectorat français, mais on rencontre une grande résistance du côté de Siam, que les Anglais poussent contre nous, et la peur de fâcher Albion nous arrêtera peut-être. Il en résulte que ma position est souvent épineuse : suivant le côté d'où souffle le vent, — à Paris, — gouvernement de Saïgon m'écrit les choses les plus contradictoires : « Surtout soyez ferme ! » me dit-il un jour. — « Surtout soyez doux, » m'écrit-il le lendemain.

Je compte qu'au mois de janvier les questions pendantes seront réglées et les choses prendront un cours régulier. On établira probablement un consul à Oudong, la capitale, et une grande station navale dans le fleuve. Que deviendrai-je alors ? Me donnera-t-on le commandement de cette station importante ? Je ne peux trop y compter ! Toujours est-il que je ne quitterai pas sans regret le Cambodge.

Mes résidences actuelles sont Phnom Penh, situation commerciale magnifique, l'ancienne *Kalompé* des Missions, et Kompong Luong, qui est, pour ainsi dire, le port de Oudong. Souvent je vais à Phnhéalu, centre des Missions catho-

liques et où je trouve de bons et dignes compatriotes. *M^{gr} Miche, qui dirige la mission, est un homme d'une grande intelligence et d'une rare énergie. Il jouit au Cambodge d'une juste popularité.*

De temps en temps, je vais voir ce pauvre roitelet du Cambodge; j'y vais quelquefois simplement seul avec mon interprète; mais il faut parfois aussi faire les choses grandement. Comme vous ririez, ma chère T..., de me voir grimpé sur un magnifique éléphant, calme et grave, dans ma grande barbe, suivi d'une foule d'éléphants et de chevaux portant ma suite! Et si vous voyiez cette suite composée de matelots gais et rieurs qui ne rêvent, quand je ne les regarde pas, qu'à faire des niches aux bêtes et aux hommes! Ce sont les grands jours : la garde est sous les armes pour me recevoir; tous les mandarins sont présents et accroupis devant le maître; les almées exécutent des danses nationales... Mais n'allons pas trop loin et disons simplement que c'est fort drôle. C'est la caricature de choses qui ont dû être belles.

Je comptais avoir du temps devant moi et continuer en employant une autre feuille pour cette lettre; mais le Gouverneur m'envoie un bâtiment avec des dépêches pressées, auxquelles

il faut que je réponde immédiatement. Adieu donc...

A Madame Jules D. de La Grée.

Kompong Luong, 20 décembre 1863.

Pour aujourd'hui, je retombe dans le lachisme; je vous assure que j'ai affaire en ce moment, et les lettres, non de service, que je puis écrire, sont prises sur un sommeil légitimement acquis. Nous attendons d'un jour à l'autre des ordres de Paris pour régulariser notre position au Cambodge; ce maudit petit pays nous tient sur les épines plus qu'un grand royaume, parce que nous touchons par là au voisinage des Anglais, qui jettent feu et flamme dans l'Inde et à Siam. Tout dépend de notre position vis-à-vis d'eux en Europe. S'ils se taisent là-bas, nous aurons fait pacifiquement une assez jolie conquête; s'ils se fâchent, nous pouvons avoir une grosse affaire sur les bras. Je ne suis, bien entendu, pour rien dans tout cela. Mais je suis seul dans ce coin isolé, et on me fait tant et tant de questions, on me demande tant et tant de rapports, que je n'ai plus un instant à moi. Si le courrier qui nous arrive ici dans les premiers

jours de janvier nous apporte, comme nous y comptons, des ordres précis, j'aurai peut-être encore un ou deux mois de travail, après quoi je serai probablement remplacé par de plus forts personnages, et, rentrant dans ma modeste obscurité, je deviendrai maître de mon temps.

J'ai reçu par le dernier courrier une dizaine de numéros de l'*Akbar*. Est-ce vous qui me les envoyez? De quelque part qu'ils me viennent, ils ont été les bienvenus, et j'ai eu grand plaisir à être ramené par eux en Algérie... J'ai reçu une infiniment petite lettre d'Octave, qui paraît assez content de sa situation en seconde et annonce qu'il est au mieux avec son professeur. Ces pauvres petits! je suis un bien grand vilain de ne pas leur répondre; mais réellement je suis sens dessus dessous au moment des courriers et je ne peux pas me décider à prendre mes précautions d'avance...

A la même.

Haut Cambodge, 15 janvier 1864.

... De la Cochinchine, on dit qu'on va rendre une bonne partie de ce qui a été pris, sans doute pour avoir le plaisir de le reprendre!

C'est toujours la même comédie. Aussi faut-il voir avec quelle prospérité décroissante cette colonie tant vantée se développe (1)! Heureusement, dans mon pacifique Cambodge, je n'ai qu'un bruit lointain de tout cela et je me fais moins de mauvais sang que mes camarades de Saïgon. Le courrier prochain nous annoncera sans doute le résultat final des négociations; les ambassadeurs annamites, décidément, n'ont pas été si bêtes qu'on le disait.

Ma première lettre vous apprendra, peut-être, quelques bonnes histoires. Mon roitelet du Cambodge veut absolument se mettre une couronne sur la tête; il fait un tapage d'enfer pour arriver à une superbe cérémonie, et à s'y montrer avec mon habit de grande tenue, qui lui donne dans l'œil et qu'il m'a emprunté. Notez qu'il n'a pas cinq pieds de haut! Si, du moins, il me donnait ses vêtements en échange, ou bien certaine ceinture en or dont l'agrafe a trois cercles de diamants!...

Le vilain côté de ce petit homme, c'est qu'il est jaloux comme un tigre, — ce qui m'est

(1) C'est aux efforts d'un de nos meilleurs ministres de la Marine, le marquis de Chasseloup-Laubat, que nous devons la conservation de la Cochinchine. L'Empereur, sous des influences contraires, était sur le point de l'abandonner. C'est incontestablement aussi à l'intelligence et à la persévérance de l'amiral de La Grandière que cette colonie doit sa bonne organisation.

personnellement égal, mais il en résulte des pendaisons et des décapitations constantes. Il a quarante-cinq femmes pour lui tout seul : parfois, il lui arrive des désagréments domestiques ; on n'est pas à l'abri de ces choses-là. Eh bien ! au lieu de supporter cela pacifiquement avec les quarante-quatre autres, il se fâche tout rouge. La semaine dernière, pour un pépin de la pomme d'Ève, il a fait occire sept personnes...

Au jeune Octave de La Grée, fils aîné
de M. Jules D. de La Grée.

Haut Cambodge, 15 janvier 1864.

Quand je reviendrai du Cambodge, j'aurai bien des histoires à vous raconter à tous les deux ; nous parlerons des tigres, des éléphants, des crocodiles et des singes. A propos de singes, si je le peux, je vous porterai les deux plus jolis de ma ménagerie ; ils sont gros comme des écu-reuils et vifs comme la poudre. En deux minutes, ils feraient sauter tous les boutons de vos tuni-ques, voleraient vos mouchoirs, videraient vos poches, tout cela de la meilleure foi du monde. Ils sont, du reste, parfaitement apprivoisés, et, quand ils tombent à l'eau du fleuve, ce qui est

assez fréquent, ils reviennent à bord, au lieu d'aller rejoindre leurs camarades qui sautent dans les arbres du rivage.

Quant aux tigres, je pense que tu ne tiens pas plus que moi à en voir de près; ils sont très méchants, et très nombreux ici; aussi n'est-il jamais prudent de se promener la nuit. Il y a quatre ou cinq jours, je me suis arrêté avec mon bateau devant un village que les tigres avoisinaient, et, pendant la nuit que j'ai passée là, un homme a été emporté et une pauvre femme dévorée entre ses deux enfants. Ils ont été pris dans leurs maisons, bien que, dans ce pays, elles soient élevées sur des pilotis à deux mètres au-dessus du sol.

Je vous parlerai aussi de la classe de français que je fais à deux petits Cambodgiens à tête ronde, qui de leur côté m'apprennent leur langue...

A Madame Jules D. de La Grée.

Haut Cambodge, 20 janvier 1864.

Prenez le tome VIII du *Tour du Monde*, page 219, vous aurez sur Siam et le Cambodge de grands détails qui vous intéresseront. Ce n'est

pas de première force, mais c'est consciencieux. Le malheureux M. Mouhot, qui a écrit ce voyage, était un excellent homme, dont je retrouve partout le souvenir. Le Roi actuel du Cambodge est celui qui est appelé second roi dans cette relation, et dont vous trouverez un portrait... peu ressemblant.

La figure du petit prince de Siam vous donnera une idée de mon petit *Chhun*, dont je vous ai déjà parlé; — mais celui-ci n'est pas si bien habillé!

Ce petit est un vrai prodige. Croyez-vous qu'en moins de deux heures, je lui ai appris l'addition, la soustraction et la multiplication! Malheureusement, il fume trop la pipe. Ceci, vous le verrez dans le journal de M. Mouhot : les enfants alternent du sein de la nourrice à la pipe.

Dans ma dernière lettre, je vous annonçais que nous aurions une superbe scène de couronnement. Hélas! il n'a manqué que la couronne! Les Siamois, qui la retenaient, ne l'ont pas apportée! — On a fait comme on a pu; mais ce sera peut-être à recommencer. En tout cas, nous avons eu des danses d'almées, de bayadères, et je vous assure que c'est assez... drôle. Bien vrai!...

.....
Si le cours d'eau et les grands arbres con-

voités pour ma retraite se présentaient, ce serait le cas de jeter cette somme dans la balance... Prévoir l'époque de mon retour en France, il ne m'est pas encore permis d'y songer. Cependant, selon toutes les probabilités, je passerai au grade supérieur vers le mois d'août, je connaîtrai ma nomination en octobre, et je combinerai mes petites affaires de façon à n'arriver qu'au commencement des chaleurs de 1865. Je vous trouverai à Alger. Nous irons, les petits et les amis, en Dauphiné : la fête sera charmante...

La surveillance dont parlait de Lagrée ne fut pas inutile ; car du tapage, il y en eut à Oudong. Quelque secret qu'eût été le traité, le roi de Siam ne tarda pas à en être informé. Pour lui, Norodom commettait un acte de félonie. En tout cas, il n'était pas digne d'être couronné dans la capitale de son royaume.

Sa couronne était détenue, nous l'avons dit, à Bangkok. Jusqu'ici, on la lui avait promise, mais, répétons-le, à la condition que l'autorité de Siam présiderait à la consécration. Aujourd'hui, on voulait plus : on exigeait que la cérémonie eût lieu à Bangkok.

C'était une déchéance ; ce n'était plus même une investiture.

Les négociations relatives à ce couronnement traînèrent en longueur, avec des incidents imprévus. De

Lagrée y déploya sa fermeté et son habileté ordinaires.

Les perplexités de Norodom étaient grandes, placé, comme il l'était, entre les exigences du roi de Siam et ses engagements avec nous. Que faire ? Que devenir ?

Les questions de forme et d'étiquette ont une grande influence en Orient. Être maintenu sur le trône par notre influence ne suffisait pas à Norodom ; il voulait rehausser l'éclat de la majesté royale par la couronne qui lui manquait. C'était la couronne de ses pères ; elle était à Bang-kok..... Un beau jour, et malgré tous les efforts de Lagrée, il se décida à aller lui-même la recevoir des mains du roi de Siam.

Les préparatifs du départ furent tenus secrets, jusqu'au moment où plusieurs navires siamois arrivèrent à Kompot. Cette nouvelle éclata comme une bombe sur la tête de notre négociateur. Pour la première fois, il rencontra chez le Roi une résolution arrêtée, une résistance invincible : allait-il être joué par un Oriental ?

« Que voulez-vous ? lui disaient les ministres de Norodom. Vous pouvez faire de nous ce que vous voudrez. Mais il faut à notre Roi sa couronne. »

De Lagrée avait épuisé ses moyens d'action : menaces, persuasion, tout était inutile.

Quand la décision du Roi fut connue, il lui fit savoir qu'au moment du départ de Sa Majesté, il occuperait militairement la capitale et fit prévenir en même temps l'Amiral en lui demandant des renforts. Deux canonnières et cent cinquante hommes lui furent envoyés.

Le Roi était à peine éloigné de quelques lieues de

Oudong, quand il entendit les salves d'artillerie par lesquelles « de Lagrée y faisait saluer notre pavillon, en présence des soldats siamois réduits au rôle de spectateurs. »

L'idée de cette salve fut un trait de génie ; elle nous ramena la victoire. Le bruit du canon terrifia le Roi. Il crut que nous allions profiter de son départ pour nous emparer du Cambodge. « Ah ! c'est assez, dit-il à ses ministres. Que m'importe la couronne, si je perds le royaume ? » Et, tournant subitement le dos à Bang-kok, il reprit lentement le chemin de sa capitale.

Le succès de Lagrée était éclatant.

Voici ce qu'il écrit à sa belle-sœur à cette occasion :

A Madame Jules D. de La Grée.

19 mars 1864.

Pour cette fois, je suis en plein dans les embarras diplomatico-militaires, et c'est encore tout à la hâte que je vous écris. Figurez-vous que mon roitelet du Cambodge a voulu s'échapper de son royaume et aller à Siam, chez nos ennemis, pour se faire couronner et endoctriner encore une fois ! Je me suis tant remué, qu'il s'est arrêté à moitié chemin, et depuis deux jours il est rentré fort penaud dans sa capitale. En attendant son retour, on m'avait envoyé des soldats

et des bateaux ; me voilà donc passé grand général.

Le mal, c'est qu'il réclame contre moi. Les Anglais, qui sont derrière les Siamois, vont peut-être aussi se fâcher ; et, si on se laisse effrayer, je pourrais bien avoir crié trop haut. — On n'est pas infallible !

C'est le moment des plus grandes chaleurs.

Depuis quatre mois, je n'ai pas vu une goutte de pluie, et je fais comme tout le monde... j'é-touffe. La fièvre me secoue un peu de temps en temps, mais cependant je n'ai pas trop à me plaindre ; les choses peuvent durer longtemps ainsi sans que ma santé en souffre sérieusement...

A la même.

Haut Cambodge, 17 avril 1864.

Je crois que ma position va quelque peu changer ; on me rappelle à Saïgon. Le roi du Cambodge s'étant sérieusement amendé, et le traité passé avec lui ayant été ratifié, on va lui faire cadeau du *Gia-dinh*. Je suis assez contrarié de cette conclusion, en ce sens que j'avais pris mes habitudes et que ce bon petit bateau m'allait

comme un gant. Que va-t-on me donner en remplacement? Me renverra-t-on au Cambodge? je ne sais. Les amiraux, comme tous les chefs de ce monde, ont besoin de mystère pour faire croire à la profondeur de leurs pensées. En tout cas, je n'ai point à me plaindre du mien (mon amiral), il me couvre d'éloges.

Ce qui me tracasse, c'est l'épouvantable chaleur que nous subissons ici depuis quelque temps. La saison des pluies est en retard et voilà bientôt six mois que nous n'avons eu une goutte d'eau. Les gens qui viennent me voir de la Cochinchine, où cependant il ne fait pas frais, sont asphyxiés. Au moment où je vous écris, à six heures du soir, je suis comme... ho! là là!...

Depuis cinq jours, l'échange des ratifications de notre traité me tient constamment en haleine. Puis... faut-il tout dire? pendant ces derniers jours j'ai eu tant d'heures d'éléphant que je ne puis plus m'asseoir! Sachez, chère sœur, qu'une heure d'éléphant équivaut à trois heures de cheval.

Le traité de protectorat, approuvé par l'Empereur, venait d'arriver de Paris, et l'échange des ratifications eut lieu à Oudong, du 12 au 17 avril 1864.

« Norodom, revenu à une appréciation plus saine de ses intérêts, avait renoué les meilleures relations avec le commandant de Lagrée. »

Toutefois, l'idée du couronnement traditionnel continuait à hanter son cerveau. C'était une idée fixe, une obsession, une nécessité.

D'après les avis de Lagrée, « l'amiral de La Grandière intervint directement à ce sujet auprès du roi de Siam. La cour de Bang-kok finit par découvrir qu'elle pouvait faire tourner à son avantage une pareille concession, et elle se décida à envoyer à Saïgon un très haut personnage, le Kalahom Montrey-serey-wong, chargé de porter lui-même les insignes royaux.

« Dans les dispositions de la cérémonie, qui eut lieu le 3 juin, tout avait été réglé de telle sorte, que personne ne devait prendre l'initiative de placer la couronne sur la tête du Roi. »

Ainsi avait fait Napoléon à Notre-Dame !

« Le roi Norodom devait la recevoir des mains du chef d'état-major de l'Amiral, représentant le gouvernement français.

« C'est, en effet, à ce représentant que l'envoyé siamois l'offrit, non sans hésitation, et sans quelque velléité d'enfreindre la consigne.

« Le Prince du Cambodge la posa sur son front. Ses vœux étaient ainsi comblés. — Les nôtres aussi. »

Ravi de voir, pour la première fois, la couronne sur sa tête, il s'écria dans un transport de joie : « Je considère l'Empereur des Français comme mon père et l'Amiral comme mon frère. »

Le lendemain, dit Louis de Carné, il vint à bord de la *Mitraille*, vêtu d'un uniforme d'officier de marine, avec pantalon blanc et une lourde casquette surchargée de broderies.

Il portait une ceinture dorée, un sabre à poignée d'ivoire ; et, comme pour protester contre les exi-

gences de l'étiquette, il avait gardé ses pantoufles, une chemise de fantaisie et une cravate négligemment nouée. Il était d'humeur joyeuse.

D'après le même écrivain, voici son portrait, conforme à celui que nous trouvons dans la correspondance de Lagrée : « Norodom est petit; on peut remarquer chez lui une tendance précoce à l'embonpoint. Il n'est assurément point beau, même pour un Cambodgien; mais sa physionomie est intelligente, expressive et mobile. Il s'est fait très vite à beaucoup de nos usages, et l'on dirait qu'il a deviné notre esprit. Sa conversation très pittoresque est émaillée de saillies presque voltairiennes. Il méprise ses sujets dès qu'il n'en a plus peur, se moque de Bouddha quand il se porte bien.

« Il foule aux pieds l'étiquette orientale, dernier débris de l'antique civilisation des Khmer. » Ce qu'il ne comprend pas, c'est qu'il puisse exister une grande nation sans un roi absolu. Le despotisme est inné chez lui. Ainsi, quand on lui conseille d'ouvrir ou d'entretenir une route nécessaire au commerce, il ne craint pas de répondre : « A quoi bon ? je n'y passerai jamais. »

A Madame Jules D. de La Grée.

Mytho, 28 mai 1864.

Deux mots à la hâte sur le papier que vous m'avez envoyé. Depuis quelques jours je suis sens dessus dessous : on m'a appelé du fond de mon

Cambodge à Saïgon; on me renvoie avec une presse égale. Mon *Gia-dinh* a été donné au roi-telet du Cambodge et ma position se modifie quelque peu. Je vais me bâtir un petit palais à terre, et la canonnière que l'on m'a donnée en échange du *Gia-dinh* ne me servira que pour mes courses. Cette canonnière a un bien gros canon et va très vite; mais, hélas! elle est en fer, et au moment où je vous écris je dois avoir près de 40 degrés du thermomètre sur la tête. En plus, je tiens un gros ambassadeur siamois (1) qui se gratte le cou, met ses pieds nus sur ma table, et cherche à me séduire par ses discours orientaux. Il faut vous dire que je suis devenu un épouvantail : l'Amiral m'a lu à Saïgon une lettre d'un grand chef de bandes qui m'appelle « le féroce Lagrée », affirme que j'ai menacé de mettre dans une cage de fer tous les mandarins, que j'ai quinze cents Français sous mes ordres, prêts à tout brûler. Pour en revenir au mandarin siamois, il est accompagné de ses trois fils et de deux généraux. Ils mangent cinq fois par jour, dévorent toutes mes provisions... mais ne se doutent pas que j'ai l'autorisation de les mettre à la porte du Cambodge dans quinze jours.

(1) Montrey-Serey-Wong (p. 72.), celui qui apportait la couronne — en passant par Saïgon, concession qui mettait en relief notre triomphe.

J'apporte à mon roitelet des choses superbes : des casquettes de marine, des souliers vernis, des pendules à poids, des pipes, des pains à cacher... Quant à mon futur palais, j'aurais voulu en rapporter les matériaux de Saïgon, hélas ! on ne m'a donné que des serrures, des targettes, des charnières et des clous ! Heureusement, au départ, l'Amiral m'a lâché six mille francs et je n'aurai pas grand'chose à déboursier. En outre, il m'est octroyé une garde personnelle de vingt-cinq hommes, ce qui m'a décidé à poser désormais pour un homme grave ; — j'achèterai un chapeau en conséquence...

A la même.

Kompong Luong, 18 juin 1864.

Pour cette fois, c'est sur la terre ferme que je suis et je vous assure que je m'en estime fort heureux. Par le dernier courrier je vous annonçais que j'allais me faire construire une belle maison : me voilà aujourd'hui en plein travail. On est si paresseux en ce pays, qu'il faudra près de trois mois pour en arriver à mes fins. L'ayant prévu, l'impatience m'a gagné, aussi je me suis fait im-

médiatement une jolie petite case en bambous et en feuilles, tout auprès de mes travaux, et je m'y suis installé ce matin. Je suis sur le bord du fleuve, à près de 30. pieds au-dessus des eaux actuelles; mais dans deux mois elles baigneront ma porte. L'endroit où je fais construire est superbe. J'ai un arbre magnifique au coin de ma maison, l'un des plus beaux que j'aie vus de ma vie, et dont l'ombre à midi s'étend sur plus de 30 mètres de diamètre! tout autour de moi j'ai des grenadiers en fleur; mon plus proche voisin est une pagode admirablement ombragée.

Le plus grand mal, c'est que les bonzes me voient arriver d'assez mauvais œil. Ils se figurent que je vais les tracasser dans leurs momeries. Les pauvres gens! ils me connaissent bien peu! Ma seconde plaie, c'est la curiosité des Cambodgiens, qui viennent me regarder manger, boire, dormir. Hélas! il faudra que j'élève des barrières.

J'ai aussi mes joies : vous connaissez *Chhun*, mon jeune élève; son père est mon maître charpentier-architecte; il est venu s'établir ici avec sa famille. Sa mère fait la cuisine des ouvriers; elle ne me parle jamais qu'à quatre pattes, mais elle est bien rouée, et... toujours enceinte. Elle m'exploite tout en m'offrant des confitures et m'appelant « Monsieur le général ». Elle a collé

dans sa hutte l'image de saint Louis de Gonzague (1), ce qui me semble très fort. Elle déclare qu'elle n'a nullement peur de mes matelots, parce que je suis grand, bon et juste; ajoutons qu'elle est parfaitement laide. Mon idole, c'est le dernier né de l'endroit, une vraie boule, très chéri de *Chhun*. Il s'appelle *Co-hong*, plume les moineaux vivants et me jette des pierres quand je ne veux pas jouer avec lui. Vous voyez bien que mon bonheur est complet.

A la même.

Cambodge, 14 août 1864.

Me voilà tout désorienté! Les occasions régulières de courrier sont à peu près supprimées pour moi, et on semble m'oublier tout à fait dans mon pauvre Cambodge. Je ne recevrai que dans vingt jours le courrier arrivé à Saïgon le 23 juillet! Et je suis laissé ici presque sans provisions et sans argent, aussi je vous assure que je suis dans un état incroyable. Depuis quinze jours, je jure, je tempête... Et tout cela pour avoir l'air de faire des

(1) C'était l'un des prénoms de Lagrée, et sans doute son patron.

économies! Il a beau jeu à cela notre gouverneur... Enfin, ce n'est pas la peine de vous ennuyer de ces affaires-là, j'aime mieux vous dire que je sens approcher de plus en plus le moment de rentrer en France, et au besoin je couperais bien vite la corde qui me retient!...

Ma maison, ou, si vous voulez, mon palais, sera bientôt construit. J'ai hâte d'en jouir, car la cabane où je vis est mal fréquentée; nous y avons déjà tué quatre ou cinq serpents.

Mon roi du Cambodge, qui a une envie démesurée de la croix de la Légion d'honneur, vient d'imaginer une décoration assez bizarre. Jusqu'à présent, il n'en a donné qu'une, et c'est à votre serviteur; mais je sais qu'il en fait préparer une pour l'Amiral. C'est assez mal travaillé, seulement le corps est en or avec quelques pièces et émaux...

Demain, Saint-Napoléon, je vais avec tous mes hommes à la messe de la mission voisine. Nous brûlerons de la poudre, on pensera à la patrie absente, et surtout aux amis absents. L'évêque fait de grands préparatifs culinaires pour nous recevoir.

A la même.

14 septembre 1864.

Hier matin, j'allais commencer mon courrier, lorsqu'en soulevant une petite caisse, j'ai mis la main tout juste sur un affreux scorpion. Oh! l'affreuse bête! j'en ai eu pour toute une journée de malédictions. Aujourd'hui, il m'a fallu travailler comme un noir pour regagner le temps perdu, car le gouvernement de Saïgon se fâche, — même plus que vous, — quand je n'écris pas. Donc, chère sœur, ce n'est pas encore pour cette fois que j'écrirai la lettre de cinquante pages. Et cependant j'aurais beaucoup à vous raconter, bien des choses à répondre à vos dernières lettres! La faute en est aux scorpions. Réellement, il y a des moments où ma maison m'agace avec toutes ces vilaines bêtes. Croiriez-vous que nous avons déjà tué une douzaine de serpents! Dernièrement, tous les grands mandarins du Cambodge étaient à conférer chez moi, lorsque, devant nous, s'est dressé en sifflant un long gail-lard, mince comme le doigt, de deux mètres de long. Heureusement il apparaissait au milieu de dix soldats cambodgiens, armés de lances, qui l'ont haché menu en un clin d'œil, et sans perdre

leur calme. Au reste, ces bêtes-là sont rarement très venimeuses, et les accidents sérieux sont extrêmement rares. Quand mon palais sera construit, je n'aurai plus tant d'émotions, et je me hâte autant que possible.

Votre pensée d'acheter le clocher de Saint-Vincent m'a grandement réjoui, et, si je n'avais pas songé à mon mal de gorge, qui ne veut pas passer, je me serais hâté de trouver 3,000 francs à vous envoyer. Mais... n'y a-t-il pas toujours des mais?... Brrr... comme il doit faire froid sur ce clocher!

Quant au dictionnaire de la noblesse, ou autre élucubration belge, l'idée m'a beaucoup moins souri; je crois que tous ces gens-là sont des charlatans. En tout cas, faites comme vous l'entendrez, ce sera bien fait. — J'avais déjà reçu moi-même leur petit papier.

Vous ai-je dit que mon roi du Cambodge instituait une décoration... en or, s'il vous plaît, et que la première avait été pour moi? C'est décidément un bien grand monarque que j'ai là (1)!

(1) Ces quelques mots si simples de Lagrée sur l'origine de cette décoration s'accordent peu avec ce qu'en dit M. Léon Garnier, dans la note insérée à la page 64 de son livre. « C'est M. de Lagrée qui fut le créateur de l'ordre royal du Cambodge, aujourd'hui si recherché par les amateurs de décorations étrangères, à cause de la couleur du ruban. »

De Lagrée, d'après sa correspondance et l'élévation de son ca-

A la même.

Saïgon, 27 octobre 1864.

Je craignais de ne pas pouvoir vous écrire par ce courrier, mais une circonstance exceptionnelle me permet de vous envoyer deux mots à la hâte. Je viens d'amener à Saïgon mon roi du Cambodge, que j'ai, pour ainsi dire, enlevé de force aux mauvaises influences qui l'entourent. Ce voyage, rapproché de l'échec subi par Siam (c'est-à-dire par les Anglais), il y a quatre ou cinq mois, quand on voulait l'emporter à Bang-kok, complète notre succès. Depuis deux jours, je promène mon monarque dans Saïgon, où on lui a fait une réception extraordinaire : coups de canon, honneurs royaux, dîners, bals, etc., etc.

ractère, ne nous a point habitués aux puérides préoccupations d'une pareille vanité.

Quant au prix qu'on attache aujourd'hui à la décoration du Cambodge, M. Léon Garnier a raison. Après avoir traité de si haut le grand maître de l'ordre, M. Thomson se montre, pour ses amis politiques, singulièrement prodigue du ruban. On dirait que la valeur de cette décoration augmente à nos yeux, à mesure que celle du roi qui l'a fondée diminue. Singulier signe de nos mœurs ! La dernière promotion, janvier 1886, dans l'ordre royal du Cambodge comptait trois grands officiers, huit commandeurs, vingt-sept officiers et une centaine de chevaliers. La presse républicaine y était représentée par deux rédacteurs du *Temps*.

Je suis harassé, et je repars immédiatement avec lui pour le Cambodge.

Les seuls moments qui m'ont été laissés sont pour vous. Comme vous le dites, à quoi tout cela pourra-t-il servir? Que voulez-vous? on n'est pas parfait! — Ce qui me suffit, c'est l'estime et l'amitié des honnêtes gens, et je vous assure que du haut jusqu'en bas je n'ai qu'à me louer.

A la même.

Kompong Luong, 10 décembre 1864.

.....

Pardonnez-moi si cette lettre est encore décousue comme toutes celles que je vous ai écrites ces temps derniers. Il est minuit, et je tombe de fatigue. Ce matin, mon roi est venu me prier de le conduire chez notre évêque, qui vient d'être nommé évêque de Saïgon. Il a fallu naviguer, parler, manger, jusqu'à trois heures de l'après-midi, et, depuis ce moment, j'ai écrit douze ou quinze pages de rapports officiels. Mon royaume n'est pas grand et les affaires ne sont pas grosses; mais j'y suis seul, et il faut tout faire; j'y suis ambassadeur, grand juge, grand amiral,

grand général, etc., etc., enfin un grand pas grand'chose, et, quand l'heure du courrier arrive, la tête m'en part (1).

... Chère sœur, que je serais content si je pouvais vous amener ici et vous faire voir toutes les richesses de mon palais, actuellement terminé! Comme tout cela est joli, et vaste, et aéré! Il y a des sculptures sur toute la façade, et, dans l'intérieur, des arabesques, des queues de paon, etc. Et mon parterre! Le Roi et les grands mandarins m'ont envoyé toutes les fleurs rares et belles du pays. Et mon jeu de boules, s'il vous plaît! Et les beaux paons apprivoisés que le Roi m'a promis aujourd'hui même! Je m'arrête pour ne pas vous donner trop de regrets (2).

(1) « Il suffit de lire les minutes des rapports de Lagrée, celles qui sont écrites de sa main, comme celles qui ont été dictées, pour être bien convaincu de la solidité de cette tête qui savait faire face à tout. »

(2) « La maison était en bois, couverte de chaume. Mais de Lagrée en avait été lui-même l'architecte, et pas un mandarin ne pouvait se vanter d'avoir un palais plus élégant, plus coquet et surtout mieux tenu. A côté et dans la même enceinte, une infirmerie, un corps de garde, un magasin et quelques dépendances complétaient cette résidence annoncée de loin par un mât où flottaient nos couleurs. Ce petit établissement français était [situé au bord du fleuve, le dominant de dix mètres, mais presque noyé par ses eaux pendant les crues; il avait été bâti] sur un terrain [gracieusement concédé par le Roi et] consacré par la présence d'un magnifique banian, l'arbre sacré dont l'ombre ne couvre d'ordinaire que les bonzeries, les pagodes et les tombeaux. »

A la même.

Kompong Luong, 22 janvier 1865.

... Il vous semble que c'est bien simple de prendre la plume et d'écrire pendant trois ou quatre heures aux personnes que l'on aime. Erreur ! Ainsi, au moment où je m'y attends le moins le courrier m'arrive avec des dépêches pressées de l'Amiral : « Allez voir le Roi du Cambodge. Allez ici, allez là... Tâchez de nous envoyer un chargement de bois de charpente. Où en sont vos constructions ? Répondez longuement et *immédiatement*. »

Voilà ce qui m'est tombé sur les épaules, il y a quelques jours, et il en est presque toujours ainsi. Cette fois, j'en ai eu pour douze heures de courses et seize grandes pages de discours... J'oubliais une chose : « Envoyez-nous des échantillons de bois, et des animaux pour notre jardin et pour expédier en France. » Je laisse de côté bien des questions incidentes ! Quoique j'aie une santé de fer, toujours sans

[Et, en effet, des bonzes avaient aussi choisi ce lieu pour asile.]
(Vicomte de Carné, *Voyage en Indo-Chine et dans l'Empire chinois.*)

ma gorge, qui ne guérit pas, j'ai la tête cassée avant que tout soit terminé...

Je puis cependant vous assurer que je ne me trouve point trop malheureux; on m'oublie beaucoup, c'est vrai, mais je suis bien philosophe et ne m'en attriste guère.

Parlons plutôt de mon palais : il est complètement terminé avec ses annexes; les Cambodgiens ne se lassent pas d'en admirer les proportions grandioses et l'aspect pittoresque. Mon parterre est enviable et toutes les fleurs du Cambodge y sont représentées. J'ai aussi planté des arbres qui profiteront à mes successeurs : bananiers, palmiers, grenadiers, orangers, etc. Tout pousse merveilleusement. En outre, comme on me demande des animaux et qu'en attendant les occasions il faut que j'entretienne ceux que je puis me procurer, j'ai un vrai jardin zoologique : des sangliers, des cerfs, des singes, des paons, des écureuils incroyables, des loutres, des cigognes de deux mètres de haut, etc., etc. Mon roitelet fait chercher pour moi des tigres et des rhinocéros; mais, à ma grande joie, ils ne se présentent guère jusqu'à présent... Vous ai-je dit que, dans une de mes excursions, mes matelots ont tué un boa de plus de douze pieds de longueur? J'ai aussi des oies, des canards et des poules pour ma cuisine; mais, malheureu-

sement, les chats-tigres, — ou des voleurs, — en font chaque nuit un horrible carnage. J'ai fait dresser des pièges.

Comme nous sommes maintenant en pleine saison sèche et que, depuis trois mois, nous n'avons pas eu une goutte d'eau, je parcours tout le pays. Mon petit roi m'a fait construire une voiture à laquelle on attelle de tout petits bœufs sauvages. Je fais, conduit par mes montures cambodgiennes, des courses très amusantes. Aujourd'hui, je suis connu de tout ce petit royaume; les gouverneurs des provinces sont à mes pieds et on ne m'appelle plus que « le grand général »... Je vous donne ma parole que je n'en abuse pas, je suis bon prince : tous les enfants me mangent dans la main et me montent sur les épaules.

Je viens d'apprendre que le roi de Siam s'inquiète à mon sujet. Il a demandé quel est mon âge... si j'étais grand... gros... si j'avais de la barbe... si j'étais bête ou non. Le mandarin qui arrive de Bang-kok et me rapporte ce fait affirme avoir assuré que je n'étais pas bête. — « Si tu avais répondu autrement, me le répéterais-tu ? » lui ai-je dit. Pour le coup, il a ri comme une bête qu'il est lui-même.

P. S. — On m'annonce pour demain deux petites panthères.

A Madame de P....

Haut Cambodge, 10 février 1865.

Ma chère T....,

Que puis-je dire pour m'excuser? Évidemment rien de bon, et je vous assure que ma confusion est grande. Dieu merci! je puis protester contre toute mauvaise interprétation de mon silence et dire en toute naïveté que je ne suis pas aussi coupable que j'en ai l'air. Si du moins je pouvais avoir moi-même quelque reproche à vous adresser, cela me permettrait peut-être de faire haute mine. Si seulement, dans votre dernière lettre, vous m'aviez appelé « Monsieur », comme dans la précédente, je pourrais faire semblant de bouder. Mais, non, je ne trouverais pas le plus petit prétexte dans votre bonne et aimable lettre, au contraire... Il faut donc que je courbe humblement la tête et demande pardon... Je le fais de tout mon cœur.

J'avais cependant bien grande envie de recevoir de vos nouvelles, de celles de votre bonne mère et de tous les vôtres. Ce brave V... m'a écrit deux fois, et je ne lui ai pas répondu.

Quand on est dans la voie de paresse, je ne sais pas où l'on s'arrêterait.

Je dis paresse ! ce n'est pas cependant que les occupations me manquent, et, si vous voulez, je vais vous en donner l'interminable énumération. D'abord, il faut que, deux ou trois fois par mois je réponde à la fastidieuse série des questions officielles du gouvernement et que j'écrive, en bâillant, les choses les plus sérieuses du monde sur des sujets comme ceux-ci : « Que pensez-vous du commerce de l'opium au Cambodge ? de la culture du coton, de l'indigo ? Voulez-vous un entrepôt de sel ? Envoyez une note sur les meilleures essences de bois. Faites-nous tenir quelques animaux rares du pays, etc. » J'ai reçu hier quatre pages de questions de cette force-là. « Ma foi, mon cher monsieur, » ai-je envie de répondre, « venez-y voir vous-même, ou bien allez plus doucement. » Mais je ne répondrai pas ainsi, et me voilà pour quelques jours malheureux comme les pierres du chemin.

Puis, il faut que je fasse construire par mes sauvages des maisons, des postes, des magasins de toute sorte ; les moyens me manquent, les ouvriers ne me comprennent pas... C'est bien là, véritablement, la tour de Babel. Mais, du moins de ce côté, j'ai mes compensations : n'ayant pas de contradicteurs, je puis, tout à

mon aise, me considérer comme un grand architecte. Je m'extasie longuement devant mon palais en planches, bariolé de sculptures et de peintures. Il me semble que vous l'admiriez aussi. Il est dominé par un arbre magnifique, qui me procure une fraîcheur relative. Devant moi, j'ai le fleuve; à côté, une vieille pagode bien ombragée. Mes occupations sous ce rapport sont donc considérables et mes extases encore plus.

Il a fallu que je devienne aussi jardinier. Je suis constamment pressé par les demandes du jardin botanique de Saïgon. Il faut que j'amasse *toutes* les plantes, *tous* les arbustes, *toutes* les fleurs du Cambodge. Et les animaux!... En ce moment, j'ai deux cerfs, une biche, deux petits tigres, trois sangliers, trois singes, trois paons, deux grands échassiers aussi hauts que moi, une loutre, des hiboux, etc.; et cette ménagerie est renouvelée chaque fois que je fais un envoi à Saïgon. Notez que je ne parle ni de mes oies ni de mes canards, et cependant Dieu sait que de temps ils me prennent!

Enfin, il faut bien que je parcoure tout le pays. Je pars ordinairement pour huit jours avec trois ou quatre de mes matelots. Nous allons en char à bœufs... au très grand trot, s'il vous plaît. Il faut voir comme mes gamins cambodgiens font

courir au travers des herbes mes petits bœufs à demi sauvages !

Je dis *mes gamins*, car maintenant *Chhun*, dont je vous ai parlé, a un camarade, *Pou*, qui le complète. Ce pauvre *Pou* (prononcez *Pô*) n'est pas si drôle que son camarade; mais comme il est bon et sensible ! C'est surtout lui qui me conduit dans mes courses : alors sa nature change tout d'un coup. Il faut le voir debout sur le timon, l'aiguillon haut, excitant les bêtes par ses cris pendant des journées entières, heureux à plein cœur et riant toujours ! — Mais, hélas ! quand au retour il faut lire, écrire, parler français un peu correctement, *Pou* n'est plus bon à rien et le triomphe de *Chhun* commence. Les gens du pays prennent souvent pour interprète ce dernier, qui s'annonce comme devant un jour nous être très utile.

Dans l'énumération de mes tracas, j'ai oublié de mentionner ceux que me donne de temps à autre mon roitelet, et pourtant ils en valent la peine. Heureusement, petit à petit, nos affaires s'arrangent dans ce pays, Sa Majesté ayant fait de sages réflexions. Dernièrement, je l'ai conduite à Saïgon, où Elle a été reçue avec des honneurs magnifiques, et je l'ai ramenée dans les meilleures dispositions. Avant-hier nous avons célébré chez le Roi la fête de sa naissance. Il avait

invité en même temps que moi les trois ou quatre missionnaires catholiques du Cambodge. A déjeuner, il a bu à la santé de son *père et ami Napoléon*; puis il a fait danser devant nous l'interminable série de ses femmes. J'ai fait bien enrager tous ces messieurs, et, malgré leurs coups de coude, je n'ai levé la séance qu'au bout de deux heures. L'un d'eux avait fini par lire tout simplement son bréviaire, les autres commençaient à s'endormir.

Il est neuf heures du soir... *Chhun*, qui dort ordinairement à cette heure-là, est venu m'interrompre : « Voulez-vous, me dit-il, permettre à un matelot de tuer à coups de fusil deux ou trois chauves-souris? — *Chhun*, je crois que tu deviens fou? — Oh! non! mais ma mère est malade, elle voudrait boire du sang de chauve-souris. — Va dire à ta mère qu'elle est folle. — Oh! mais ce sont les Chinois qui disent que c'est une bonne médecine. — Alors, sauve-toi bien vite, et dis aux Chinois qu'ils sont des ânes. »

19 février.

J'achevais de vous raconter l'interruption de *Chhun* et j'allais laisser mon griffonnage, lorsque le même petit est rentré tout ébouriffé en me criant : « Un navire de feu qui arrive bien vite, bien vite! » et il s'est précipité de nouveau vers

le rivage. C'était, en effet, un petit bateau à vapeur qui m'apportait, à cette heure indue, ma promotion au grade de capitaine de frégate. Il m'a fallu toute cette nuit lire des lettres et des dépêches, et j'y ai pris un affreux mal de tête qui dure même aujourd'hui. Ma lettre aurait donc subi un retard d'un mois, si l'occasion d'un touriste, qui passe aujourd'hui et va à Saïgon, n'était venue à mon secours.

Je ne sais trop ce que je vais devenir. Mon amiral m'invite à rester encore quelque temps ici, où ma position est bonne et où mon vilain mal de gorge me laisse en paix. Cependant j'hésite et soupire après la France; je prendrai ma décision à Saïgon, où l'on m'appelle. Il faut que je rentre promptement ou que je reste une année de plus; car il est probable que, si j'arrivais en France pendant les froids, le mal me saisirait de nouveau.

L'an dernier, je vous ai parlé de mes courses aux magnifiques ruines d'*Angkor*. Cette année, je n'ai rien visité d'aussi beau; mais j'ai eu cependant, sous ce rapport, mes petites satisfactions. Ce que j'ai rencontré a le mérite de n'avoir encore été vu par personne. Entre autres, sur le sommet d'une montagne (1), j'ai découvert les

(1) Le Phnom Sonthok.

restes colossaux d'un ancien sanctuaire bouddhique. Pas de construction, — d'énormes rochers sculptés, des statues de 25 pieds de haut taillées dans le roc, des bas-reliefs, des scènes religieuses; tout cela d'un travail grandiose, naïf, et non point sans art : j'ai eu là une de mes belles journées. Ailleurs j'ai vu une pagode charmante (1), perdue dans les forêts, et qui date de la même époque que les belles choses d'*Angkor*; mais ici je n'ai été que le second, peut-être le troisième.

Dans cette pagode, pendant que mes hommes étaient à la recherche de pierres sculptées, un superbe boa s'est présenté à eux au fond d'un couloir obscur. Si vous les aviez vus sortir effarés, pâles comme la mort ! Puis les vaillants hommes se sont mis en chasse, malgré mes recommandations, et j'ai vu des scènes émouvantes. Ils ont fini par en venir à bout et l'ont apporté à mes pieds, fiers, à juste titre, de leur victoire. Cet animal mesurait quinze pieds de long. Rien ne peut donner une idée de sa force : il avait déjà la tête coupée, et on l'avait entièrement dépouillé de sa peau, que quatre hommes vigoureux étaient impuissants à le tenir. — Je rapporterai en France cette magnifique peau.

(1) Phnom Bachey.

Malgré toute ma négligence passée, je compte toujours sur votre amitié, ma chère T...; je serais bien désolé si vous me gardiez rancune, d'autant plus que je sens bien mes torts et que j'ai la ferme volonté de n'y plus retomber. Me pardonnez-vous? — Oui. — Tout de bon? — Eh bien! merci! et je vous embrasse de toute amitié et de tout cœur.

P. S. — Je viens de recevoir vingt-neuf lettres, vingt-neuf! Comment faire aujourd'hui pour y répondre?...

A Madame Jules D. de La Grée.

Saïgon, 14 mars 1865.

On a insisté ici pour que je reste encore, et j'y ai consenti, mais sans me laisser fixer aucun terme. Ce qui m'a décidé, c'est qu'on exigeait que je retournasse pendant deux ou trois mois au Cambodge pour mettre mon successeur au courant. Cela m'eût entraîné loin et je serais arrivé en France vers la fin de la saison chaude. Mieux vaut, il me semble, attendre la fin de l'année. Je vais abandonner, autant que possible, pipes et cigares, et tâcher d'en finir avec cet affreux mal de gorge. S'il persiste malgré tout

et ensuite me reprend trop vivement en France, je serai à deux doigts du moment de ma retraite et j'aurai les coudées franches...

... Dans quelques jours j'irai probablement faire une grande course avec mon roi, à qui, dit-on, le roi de Siam veut faire une visite. Ce sera amusant. On me prépare une cabane ornée d'incroyables oripeaux. Mon amiral m'a dit, en partant, qu'il comptait obtenir, à Paris, que ma position au Cambodge fût améliorée et régularisée; mais, selon toute probabilité, je déclinerai les offres qui me seront faites : quelques milliers de francs ne valent pas l'indépendance.

Je ne vous parlerai pas longuement de la Cochinchine, qu'il a été question d'abandonner à la fin de l'an dernier. On se décide à y rester, et je crois que l'on fait bien; mais il en est résulté une crise fâcheuse, les affaires subissent un arrêt funeste. M. de La Grandière va passer six mois en France; on dit qu'il reviendra. En attendant, nous serons gouvernés par l'amiral de la station de Chine.

A la même.

9 avril 1865.

A peine éveillé, il faut que je parte pour un long et pénible voyage. Je vais, en même temps que mon roitelet, à *Kompot*, petit port de mer sur le golfe de Siam. Il n'y a que 40 lieues de distance, mais il nous faudra huit jours au moins pour arriver, parce que nous sommes en pleine sécheresse. Depuis six mois bientôt, nous n'avons pas eu une goutte d'eau. Tout est brûlé sur les routes : pas d'eau pour les hommes, pas d'herbe pour les animaux. Aussi suis-je obligé de me priver de tout confortable et de toute escorte; j'ai bien assez de mal pour emporter quelques approvisionnements. J'aurai probablement une occasion à *Kompot* pour vous écrire. Ces quelques mots ne sont donc que comme en-cas.

Je passerai sans doute là-bas une quinzaine de jours et je m'y ennuierais bien, à moins qu'un bateau français n'y arrive en même temps, ainsi que l'a promis à peu près l'amiral de La Grandière à son départ.

L'épouvantable chaleur que nous éprouvons en ce moment m'abat à un point extraordinaire, et je n'ai de courage à rien; aussi, moi qui aime

tant à courir, j'entreprends ce voyage avec horreur (1).

On pense que le roi de Siam viendra à Kom-pot; si cela se réalisait, j'aurais encore sur les épaules une lourde affaire.

... Je suis en train de charger mes chevaux et mes éléphants. Il faut que je vous quitte pour voir tout cela.

Vous ai-je dit que mes hommes ont tué un petit tigre derrière ma porte et que nous en avons pris un dans un piège à côté de mon poulailler? Ce sont plutôt de très gros chats-tigres, gros comme des chiens.

A la même.

17 juin 1865.

J'ai reçu votre lettre du 10 avril. J'espère que vos douleurs névralgiques sont maintenant complètement passées. Vous dites toujours que vous vous portez bien, et toujours vous avez quelque chose qui cloche.

(1) De Lagrée a été fort souffrant, en effet, pendant ce voyage. Quant au roi de Siam, il n'est pas venu au rendez-vous donné par lui-même. Il jouait encore Norodom et ne se souciait pas de se trouver en face de Lagrée.

Je ne suis qu'à demi étonné du retard que subissent mes dernières lettres ; il paraît que depuis quelques mois le courrier de Saïgon a avancé son jour de départ et... je n'en savais rien ; mais je ne veux pas m'excuser trop, de peur de vous priver du secret et si doux plaisir de me trouver en faute, — n'est-il pas vrai ? Je voudrais, ci-inclus, vous adresser quelques fleurs de mon jardin ; elles plaideraient pour moi. Comment faire?... les plus belles, les plus odorantes sont de si grandes dimensions ! Mon roi vient de m'envoyer un rosier dont la fleur est extrêmement régulière et de très bonne odeur, — c'est une merveille pour le pays ; mais cela ne vous intéresse guère, je me contente donc d'une petite fleur blanche qui embaume ! son parfum tient le milieu entre le jasmin et l'orange.

Je crois vous avoir parlé de mes deux beaux bœufs sauvages. Ils m'ont joué un vilain tour ces jours derniers. Je les avais pris pour aller chez le Roi, à 6 kilomètres d'ici, voir des danses ; malheureusement le chemin était défoncé, et les bœufs se sont quelque peu amusés à m'emporter plus vite que je ne voulais. J'ai fait mes 6 kilomètres en 26 minutes, mais... je suis arrivé littéralement couvert de boue, si bien qu'il m'a fallu rebrousser chemin. Eux, ils étaient su-

perbes à voir ! J'en ai eu les mains malades pendant deux jours, tant j'avais fait de force sur les rênes. — Mon prince prétend qu'il y en a de plus beaux encore au Cambodge et vient de donner l'ordre d'en faire chercher.

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, que j'allais demander un remplaçant. De quelque manière que les choses se passent, je vous promets que je ne m'éterniserai pas ici : j'ai besoin de me retremper le moral auprès de vous tous et sous un soleil moins brûlant ; je n'ai plus d'énergie... que pour dormir et baguenauder. Ma gorge seule veut rester, et sans elle je serais déjà loin. Quant à revenir plus tard ici, je n'y songe guère et j'y songerai encore bien moins quand j'aurai mis le pied en Europe. Dans tous les cas, pour les vacances prochaines il ne faut pas y penser, et je le regrette bien, puisque nous aurions été tous réunis ; mais c'est impossible.

Vous avez eu sans doute la visite de l'Empereur ; quoi qu'il ait fait ou vu, je pense bien que l'Algérie profitera de ce voyage. Je lis toujours l'*Akbar* avec intérêt et je suis stupéfait de ce qui se passe là-bas. En somme, nous sommes beaucoup plus habiles ici. Et ces..., ces... députés!... J'ai lu une séance de la Chambre dans laquelle on dit sur l'Algérie des âneries sans



nom ! Enfin, puisque le Français est le peuple le plus spirituel de la terre, tout est bien...

A la même.

Haut Cambodge, 8 juillet 1865.

J'ai reçu votre missive du 16 mai... En la lisant, j'ai été sur le point de me laisser gagner par votre enthousiasme. Heureusement je suis parvenu à me retenir ! mais je ne réponds de rien à la prochaine lettre, dont je vois d'ici le diapason... Vous vous mordez peut-être les lèvres de l'avoir écrite ! — Chère sœur, il n'est plus temps, elle est en route... Ces frères marins n'ont pas de lyrisme, pas de cœur ! Quoi qu'il en soit, j'attends, moi aussi avec impatience, le résultat de ce voyage de l'Empereur, et, à moins de circonstances imprévues en Europe, je crois que d'ici à un an l'Algérie aura reçu une heureuse impulsion.

J'ai, en ce moment, le petit père D..., qui est venu visiter le Cambodge. Il est bien vieilli, malgré sa vivacité apparente !

Chhun se porte bien. Il est à cinq ou six lieues d'ici, auprès de son père, mon charpentier

en chef, qui me construit un magasin superbe. Il m'écrit par toutes les occasions. Ses lettres se terminent toujours ainsi : « Je prie Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit, pour que vous vous portiez bien ; moi, je suis en bonne santé. Je voudrais avoir quelque chose de joli à vous envoyer, mais il n'y a rien ici. » Quant à *Pou* (vous connaissez *Pou*, n'est-ce pas ?), il ne me quitte pas plus que mon ombre et devient grand et fort. Je vois malheureusement poindre en lui une passion... terrible dans ce pays : il a la fureur des combats de coqs. Tous les sous que je lui donne y passent. J'ai dû lui acheter un coq de 3 francs, et je le vois errer constamment, sa bête sous le bras, en quête de concurrents. *A-Kuong*, le petit frère de *Chhun*, grossit toujours ; mes matelots lui demandent l'adresse de son tailleur, qui lui fait les habits si justes (il est toujours tout nu), et cette plaisanterie paraît le contrarier. Il entre chez moi, — toujours, par hasard, quand je me mets à table, — et trouve que je ne sucre pas assez mon café ! Il est enclin à la galanterie, malgré sa grosse écorce, et minaude volontiers auprès de *Mi-pum-sen*, une de mes amies intimes, qui a cinq ans et des bracelets d'or aux pieds et aux mains. Soit dit entre nous, je crois qu'il est payé de retour : ses airs de petit ours ne déplaisent pas.

Mon roitelet a eu l'amabilité d'acheter une voiture française et de faire arranger la route qui conduit au palais, en sorte que je roule carrosse et ne m'en trouve pas plus mal. Après-demain nous allons déjeuner chez lui avec le petit père D...

J'ai enfin réussi à faire pousser de la chicorée et des radis. Ce triomphe m'enhardit : j'aurai des choux. En quelques jours je viens de perdre trois biches : deux se sont enfuies, la troisième a été étranglée par un chien. Mon tigre en cage devenait trop méchant ; j'ai eu peur d'un accident pour les enfants : j'ai prononcé la mort et il l'a subie sans résignation aucune.

J'allais oublier de vous dire qu'on m'a donné un second compagnon, un fort jeune lieutenant de vaisseau bien gentil et doux, qui m'enlève une partie de mon travail, la plus ennuyeuse : en sorte que tout va bien maintenant.

Le petit père D... devait amener des dames de Saïgon, — des dames pour de vrai, je vous prie. Il paraît que, au dernier moment, elles ont fait faux bond. C'est dommage, car c'eût été ici une véritable révolution.

J'ai beau repasser dans ma mémoire vos dernières lettres, je ne vois pas que vous me disiez les tendances de Paul. Que veut-il faire, ou que voulez-vous faire de lui ? Si ma lettre vous ar-

rive à Goncelin, donnez de mes nouvelles aux amis. Dites à Dumont que je viens de recevoir ses lettres et que je lui écrirai par le prochain courrier; mes amitiés les plus affectueuses à M^{me} A... Embrassez pour moi leurs enfants; je les crois gentils, bien qu'Alfred me corne aux oreilles qu'ils lui ressemblent. M^{lle} A... me fait demander des graines de vers à soie du Japon. Hélas! comment faire? je ne connais absolument personne là-bas, et les occasions partant de Saïgon sont rares et imprévues. Il y en avait une, il y a quinze ou vingt jours; qui sait quand il s'en représentera? Je vais écrire à Vial à cet égard et j'attendrai sa réponse.

J'embrasse et aime bien ma nièce Lucie. Demandez-lui, de grâce, auquel des deux portraits que j'ai d'elle elle ressemble aujourd'hui. Tous les gros baisers du monde aux petits, et à vous le meilleur. Amitiés à Jules, diableries à Casimir, les mains à Sachet.

A Madame de P....

Haut Cambodge, 15 septembre 1865.

Ma chère T....,

J'ai reçu très en retard votre lettre de mai. Je

n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir je l'ai lue et relue, ne la trouvant point encore assez longue. Il est bien vrai que j'ai les doigts emparessés par le climat, mais non le cœur...

Ne m'en veuillez pas trop si j'ai manqué le dernier courrier. En outre d'un surcroît de travail, au moment de terminer je me suis vu interrompre par un vilain accident qui, je le confesse, m'a tout bouleversé. Mon pauvre petit *Chhun* s'est affreusement cassé le bras dans un petit poste que j'ai à sept ou huit lieues de moi et où il servait momentanément d'interprète. On me l'a apporté dans une barque, tout sanglant, tout défait. Le sergent du poste, qui sait que j'aime beaucoup cet enfant, avait refusé de laisser faire un premier pansement par les gens du pays et me l'envoyait en bien vilain état. C'était d'autant plus sot que, notre chirurgien étant absent, je n'ai su que faire et j'ai dû expédier notre petit malade dans un village voisin, où se trouve un de ses parents qui est médecin indigène. Il y a eu ainsi toute une journée de retard, et le petit a bien souffert. Enfin le médecin cambodgien a fait son possible pour tout remettre en place; mais il y aura raccourcissement et longue plaie. Voilà près d'un mois que l'accident a eu lieu et la guérison est bien lente. Heureusement, mon chirurgien est revenu, *Chhun* est

chez moi, nous le soignons de notre mieux, et il a repris courage. Mais comme j'ai été ennuyé ! Il a été question de gangrène, d'amputation, etc., tous les vilains mots des docteurs !...

Depuis qu'il est malade, sa bonne petite figure est devenue plus drôle encore. Tous les jours je lui dis : « Tu seras guéri demain, » et tous les jours il me croit. Puis nous jouons beaucoup aux cartes, à la bataille, bien entendu. Nous nous mettons par terre sur une natte, et, n'ayant qu'un bras, il se sert de ses pieds pour ramasser ses cartes.

Vous me demandez si lui et ses camarades sont chrétiens. Je croyais vous l'avoir dit et vous avoir remercié de sa part pour la médaille que vous lui avez envoyée. Afin de le distraire, j'ai, peu à peu, laissé ma porte ouverte à tous ses petits amis, et depuis quelques jours je suis en proie à une véritable invasion. Ils sont très amusants, fort étourdis, mais, chose singulière, n'abusent nullement des licences qu'on leur donne. Si je devais revenir dans ce pays, j'emmènerais *Chhun* en France pour quelques mois, et aussi le meilleur des autres, son intime ami ; mais je ne suis nullement enclin à revenir ici. Puis, quelle lutte j'aurais à soutenir contre la mère du petit, que j'appelle « la grande mandarine », à cause du commandement qu'elle exerce

sur tout son voisinage, à commencer par son mari! Et le petit lui-même, qui aujourd'hui brûle de m'accompagner, hésiterait peut-être au dernier moment; car ici, — et c'est l'honneur de ces peuples, — l'attachement est extrême entre fils et mères... Du reste, non! Je ne mènerai en France aucun de mes petits. Les civilisés viendraient me dire qu'ils sont laids. — Et pourquoi, s'il vous plaît? — Parce qu'ils ont la tête ronde, parce qu'ils ont peu de nez et le coin de l'œil relevé. — Belles raisons, vraiment!

Vous voulez savoir si notre nouvelle conquête me paraît toujours aussi avantageuse, et vous me dites qu'une personne désire avoir quelques renseignements sur les ressources vraies du pays, — sans doute pour y tenter quelque opération commerciale. Sous un point de vue général, je vous répondrai que tout fait espérer un bel avenir, si nous savons profiter des immenses ressources de ce pays. Avec un fleuve comme celui que nous avons, la terre ne se refuse à rien : coton, tabac, soie, indigo, thé, tout vient bien. A peu de distance, les montagnes fournissent les bois, résines, etc., sans compter. Nul besoin de tracer des voies de communication : c'est le fleuve qui les procure dans toutes les directions. La race annamite est intelligente, douce et laborieuse. — Avec de pareilles condi-

tions, tout est possible ; mais l'étude du pays est encore incomplète ; l'organisation de la colonie n'avance que péniblement, et, comme dans toute œuvre naissante, les tâtonnements seront coûteux. Le commerce cherche sa voie ; il est donc impossible de dire encore dans quelle direction il trouvera la fortune. Pour fonder, il faut un engrais de patience, de travail et d'argent, et, le plus souvent, la moisson n'appartient pas à la génération qui sème. Voyez ce qui se passe en Algérie. Il est vrai que, là, nous sommes en présence d'une population forte et hostile ; mais si près de France, avoir si peu fait encore !

L'époque de mon retour n'est pas encore fixée et ne pourra l'être qu'en décembre ; quoi qu'il arrive, je compte bien être à Toulon, par conséquent à Marseille, au plus tard le 1^{er} mai. L'échéance me paraît éloignée et l'ennui me gagne ; mais je n'y puis rien. M. de La Grandière, notre amiral, revient de Paris en fin novembre ; il ne me laissera partir que lorsque j'aurai mis complètement au courant le successeur qu'il me désignera. Puis, il faudra attendre un bâtiment partant pour Suez ; tout cela est long.

En ce moment, et pour quelque temps encore, je vis presque sous l'eau. Notre fleuve est partout débordé, et on ne découvre au-dessus que les toits des maisons et les cimes des arbres. Les

routes sont couvertes, et, de tout le voisinage, ma maison seule, dont j'avais fait élever le terrain, est abritée de l'inondation. Aussi est-elle le rendez-vous de tous les animaux sans gîte... Les poules viennent pondre dans mon lit.

Je m'aperçois que j'ai eu le tort, ma chère T..., d'attendre le dernier moment pour vous écrire. Mon roitelet vient à l'instant d'entrer chez moi à l'improviste pour m'annoncer qu'il va partir pour les fameuses ruines dont je vous ai parlé l'an dernier, et qu'il ne connaît pas encore. Il veut que je lui fasse en toute hâte réparer et arranger son bateau à vapeur; il m'en prie d'une façon si pitteuse, que je ferme mon courrier pour qu'il ne pleure pas. Veuillez, etc...

P. S. — Je vous envoie l'empreinte d'un superbe cachet en ivoire que le Roi m'a donné. Malheureusement la couleur ne permet pas de juger de la pureté du dessin. Ce n'est pas trop mal pour des gens... encore un peu sauvages! Vous remarquerez aussi une faute d'orthographe (1).

(1) C'était un nouveau cachet dont Norodom avait fait graver l'exergue en français.

A Madame Jules D. de La Grée.

15 octobre 1865.

.
 Nous sommes en ce moment, au Cambodge, dans l'eau jusqu'au-dessus des routes. Partout on n'aperçoit que les têtes des arbres et les toits des maisons. La crue a été considérable. Ma demeure et mon jardin font l'envie de tout le monde. C'est, de tout le voisinage, le seul point où l'on puisse marcher. Malheureusement ma terre, nouvellement élevée, se laisse pénétrer. Il se fait des trous, des fentes, des affaissements, et je me demande parfois si le palais ne dégringolera pas! Rien n'est parfait! Quant au fleuve, il est magnifique; je l'ai sondé ce matin en face de ma maison, soixante-quatorze pieds de profondeur! Et ce n'est qu'une branche latérale! Je connais un endroit, peu loin d'ici, où il doit y avoir, en ce moment, près de 50 mètres d'eau.

C'est le moment des belles chasses dans les montagnes, où tout le gibier va se réfugier; mais je suis trop paresseux. Puis, je l'avoue, ce jeu-là me semble trop risqué. Dans toutes les belles histoires que les gens du pays racontent, il y a

toujours quelque pauvre diable qui périt. Ils prétendent, je le sais bien, qu'il n'y a que les imbéciles qui se laissent pincer ; mais pourquoi un rhinocéros ne me prendrait-il pas pour un crétin ? Donc, je m'abstiens.

Je viens d'envoyer à Saïgon un joli petit chat-tigre de sept mois, qui a été allaité par une femme ; il est assez bien apprivoisé. Dernièrement, un grand mandarin m'a apporté une magnifique peau de tigre mesurant 2^m,90 du nez au bout de la queue ; impossible de voir rien de plus beau. J'ai tout de suite pensé à vous ; mais, malheureusement, et c'est toujours ainsi, elle n'était pas préparée du tout et il était trop tard. Nous avons employé un savon arsenical pour la préserver, rien n'y a fait... Je crois donc que pour vous en apporter une, il faudrait aller chercher moi-même l'animal !

A la même.

Haut Cambodge, 20 novembre 1865.

Dans une dizaine de jours j'irai à Saïgon ; je pense que mon ancien Amiral, M. de La Grandière, sera arrivé par ce courrier, et j'arrêterai défini-

tivement l'époque de mon départ. J'ai reçu de lui, dernièrement, une lettre écrite de Paris. Il paraît croire que je consentirai à rester encore cette année avec lui, et sans doute il va me faire de belles propositions, mais il compte sans son hôte.

Je viens de faire une jolie excursion sur le territoire siamois, où nous avons quelques affaires à régler; mon petit bateau a pu me conduire fort loin dans l'intérieur des terres, aussi le voyage a-t-il été presque sans fatigue. La ville de Bat-tambang, où je suis allé, est dans un pays d'une fertilité tellement extraordinaire que tous les produits de l'Orient s'y rencontrent. Sans m'écarter de plus d'un kilomètre, j'ai passé en revue tous les arbres, toutes les plantes, que je connais : café, thé, tabac, coton, chanvre, indigo, etc., etc. Et de belles forêts ! et de magnifiques ruines !

Une des affaires qui m'amenait était un long imbroglio de succession débattue entre deux princesses cambodgiennes. Toutes les deux m'ont fait une cour effrénée et chacune d'elles, quand elle a cru sa victoire assurée, a remis son affaire entre mes mains. Il y avait un an que les procès duraient. J'ai partagé la fortune en deux parts égales et ensuite... je me suis sauvé. Oh ! les beaux bijoux que j'ai eus entre les mains !

les belles pièces de soie ! Que j'aurais voulu en emporter ma part ! L'une des princesses m'a offert quatre belles pièces de Chine qu'il a fallu refuser... par conscience, hélas ! Ce que voyant, l'autre m'a offert cinq cents oranges... qui étaient excellentes. — L'une des princesses avait soixante ans, l'autre est grêlée comme on ne l'est qu'au Cambodge.

Sur ce, ma bonne sœur, je vous embrasse de tout cœur, et Jules aussi.

« Cette droiture et cette modération, qui faisaient la popularité de Lagrée, n'étaient pas seulement dans son caractère et son éducation ; mais elles dérivait d'un système de conduite très arrêté, et, à tout prendre, le meilleur en fait de colonisation. Éloigné de ces utopies humanitaires qui voudraient initier, dès le premier jour, tous les peuples à notre égalité et à nos droits politiques, il n'avait pas moins de répugnance pour les méthodes utilitaires, assez à la mode aujourd'hui, qui prétendent imposer la civilisation à coups de canon et à coups de rotin, et pour lesquelles la race soumise est toujours la race déchue. Il rêvait, — désir généreux et parfaitement réalisable, — la conquête pacifique du Cambodge par la confiance, par la moralisation, par l'exemple. « Le peuple cambodgien, je ne saurais trop le dire, extrêmement doux et craintif, écrivait-il, a besoin d'être rassuré par tous les moyens possibles. Il sait que

« nous sommes assez forts pour le délivrer de ses
« ennemis du dedans et du dehors; il nous sera
« complètement acquis le jour où il aura la convic-
« tion que nous respecterons son travail et ses
« droits (1). »

Après vingt ans, nous pouvons mesurer la distance qui nous sépare de la conquête pacifique opérée par des hommes tels que l'amiral de La Grandière, M^{sr} Miche et Doudart de Lagrée.

Qu'est devenue cette œuvre féconde?

Qu'a-t-elle gagné à passer des mains d'un loyal marin en celles d'un gouverneur civil? Au lieu de se consolider, elle semble profondément ébranlée. La population paisible du Cambodge se tourne contre nous. Elle est aux prises avec l'insurrection; elle est entraînée, malgré elle, du côté des rebelles; et le soulèvement, devenu général, a été provoqué par un coup de force inutile, par l'expédition du 17 juin 1885 conduite à main armée par M. le gouverneur Thomson dans le palais du roi.

Pauvre Norodom! Que n'a-t-on pas dit sur ton compte? Que n'a-t-on pas raconté de tes caprices et de tes vanités, de tes méfaits et de tes exactions? Sans doute, on nous a bien appris que tu consentais à nous céder la régie de l'opium; mais on nous a dit aussi que tu tenais aux finances, que tu voulais administrer les douanes. Tu ne renonces pas au trafic des esclaves, aux douceurs du harem, que sais-je encore? Tu entretiens un corps de bayadères, un corps de musiciens organisés tout militairement; il te faut une

(1) Article de M. F. Butel, n° du 15 novembre 1885 de *la Controverse et le Contemporain*.

garde d'honneur de cinquante tagals. Devant un tel tableau, les puritains de notre parlement se sont voilés la face.

Impossible de tolérer de telles prétentions!

En somme, rien de neuf; de Lagrée nous l'avait déjà dit :

Norodom n'est point un roi parfait. Comme moralité, il laisse à désirer. Que voulez-vous? il est de son temps et de son pays. Il ressemble en cela à ses frères, les princes d'Orient, qui ne prennent de notre civilisation que le mauvais côté. Est-ce leur faute?

En tout cas, y a-t-il là une raison pour les déposer aussi sommairement? Ne se donne-t-on pas le tort de vouloir motiver la fameuse lettre de protestation adressée, le 9 août 1884, au Président de la République? Cette lettre est un document curieux destiné à figurer dans les archives de notre histoire coloniale.

Le traité du Cambodge a été imposé. Les débats, auxquels sa sanction a donné lieu à la Chambre, le constatent, « traité imposé par la force, » dit le rapporteur, « traité signé sans enthousiasme, » ajoute un membre du gouvernement. — L'ironie après la violence! — C'est bien. Mais, où nous a conduit la violence?

Le 8 janvier 1885, l'attaque imprévue du poste de Sombor et la mort du lieutenant Bellanger, tué en le défendant, furent un avertissement. Il nous tirait de nos illusions. Si-Wotha rentrait en scène, il venait, lui aussi, s'opposer par la force à l'exécution d'un traité imposé par la force. Si-Wotha, nous le connaissons depuis longtemps par les récits de Lagrée; c'est le chef des rebelles, c'est le frère du roi, un

ambitieux, un prétendant; c'est « *le d'Orléans de là-bas*, » dit Paul Bert.

Quoi qu'il en soit, quand nous lui avons offert une si belle occasion de marcher contre nous, nous n'avions aucune force à lui opposer. Quelques troupes eussent suffi pour le refouler et le maintenir dans le Nord; car c'est par le Nord qu'il réunit les Laotiens aux bandes des rebelles, et c'est par la province de Battambang qu'il reçoit, du côté de Siam, ses approvisionnements de fusils Remington.

Dans la saison des pluies, ses opérations ont été arrêtées par la hauteur des eaux. Mais l'insurrection reparaît à la première baisse. Elle s'étend au Sud et menace déjà les Vaïcos et Chaudoc, en pleine Cochinchine. Jusqu'ici, pour couvrir la campagne et protéger le paisible habitant qui ne demande qu'à nous rester fidèle, nous n'avons aucun poste pourvu de munitions et de troupes solides pour rayonner au loin.

Il y a plus : les troupes annamites, dont nous faisons nos auxiliaires contre les Cambodgiens, créent un péril nouveau. Entre les deux peuples, il existe une haine de race, une antipathie invincible, que dès longtemps déjà et à maintes reprises avait signalées de Lagrée. Si-Wotha n'a pas manqué d'exploiter ce sentiment en faisant vibrer contre nous la fibre nationale. De connivence ou non avec Norodom, c'est au nom du plus pur patriotisme qu'il prêche la révolte. Ainsi, par la violence, se trouve compromise l'œuvre si pleine d'avenir et d'espoir que nous devons à l'initiative, à la modération et à l'intelligence de Dou-dart de Lagrée.

III

ARCHÉOLOGIE DU CAMBODGE

Par ce qui précède, on voit ce que de Lagrée, comme diplomate et comme militaire, a été pour le Cambodge moderne. Le Cambodge ancien n'a point échappé à ses investigations. Il s'est entouré des documents que pouvait lui fournir le pays ; il a puisé aux sources les plus diverses : les bonzes, les missionnaires, le roi Norodom lui-même, l'ont aidé dans ses recherches. « En dehors ou à défaut de livres et de traditions, l'histoire d'un peuple peut être complétée et parfois révélée par l'étude de ses monuments. Les inscriptions et les types divers de son architecture en constituent l'archéologie.

« De Lagrée a fondé celle du Cambodge (1). » C'est lui en effet qui, par ses actives recherches, a attiré l'attention de l'Europe sur les ruines de l'empire khmer. Nous ne voulons pas dire qu'il ait été le premier explorateur du Cambodge.

Un voyageur chinois du XIII^e siècle mentionne les palais somptueux qu'il y visita. Christoval de Jaque cite la découverte, faite en 1570, à Angkor, de ruines merveilleuses.

(1) Voy. les *Explorations et missions de Doudart de Lagrée*, pp. LXX, 312 et suiv.

Un siècle plus tard, le P. Chevreuil parle de son temple célèbre; et de nos jours enfin, l'abbé Bouillevaux, ayant visité ces ruines dix ans avant Mouhot, assurait, en 1874, qu'elles n'avaient jamais été oubliées. Pas oubliées! dans le pays, c'est possible; mais en Europe, qui les connaissait? qui s'en souvenait? qui les avait décrites ou signalées à l'attention du monde savant?

Aussi, est-ce à Mouhot, dont la relation posthume avait été publiée, que l'on en attribua la première découverte en 1860; découverte suivie par d'autres, plus nombreuses et plus importantes, opérées par de Lagrée de 1863 à 1866. Les Anglais Thompson et Kennedy, et l'Allemand Bastian, s'y succédèrent vers la fin de cette période; mais tous, sur des routes indiquées déjà par leur prédécesseur, de Lagrée, venu peu après Mouhot. Bien plus, c'est de Lagrée qui a, le premier, entrepris de dresser des plans avec des mesures exactes et des cotes rigoureuses; il a pu saisir, ainsi, des analogies, des rapports et des comparaisons avec les divers types architectoniques de l'Occident. Nul mieux que lui n'était préparé à cette étude; et si l'attention a été éveillée par Mouhot, certainement l'élan des découvertes scientifiques a été donné par de Lagrée. C'est lui qui a largement ouvert la voie à ses successeurs Bastian, Delaporte, D^r Harmand, Aymonier (1). M. de Villemereuil éta-

(1) « La troisième étape de ces fécondes recherches est l'exploration archéologiques que fit, en 1873, M. Delaporte accompagné de MM. Bouillet, Ratte, Filoz, Faraut, Penaud, le D^r Julien et le D^r Harmand. Ses importantes études ont paru sous le titre de *Voyage au Cambodge*, en janvier 1880, cinq ans après la fondation, à Compiègne, du musée *khmer* transporté maintenant au

blit cette priorité, et les preuves qu'il en donne sont contrôlées par les moulages et les estampages qui ont figuré, dès 1866, à l'exposition de Saïgon.

Des inscriptions également estampées par de Lagrée sont conservées à la Bibliothèque nationale. A l'une d'elles se rattache cette note écrite de sa main :

— « Vers l'entrée Est du plateau de Leley, une énorme plaque de grès est debout, portant de chaque côté une inscription un peu effacée. C'est la même inscription, répétée en caractères différents. »

Qui a pu faire soupçonner à de Lagrée que cette inscription digraphique ne renfermait qu'un seul texte?

Évidemment, comme l'observe M. Bergaigne dans le *Journal asiatique* de 1882, il a fallu que l'explorateur fût ici doublé d'un savant et d'un archéologue.

La remarque de Lagrée sur ce point a cela d'important, c'est que, des deux caractères employés, l'un semble originaire de l'Inde du Sud : ce serait le cambodgien ancien, celui qu'on ne parle plus aujourd'hui; mais l'autre, quel est-il? d'où vient-il? A quel idiome, à quelle famille des langues asiatiques se rattache-t-il? Les bonzes consultés gardent le silence.

Comme pour les fameuses inscriptions trilingues gravées en traits cunéiformes sur les rochers du Van,

Trocadéro. La quatrième période des découvertes, et la plus féconde au point de vue historique, est constituée par les recherches épigraphiques de M. Aymonier, qui ont donné lieu aux magnifiques et importants travaux de déchiffrement et de traduction de MM. Senart, Barth et Bergaigne, membres de l'Institut. »

de Suze et de Behistoum, la science des mages d'Orient est en défaut. Elle est restée muette. Elle a été obligée d'appeler à son aide les docteurs d'Occident.

Chose étrange! ces inscriptions du temple de Lelley, envoyées en France par de Lagrée en 1867 et reproduites en fac-similé dans l'ouvrage officiel de Francis Garnier (1873), n'ont été connues et traduites que tout récemment par M. Bergaigne. Un indianiste hollandais, M. Kern, avait auparavant déchiffré des inscriptions découvertes par le D^r Harmand, continuateur de Lagrée, et fondé les bases de l'épigraphie khmer. Pour les bonzes du Cambodge, nos savants ont donc été des révélateurs inspirés par la science, comme, il y a cinquante ans, Eugène Burnouf, déchiffrant les inscriptions trilingues de Béhistoum et de Persépolis, avait été un révélateur pour les vieux prêtres Parsis de l'Hindoustan. Toutefois, les indianistes contemporains, disposant de textes écrits en caractères dérivés de l'écriture hindoue, avaient entre leurs mains des éléments qui faisaient entièrement défaut au philologue de génie qui, le premier, pénétra le mystère des cunéiformes.

Qu'est-ce, en effet, que ce deuxième texte déchiffré par le D^r hollandais Kern à l'aide des alphabets de Java, traduit par les académiciens français Barth et Bergaigne à l'aide de ceux de l'Inde ?

Il était bien permis de s'en douter; ce texte est sanskrit. Il est écrit dans l'antique langue sacrée, la noble langue des Aryas, cette sœur aînée du grec et du latin, du slave et du saxon, et de toutes les langues d'origine indo-européenne.

Ainsi les vieux rois du Cambodge, sur les monu-

ments d'Angkor, de Bassak et de Leley, faisaient graver leur histoire en sanskrit et en langue vulgaire, comme Darius sur les rochers de Béhistoum faisait graver la sienne en sanskrit, en persan et en assyrien.

« Grâce à de Lagrée, dit encore M. Bergaigne, nous aurions pu savoir, depuis plusieurs années, si nous avons pris la peine de lire ce qu'il a rapporté, qu'en l'an 893 de notre ère, les statues de Çiva avaient été consacrées dans le temple de Leley, et apprendre du même coup qu'à cette époque l'astronomie n'était pas plus négligée au Cambodge que la philologie sanskrite.

« Les estampages reproduits dans nos fac-similés sont dus au chef de la mission.

« Je rends de grand cœur un hommage un peu tardif au courageux explorateur, mort victime de son dévouement à la science, à qui nous devons les premiers spécimens de la littérature épigraphique du Cambodge, et même la première révélation de son existence (1). »

La lecture de ces inscriptions par les indianistes ne fait que confirmer l'hypothèse, émise en 1866 par de Lagrée, que la race dominante au Cambodge était sortie de l'Inde, vu la multiplicité des textes sanskrits. Dès le sixième siècle, l'empire khmer était fondé.

On ne l'ignore pas, « quatre langues principales dominant dans la vallée du Cambodge (Me-kong) et la partie orientale de l'Indo-Chine : l'annamite, le chinois, le laotien et le cambodgien. Les deux premières ont été l'objet de travaux considérables et

(1) Bergaigne, *Journal asiatique*, 1882.

sont accessibles aujourd'hui à la science européenne.

« Le laotien, dont le commandant de Lagrée avait fait une étude spéciale, et dont on discutait encore, avant le voyage de la Commission française, le plus ou moins d'affinité avec le siamois, est identique à cette dernière langue. En comparant le dictionnaire laotien fait par M. de Lagrée avec le grand travail de M^{sr} Pallegoix sur le siamois, je n'ai trouvé que des différences résultant surtout du système d'orthographe adopté (1). » — « Le cambodgien a son caractère propre ; mais le sanskrit s'est infusé dans la langue ancienne, celle des textes lapidaires, et le pâli dans l'idiome religieux et moderne des bouddhistes khmer. »

Hé bien ! quoique les traditions locales se taisent, quoique les lettrés ne puissent lire les inscriptions qui ornent les anciens murs, nous avons pu savoir néanmoins à quelle époque, à quelle dynastie, à quelle civilisation il faut rapporter ces gigantesques débris. Ceux-ci offrent un singulier contraste entre la décadence du présent et les splendeurs du passé. Il est vrai, comme l'observe un des compagnons de Doudart de Lagrée, que l'énormité des proportions n'est pas toujours un signe de grandeur, pas plus que l'abondance des décors n'est une preuve de richesse, encore moins de beauté. Dans l'intérieur et sur tout le pourtour de l'immense pagode d'Angkor, à l'exception des dalles qui recouvrent le sol, il n'est pas une pierre qu'on ne voie revêtue d'ornements merveilleux. Un bas-relief représentant des combats légendaires y règne sur une étendue de plus de huit cents mètres.

(1) Francis Garnier.

C'est un poème en pierre, un *Mâhâbhârata* sculpté, dont l'abondance et la prolixité ne le cèdent en rien aux deux cent mille vers de l'épopée indienne.

Il faut le reconnaître pourtant; tout ce qui touche à l'ornementation y est irréprochable : la saillie des reliefs, la netteté des lignes, marquent à la fois l'adresse et le goût de l'artiste. Et cependant, de cette profusion d'arabesques, de dentelles et de ciselures, il ne jaillit pas une seule émotion. L'esprit admire, mais le cœur reste froid. L'image de l'homme, y est sacrifiée; elle y est toujours gauche et raide, sans noblesse dans la pose, sans inspiration dans les traits.

Pour les artistes de Brahma, l'homme est évidemment loin de cette pure race hellénique, dont le génie des Grecs s'efforça de reproduire la beauté olympienne dans le cycle de ses héros et de ses demi-dieux.

En fait d'art, nous croyons que la matière peut disparaître parfois au souffle qui l'inspire. Qui ne s'est senti ému devant un torse du Parthénon, ou tout autre profil de fine statuaire? Si le génie religieux des deux peuples se révèle dans de pareils contrastes, il ne faut pas oublier que le siècle de Phidias fut aussi celui de Sophocle, de Socrate et de Platon; et que le Dante, l'ami intime de Giotto, prépara Michel-Ange, Léonard et Raphaël.

IV

EXPLORATION DU ME-KONG ET DU HAUT SONG-KOI

Le désir de pousser plus loin ses études, dans un champ d'exploration si riche, était-il assez vif pour déterminer de Lagrée à accepter la mission scientifique qu'on lui offrit à la fin de 1863 ?

Voici dans quelles conditions :

Nous étions maîtres de la Cochinchine depuis plusieurs années ; il était temps de songer à relier notre colonie naissante aux riches provinces méridionales de la Chine. Saïgon devait être leur entrepôt, et la vallée du Me-kong se présentait naturellement à l'esprit comme devant fournir la voie la plus directe. Un fleuve immense la parcourt. Il descend des hauteurs du Tibet, entre la Birmanie et la Chine, coule à travers le Laos, entre le Siam et l'Annam, et finit par couvrir de ses eaux larges, profondes et fécondantes, une partie du Cambodge et de la Cochinchine.

Dans quelles limites cet immense cours d'eau peut-il être utilisé pour la navigation ? Telle est la question que l'on s'est posée dès les débuts de notre occupation.

Or, pendant son séjour au Cambodge, de Lagrée avait recueilli sur ce point des renseignements précieux. « Mélé intimement à la population indigène,

il en avait étudié la langue, l'histoire et les traditions. Il en connaissait les rapports avec les peuples environnants; » autant de données importantes et variées qui faisaient dire au gouverneur de la Cochinchine : « C'est de Lagrée qui m'a permis de songer à l'exploration du Me-kong. »

En septembre 1865, pendant le voyage que l'amiral de La Grandière fit à Paris, l'expédition fut décidée. Elle avait fait l'objet d'un rapport remarquable, adressé par le ministre de la marine de Chasseloup-Laubat à l'Empereur.

Dès son retour à Saïgon, nous voyons, dans la lettre suivante, comment l'amiral-gouverneur s'en ouvrit à de Lagrée. Mais, trop de considérations sollicitant ce dernier à revenir en France, M. de La Grandière, comme il l'écrit lui-même, « dut faire appel à son dévouement », et c'est ainsi qu'il le décida à prendre le commandement de cette mission périlleuse.

A Madame Jules D. de La Grée.

Saïgon, 21 décembre 1865.

C'est de chez Vial (1) que je vous écris à la

(1) Celui-là même auquel de Lagrée, partant pour explorer le Me-kong, avait laissé ses papiers du Cambodge. M. Vial, maintenant capitaine de frégate en retraite, était alors directeur de l'intérieur en Cochinchine. Ce fut le collaborateur le plus utile, le plus assidu de l'amiral de La Grandière : grâce à la constance et à la fermeté avec lesquelles il sut appliquer les idées de

hâte, et je crains bien que le temps ne me permette pas de remplir les quatre grandes pages du papier de mon hôte. Je suis ici depuis une huitaine de jours et je comptais pouvoir y attendre le courrier français, qui arrivera le 26 ou le 27; mais on me renvoie sans plus tarder. Entre autres choses, il faut que j'aïlle annoncer à mon roitelet que l'Empereur l'a nommé commandeur de la Légion d'honneur; je n'ai pas besoin de vous dire que cette faveur va lui donner des transports de joie.

En arrivant à Saïgon, j'ai été bien accueilli et même fort choyé par mon Amiral, revenu de France. Après avoir, pendant deux jours, causé longuement des choses du Cambodge, j'ai entamé la question personnelle, et lui ai dit, le plus diplomatiquement possible, que j'éprouvais le besoin d'aller faire un tour en France. Il m'a

l'amiral à l'administration politique et civile des indigènes, la colonie entra dans une voie dont il faut bien reconnaître actuellement les bons résultats. Félicitons-nous donc de voir M. Vial sacrifier volontairement un repos légitimement acquis, pour se dévouer aujourd'hui (février 1886) à la réorganisation du Tonkin, où il se rend en ce moment comme Résident supérieur. Ce n'est pas, d'ailleurs, sans avoir fait agréer, en haut lieu, les idées qu'il a publiées dans *l'Annam et le Tonkin*, brochure éditée en 1886 chez Challamel. Mûries par une longue et laborieuse expérience, ces idées, n'en doutons pas, porteront des fruits salutaires, à moins que l'œuvre de réparation que va entreprendre M. Vial ne soit entravée par de nouveaux partis-pris ou par les tergiversations d'une politique sans grandeur.

d'abord répondu qu'il n'avait aucune objection à formuler, qu'il me chercherait un remplaçant; mais tout cela était dit d'un air si drôle que j'ai pu comprendre qu'il avait une arrière-pensée. Et, en effet, après un silence assez long et fort solennel, il m'a posé, à brûle-pourpoint, la question suivante : « Est-ce que vous ne seriez pas homme à tenter de remonter le fleuve pendant six ou sept cents lieues? à aller voir ce qui se passe au Tibet, dans l'intérieur de la Chine, etc.? » — Sœur, qu'auriez-vous répondu à ma place? — Moi j'ai dit : « Pourquoi pas? » et je me suis mis à rire... l'Amiral aussi.

Alors il m'a raconté que, d'après les ordres de l'Empereur, une expédition d'exploration allait être tentée. Une commission, non scientifique, mais composée d'hommes de bonne volonté, partirait bientôt et tâcherait de reconnaître tout le côté de l'Asie centrale qui nous avoisine. On aurait renoncé à envoyer des savants, qui, suivant leur noble habitude, auraient été ahuris et fatigués au bout de huit jours. Enfin, l'amiral m'a proposé d'être le chef de l'expédition projetée. Comme dans toutes les choses de ce genre il y a toujours des *mais* et des *mais*, je n'ai accepté que sous condition. Paris va sans doute retarder l'affaire de telle façon que rien n'aboutira cette année. — Qui sait si les ministères ne nous

enverront pas des... bons à rien? Il ne faut jamais se faire d'illusions en pareille affaire, et je laisse venir.

Ah! pour des *bons à rien*, c'est autre chose! de Lagrée préjugait mal cette fois.

Le personnel de la Commission d'exploration fut laissé au choix de l'amiral : dans l'usage qu'il fit de cette importante prérogative, il ne pouvait être mieux inspiré. « Il sut grouper des capacités de tous genres autour d'un chef qui joignait, au savoir et à l'intelligence, une décision prompte et un ascendant moral indiscuté. »

Ces qualités nécessaires dans tous les cas, deviennent indispensables, comme l'observe M. de Villemerueil, quand il s'agit d'une œuvre confiée à des collaborateurs. Dans un long voyage; en effet, une réunion d'hommes d'intelligence et de valeur arrive fatalement au plus complet désaccord, si la volonté du chef, fondée sur une supériorité incontestée, ne s'impose pas naturellement, sans effort, pour faire concourir toutes les énergies au même résultat.

« Ce fut un des mérites de l'Amiral-Gouverneur d'avoir su discerner l'homme qui réunissait, au plus haut degré, ces conditions indispensables. Pour que l'action du chef pût être entière sur tous, il soumit ses choix à son acceptation et lui donna, non pas les pouvoirs d'un *président* de mission scientifique, mais ceux d'un *capitaine à bord de son navire*, c'est-à-dire une autorité absolue. »

Dans la préface du *Voyage en Indo-Chine*, écrit par Louis de Carné, son père, le comte de Carné, dit : « L'éminent officier, dont le nom ouvrit la liste funèbre close par celui de mon fils, n'accepta la mission à laquelle l'appelait la voix publique que par dévouement à la science et à son pays; car il emportait, au début de son voyage, le pressentiment du sort qui l'attendait. Mais, nature sévère et forte, M. de Lagrée cachait un cœur généreux sous l'inflexible rigueur du commandement militaire dont il semblait être l'expression vivante. Toujours maître de lui, même dans les plus terribles extrémités, il prenait, afin de protéger la sûreté d'autrui, de minutieuses précautions qu'il aurait dédaignées pour garantir celle de sa personne. »

Ainsi que de Lagrée nous le dit dans la précédente lettre, il apporta lui-même au roi Norodom la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et c'est du haut Cambodge qu'il écrivit à la date du 15 janvier 1866 :

A Madame Jules D. de La Grée.

Fâchez-vous, chère sœur, comptez les mots de ma lettre, injuriez-moi, s'il le faut; mais, je vous en prie, soyez bien convaincue, pour cette fois, que, si je n'en écris pas long, c'est qu'à l'impossible un *Cambodgien* n'est pas tenu.

Je craignais de manquer complètement ce courrier, obligé que je suis d'aller faire une excursion dans les montagnes voisines. Par un ha-

sard providentiel, au moment où je vais grimper à éléphant, une occasion se présente et je la saisis pour vous dire que rien n'est encore décidé relativement à ce qui me concerne. L'Amiral n'a rien reçu de Paris où, sans doute, les compétiteurs se battent. Pauvres diables, qui ne savent pas la rude santé qu'il faut pour courir ce pays!

Grande nouvelle !!! j'ai brisé toutes mes pipes et donné tous mes cigares! Voilà quinze jours que cela tient, — depuis le premier janvier. — Espérons que j'aurai du cœur jusqu'au bout!

Sœur, il y a là cinq éléphants qui m'attendent pour traverser la rivière : ce sont des personnages respectables, et M. Michelet affirme qu'ils ont de belles âmes; je n'ose les impatienter de peur que, plus tard, si, dans mes transmigrations successives, je passe par la même forme qu'eux, ils ne se vengent de mes dédains.

Adieu donc, chère sœur, et pardonnez-moi, même si ma lettre n'atteint pas les deux cent vingt mots de rigueur.

On comprend que les préparatifs d'un grand voyage ne s'improvisent pas. Cinq mois se sont écoulés déjà, et c'est à peine si la Commission d'exploration est

constituée, si son personnel est réuni à Saïgon, d'où le chef de l'expédition écrit à son frère.

A Monsieur Jules D. de La Grée.

Saïgon, 30 mai 1866.

Quelle charge j'ai prise, mon pauvre ami ! Et comme j'en sens le poids au moment décisif ! Cinq officiers m'accompagnent, sept soldats ou matelots, et une douzaine d'indigènes choisis. Ces derniers ne m'inquiètent guère ! mais les Européens ! que de difficultés pour nourrir tout ce monde, le transporter, le soigner sous un pareil climat, à travers des pays inconnus et presque sauvages ! — Comme pour me faire pressentir tous les ennuis du voyage, le sort a voulu qu'en ce moment trois de mes compagnons soient pris de maladie et que, dès avant le départ, le poids de tout le travail retombe sur moi. Heureusement et providentiellement ma santé se maintient en bon état.

Mathilde m'écrit de ne pas partir... mais, je n'ai plus le choix ! et il n'existe aucune raison au monde maintenant qui puisse me faire reculer. Du reste, je compte marcher avec prudence.

Dans cinq ou six jours, je prendrai avec tout mon monde, le chemin du Cambodge ; nous y

passerons un mois pour parachever nos préparatifs, après quoi nous irons hiverner à cent ou cent cinquante lieues plus loin, en un point assez sain où nous nous acclimaterons de notre mieux. Ce n'est qu'à la fin de la saison des pluies, vers le 1^{er} décembre, que je prendrai sérieusement mon élan avec ceux qui auront pu résister aux premiers essais. Quand, comment et combien reviendrons-nous? Nul n'en sait le moindre mot. De notre première station, je pourrai vous écrire deux ou trois lettres, et, sans doute, j'aurai à ce moment des renseignements plus clairs qui me permettront de prévoir l'issue du voyage.

Quand l'expédition fut prête et les préparatifs du départ terminés, de Lagrée voulut conduire à Angkor ses compagnons de route. C'était son champ favori d'exploration. Il y séjourna huit jours, pendant lesquels il découvrit, à Leley, l'inscription digraphique dont nous avons parlé. Sa visite aux ruines d'Angkor n'était pas un adieu, mais un point de départ; c'était le pèlerinage sacré, le baptême scientifique par lequel il voulait préluder à son expédition du Me-kong.

A Madame Jules D. de La Grée.

Krachéh, 10 juillet 1866.

Chère sœur,

Me voici arrivé aux limites de mon petit Cambodge, c'est-à-dire au point de départ de notre voyage de découvertes.

Demain ou après-demain nous nous embarquons sur de petites pirogues qui doivent nous faire franchir les rapides (1) et cataractes. Ce sont nos premières difficultés et j'espère que nous les vaincrons sans encombre. Malheureusement, les pluies sont commencées : tous les jours, bon gré mal gré, il faut en subir trois ou quatre heures et nos provisions vont en souffrir cruellement ; c'est mon grand souci. Nous sommes vingt-deux et nous traînons près de deux cents caisses de bagages et vivres, malgré tous les retranchements que j'ai pu faire. C'est vraiment trop pour une entreprise dans de pareils pays.

Je viens de recevoir, par une chance inespérée, votre lettre du mois de mai et celle de Ju-

(1) Les rapides de Sambok-Sombor ont été franchis, pour la première fois à la vapeur, en 1885, par un torpilleur, sous la direction du capitaine de vaisseau Reveillère et par une canonnière dirigée par l'enseigne de vaisseau de Fésigny.

les; d'ici à quatre ou cinq mois je ne dois plus compter sur rien, les communications étant extrêmement difficiles. Vos lettres et les journaux que vous m'envoyez me prouvent bien que l'Algérie est dans le plus triste état. C'est vraiment une chose incroyable que cet aveuglement persistant du gouvernement, et, on peut le dire, de l'opinion publique en France. Nous qui sommes entourés ici de colonies de toutes sortes, anglaises, hollandaises, espagnoles, etc., nous restons stupéfaits de tant d'incapacité. Certes, notre Cochinchine n'est pas encore bien brillante; elle est dans des conditions de climat bien terribles; mais du moins on y cueille les idées et les hommes, — et personne n'a encore songé à en faire un *royaume Annamite*.

Vous ai-je dit que nous avons eu une belle exposition à Saïgon et que l'on se prépare avec ardeur pour l'exposition de Paris, où, coûte que coûte, la colonie veut faire sensation? Vous ai-je dit que j'avais eu une médaille d'argent et deux médailles de bronze? Mes beaux bœufs coureurs ont été achetés pour Paris.

Je vous envoie un bout de tartine du *Courrier de Saïgon* sur le départ de notre expédition; c'est pour vous et, je vous en prie, n'en faites pas part aux quatre-vingt-six départements.

Le Laos, encore peuplé en partie de tribus sauvages, est la grande région que suit le cours du Me-kong et qui, du Sud au Nord, s'étend du Cambodge au Yun-nan.

Elle longe d'un côté les royaumes de Siam et de Birmanie, de l'autre l'Annam et le Tonkin, dont elle est séparée par une chaîne ininterrompue de montagnes accidentées. Les Annamites, dit-on, plus que la nature, rendent cette chaîne infranchissable. Le D^r Harmand en a fait l'expérience en 1877, lorsque, à force d'énergie, il est parvenu à traverser la ligne de faite en face de Lakhon pour gagner la capitale de l'Annam.

Sans y pénétrer complètement, de Lagrée s'engagea dans le massif et arriva jusqu'à Attopeu.

Ce n'était qu'une diversion en dehors de l'itinéraire indiqué. Dans cette exploration partielle, il recherchait à utiliser le séjour prolongé qu'il fut obligé de faire à Bassak.

Plusieurs de ses rapports et de ses lettres sont datés de ce point.

A la même.

Bassak, 1^{er} novembre 1866.

Chère sœur,

Si cette lettre a tant soit peu de chance, elle peut arriver fort peu après le jour de l'an, et vous porter en temps utile mes souhaits pour 1867.

Me voilà en plein Laos. Avec la carte de Mouhot, vous pourrez à peu près me suivre. Je ne sais où on est allé prendre ces inventions de fièvres et de maladies épouvantables au Laos ; nous sommes partis vingt-deux, et nous sommes encore vingt-deux, aussi bien portants qu'au départ. On ne voit pas de pareilles santés en Cochinchine. Il faut dire que j'avais eu la précaution d'emporter beaucoup de vin et beaucoup de farine et que, jusqu'à ce matin 1^{er} novembre, nous avons bu et mangé comme des personnes naturelles.

Notre courrier, qui nous est indispensable, n'arrivant pas, je ne puis me mettre en route : pour passer le temps, je vais faire une excursion d'une quinzaine de jours du côté des sauvages. Si je ne me trompe, vous trouverez chez Mouhot la position de la ville d'Attopeu, où je me rends. C'est à ce grand marché que l'on achète des esclaves, de la poudre d'or, et beaucoup d'autres belles choses. Je suis capable de m'offrir un esclave... bien entendu pour lui donner la clef des champs quand il lui plaira. Il paraît qu'on en trouve de très doux, très gentils et très fidèles.

La vie que je mène n'est pas bien gaie : je suis obligé de travailler comme un nègre pour régaler de ma plus lourde prose mon Amiral et mon

ministre. Quel épouvantable supplice ! Voilà huit jours entiers que je viens de consacrer à un rapport où je parle commerce, langues, religions, et une foule d'autres choses que je n'entends guère. Il faut donc me savoir gré de ce que j'écris encore et me pardonner mon griffonnage. — Me voyez-vous achevant ma quarante-cinquième page de rapport !

Les Laotiens sont décidément de braves gens et ne nous reçoivent pas trop mal. Ce sont de beaux hommes, élancés, avec de bonnes figures douces. Quant à leurs femmes, elles sont petites, et ma foi très gentilles... mais oui !... quand elles sont jeunes ; aussitôt qu'elles atteignent vingt-cinq ans, adieu les grâces ! — Vêtement, de la tête à la ceinture... absent ! — On s'y habitue.

En fait de curiosités, rien de bien extraordinaire à vous signaler, si ce n'est la cataracte de Khon, qui n'en est pas une. Il y a là de belles horreurs et un fracas d'eau épouvantable. Malheureusement, il n'y existe pas cette belle chute unique, comme celle du Niagara, que j'attendais avec impatience. — Quel beau fleuve ! Quand nous sommes arrivés à Bassak, il avait devant nous 2,200 mètres de large avec 16 mètres de profondeur en moyenne, — cela à cent cinquante ou deux cents lieues de la mer. Voilà le Nil bien distancé !

En revenant d'Attopeu, je me rendrai à Ubôn, et d'Ubôn à Vien-chan, que j'espère atteindre avant le 15 janvier.

Je ne sais plus trop quand je pourrai vous écrire ; mais soyez assurée que je ne manquerai aucune occasion. J'ai mon ami Aubaret, qui est consul à Bang-kok : je trouverai bien moyen de communiquer avec lui et de lui envoyer mes lettres.

Plus d'un mois s'écoule, et c'est encore de Bassak qu'il écrit. Sa lettre a moins d'entrain. La note gaie a disparu.

Pendant son excursion dans les montagnes d'Attopeu, il avait été saisi d'un accès pernicieux ; ses membres étaient déjà rigides et glacés. Le Dr Joubert n'en triompha qu'à grand'peine.

A la même.

Bassak, 19 décembre 1866.

Ma bonne sœur,

Voilà ma lettre du 1^{er} novembre qui me revient. Elle n'a pas pu passer la frontière du Cambodge. Il paraît que, depuis mon départ, il y a eu du grabuge dans ce pauvre petit pays ; que les rebelles obstruent le fleuve aux fron-

tières du Laos. Je me hâte de renvoyer mon courrier par une voie détournée, et, je l'espère, l'express que je fais partir m'apportera au retour de vos nouvelles. Voilà six mois écoulés sans avoir entendu le moindre écho de France : c'est horriblement long.

Je viens de faire une excursion d'un mois dans les pays habités par de soi-disant sauvages, qui ne le sont en réalité guère plus que les Laotiens qui m'entourent. L'impossibilité de communiquer avec la Cochinchine m'a empêché de recevoir les passe-ports attendus pour la Chine. Ils nous sont tellement nécessaires que je ne puis continuer sans eux mon voyage; aussi vais-je, pendant un mois encore, tourner dans le même cercle.

Heureusement nos santés ne souffrent pas trop du climat, surtout en ce moment où nous tenons la saison froide. Ce matin à 6 heures, le thermomètre était à 12 degrés (au-dessus de zéro bien entendu) : nous nous croyions en pleine Sibérie.

.....

Les fameuses fièvres du Laos ne sont pas un mythe : dans ma dernière course, nous en avons tâté tous sans exception; mais la quinine à haute dose nous en a délivrés facilement.



Dans l'intimité de sa correspondance, de Lagrée fait trop bon marché de ses rapports officiels. Nous les retrouvons en partie dans l'ouvrage de M. de Villemeureuil.

Ce sont des modèles de clarté et de précision.

Ils feront longtemps autorité dans l'étude de ces régions encore peu connues, car ils ont jeté un grand jour sur les ressources, les productions, et les relations commerciales entre Laotiens, Birmans, Siamois, Annamites, et même entre les tribus sauvages. Rien n'échappe à son attention.

Les vestiges du passé ne sont pas négligés. Pendant que les botanistes et les géologues de l'expédition explorent les richesses du sol, il n'omet rien, de son côté, pour s'instruire sur le passage des générations qui l'ont occupé. Il en retrouve, çà et là, des traces remarquables.

Toutes les fois que, dans une situation difficile, il s'agissait de prendre une détermination importante, de Lagrée en revendiquait seul la responsabilité. A ce sujet, ses idées libérales n'allaient point jusqu'à infirmer ses droits et ses devoirs. Dans ses rapports avec ses compagnons de route, il faisait une large part à l'esprit de camaraderie : mais, tout en se plaisant à être leur guide et leur conseiller, il n'oubliait pas qu'il était leur chef, et leur chef militaire. Il n'avait point adopté le rôle de président. En expédition, il n'admettait pas le parlementarisme. Les circonstances le favorisèrent d'ailleurs dans l'accomplissement de sa tâche.

Pendant son séjour à Bassak, en effet, il avait été obligé de renvoyer deux des trois interprètes qu'il avait amenés de Saïgon. « Or, le seul qui restât, un

nommé Alévy, ancien bonze défroqué, parlait le laotien, le cambodgien, mais non le français. Comme le commandant, seul de toute l'expédition, comprenait le cambodgien, il était le seul aussi qui pût s'entendre avec Alévy, et, par suite, le seul à pouvoir saisir le fil des renseignements sur lesquels se basaient ses résolutions. Il restait ainsi toujours juge du moment opportun pour les communiquer, et les prenait par conséquent, sans le contrôle de personne, sans donner prise à des discussions presque toujours inutiles quand elles ne sont pas fâcheuses. Telle est une des causes du succès de cette exploration, dont les difficultés ont été grandes et les résultats féconds. Tel est aussi le secret des voyageurs qui préfèrent marcher seuls à la découverte de pays nouveaux : c'est qu'ils aiment mieux se priver d'une collaboration utile, nécessaire bien souvent, que d'avoir à discuter avec des hommes dont l'intelligence, voyant autrement qu'eux, n'accepterait pas leur initiative. Du reste, dans ses premiers rapports, de Lagrée signalait la bonne harmonie qui régnait autour de lui et en faisait un élément de succès. Cette circonstance, d'un interprète compris seulement de lui, mettait en outre dans sa main, d'une manière plus directe, l'étude des langues et des diverses organisations politiques du Laos, sur lesquelles le gouverneur avait appelé son attention sans y affecter personne nominativement. Mais, si elle donnait à ses pouvoirs absolus un moyen d'action pour ainsi dire matériel, M. de Carné critique assez finement la manière dont il en usait, lorsqu'il dit, d'ailleurs avec un sentiment d'équité très exact : « Notre chef avait conservé de ses habitudes militaires le goût du commandement, et prenait ses délibérations à la

suite de méditations solitaires; si donc ses compagnons ont pu, dans certaines circonstances décisives, regretter son silence, ils n'en ont pas moins le devoir de reconnaître que c'est à lui seul que revient l'honneur du succès, parce que c'est sur lui seul qu'aurait pesé la responsabilité des revers. »

Les regrets de M. de Carné ne font que confirmer l'opinion émise par M. de Villemereuil, quand il ajoute : « Les membres d'une Commission scientifique ont une inévitable tendance à discuter l'initiative de l'autorité qui doit les diriger. »

Grâce à ce dernier, nous retrouvons d'étape en étape, pendant ce long et pénible voyage, les lettres de Lagrée à sa famille et ses rapports à l'Amiral, dont nous extrairons seulement quelques fragments. Il gagne Ubôn; de Khemrat et de Uten, deux fois, il se lance seul vers l'Est et constate que l'Annam a dominé jusqu'au Me-kong. Garnier rallie avec les passe-ports. On atteint enfin les ruines de Vien-chan.

A la même.

Nong-kai près Vien-chan, avril 1867.

Chère sœur,

Le 1^{er} avril, jour de ma naissance (1), me porte bonheur en me fournissant une occasion inespérée. Malheureusement, celle-ci est pressée

(1) De Lagrée est né le 31 mars 1823.

outré mesure, plus que toutes les autres. J'ai cru un instant que je ne trouverais même pas une minute pour vous embrasser et vous donner de mes nouvelles.

Cette fois, je ne vous dis pas de prendre la carte de Mouhot pour me suivre. Ce brave homme était fort honnête, mais il a été trompé. Il faut me placer par $100^{\circ} 30$ de longitude et $170^{\circ} 50$ de latitude. Le fleuve fait ici des détours impossibles qui n'étaient point encore signalés. Depuis quinze jours, nous tournons autour du dix-huitième degré de latitude sans pouvoir le franchir.

Pauvre sœur, je voudrais bien avoir le temps de vous raconter mes voyages, de vous parler des Laotiens, de leur beau pays, des tigres, des rhinocéros. Mais pardonnez-moi, vous ne pouvez vous figurer dans quelle presse je suis : depuis que j'ai trouvé l'occasion d'écrire, c'est un brouhaha dont vous n'avez pas d'idée. Il faut écrire à l'amiral, aux mandarins, au consul de Bangkok, à je ne sais plus qui ; envoyer des pièces de comptabilité, des notes sur les gens et les choses ; et tout le monde me parle en même temps ; ma tête est une enclume où tout le monde bat ; je n'y puis tenir et termine en vous embrassant tous de tout cœur.

Au Vice-Amiral Gouverneur et Commandant
en chef en Cochinchine.

16 avril 1867.

Amiral,

Au moment d'arriver à Pak-lai, j'apprends qu'un voyageur, officier anglais, descend le Me-kong et va croiser notre route. On me dit qu'il est très pressé; dans la crainte qu'il ne nous donne pas le temps d'écrire, je me hâte de vous envoyer quelques mots de ma barque, tout en continuant ma route.

On affirme qu'il vient de Bang-kok pour des travaux géographiques. Il n'a pas dépassé la latitude de Luang-phrabang et n'a opéré que sur le territoire siamois. Je ne pense pas que son passage puisse nuire à notre expédition, au contraire, car tous ceux qui l'accompagnent se plaignent de lui. Le mandarin siamois chargé de l'escorter affirme qu'il frappe ses gens, ne paye rien nulle part et prend tout ce qui lui plaît sur la route; à l'entendre, ce serait un véritable brigand. Siom lui a donné une escorte très nombreuse.

Comme il faut tout prévoir, vous jugerez sans

doute qu'il y a lieu de prendre officiellement date pour notre voyage, antérieur à celui de ce personnage venu de Bang-kok.

Tout le monde est en bonne santé. — M. de Carné est cependant un peu fatigué par le soleil; j'espère que ce ne sera rien.

P. S. — L'Anglais annoncé arrive et ne se soucie pas de s'arrêter. Je crois que c'est tout simplement un géomètre aux ordres de Siam (1); il marche avec trois grands radeaux, des approvisionnements qui nous suffiraient à tous pour trois ans, et une escorte de Siamois. — Il ne daigne pas venir me voir, mais veut bien se charger de mes lettres. — Il fuit, dit-il, les fièvres de Luang-phrabang et compte faire la carte complète du Me-kong après les pluies.

Nous avons dit que le D^r Harmand avait franchi, en 1877, les régions montagneuses du Laos au milieu desquelles de Lagrée se trouvait engagé en 1866.

Depuis cette époque, un autre chirurgien de la marine française, le D^r Néis, vient de les parcourir pendant dix-huit mois (décembre 1882 — juin 1884), en remontant le Me-kong et l'un de ses affluents, le Nam Chan (2), jusqu'aux plateaux inexplorés habités par les Pouheun; inexplorés, nous nous trompons, car il y

(1) Cette hypothèse était exacte; le voyageur était Hollandais.

(2) Le plus oriental des deux affluents en aval de Phon pisai.

a rencontré deux missionnaires français. Où ne rencontre-t-on pas nos missionnaires? Ces régions du Laos sont aujourd'hui en proie à une invasion de Ho, sortes de Taiping, ou Pavillons Noirs, vomis par les provinces limitrophes de la Chine.

Obligé de fuir avec les missionnaires, le D^r Néis a perdu ses bagages et regagné le Me-kong avec peine. Il a séjourné longtemps à Luang-phrabang, capitale laotienne d'où le commandant de Lagrée envoyait à sa belle-sœur la lettre suivante :

A Madame Jules D. de La Grée.

Luang-phrabang, 23 mai 1867.

Chère sœur,

Vous voyez que je sais trouver des bureaux de poste un peu partout et que je ne laisse pas passer les occasions de vous écrire, ne fût-ce que deux mots en courant.

Je pense que vous avez le voyage de Mouhot (*Tour du Monde*), que de temps en temps vous suivez des yeux le chemin de frère Ernest. Les appréciations générales de ce récit sont justes et vous pouvez vous représenter assez exactement les gens que je fréquente, les pays que je visite. Le petit paradis de Luang-phrabang, son triste sire, les jolis bords du Nam Kan : tout cela est vrai.

Nous voilà donc arrivés à cette dernière halte de notre malheureux prédécesseur, halte qui, pour nous, n'est que la première étape de notre course. Depuis près d'un mois, nous nous reposons de nos fatigues, jouissant des douceurs d'un marché admirablement approvisionné de canards, de porcs et de poissons, de légumes, de fruits et de pâtisserie. C'est, depuis le Cambodge, la première fois que de pareils loisirs nous sont faits, et nous nous y sommes précipités avec tant d'enthousiasme qu'au bout de trois jours nous en étions tous indisposés. L'équilibre s'est rétabli et tout va bien.

J'ai fait élever un petit monument à Mouhot au point où il a été enterré, sur les rives du Nam Kan, à deux heures de la ville. Pour faire plaisir à sa famille, j'ai pris comme modèle le tombeau dessiné à la fin de l'ouvrage; c'est bien modeste, mais nous n'avons ni le temps ni les moyens de mieux faire.

La population nous a d'abord reçus un peu froidement : le nom européen n'est pas en faveur dans ces contrées; mais, avec des cadeaux, la glace a été bien vite rompue, et maintenant je suis assiégé du matin au soir par les visiteurs... surtout les visiteuses. Une *très grande dame*, aujourd'hui même, m'a dit les choses les plus aimables au nom de la haute société de la ville. On

espère qu'après quelques courses je reviendrai me reposer; la dame en question me fera construire une petite maison auprès de la sienne, et elle se charge de me trouver deux ou trois épouses à ma convenance! mais, pardon mille fois, j'oublie qu'en France on raisonne à un point de vue si différent... Bref, je n'avais rien sollicité de cette dame, et c'est de bien bon cœur; sans doute, qu'elle m'offrait tout cela. Elle, en se retirant, m'a demandé un peu d'eau de Cologne, puis un peigne, puis des pantoufles, un mouchoir, une bague, de la soie et une paire de ciseaux! Pouvais-je lui refuser?... mettez-vous à ma place, je vous en prie... D'ailleurs, c'est la première femme du frère aîné de Sa Majesté!...

Je pars après-demain et j'ai encore à peu près soixante ou quatre-vingts lieues à faire sans trop de difficulté. Après cela commenceront les vraies tribulations, car je serai sur la frontière de Chine.

Ma santé se maintient en bon état. Cependant je commence à sentir parfois la fatigue, c'est l'âge qui surplombe, il faut lui faire sa part (1). Si la route que je vais prendre présente des obstacles insurmontables, je reviendrai à Luang-

(1) Remarquez cette phrase qui en dit beaucoup sur l'état de santé de Lagrée, car il était vraiment infatigable; et l'âge qui surplombe! Il avait quarante-quatre ans.

phrabang pour en tenter une autre ; j'aurai ainsi une nouvelle occasion pour vous écrire, sinon, ma prochaine lettre sera l'annonce de ma rentrée, et, dans ce cas, il faut compter sur un assez long retard : ne vous inquiétez donc pas, chère sœur, s'il s'écoule maintenant un long intervalle avant que vous ayez de mes nouvelles ; fiez-vous à ma bonne étoile.

Si je reviens prochainement à Luang-phrabang, j'y recevrai sans doute de vos nouvelles, car j'ai écrit à mon camarade Aubaret, consul à Bang-kok, de me faire envoyer ici toutes mes lettres (1)

Adieu, chère sœur, je vous embrasse bien affectueusement, vous, Jules et Casimir, ainsi que mes deux bons et jeunes neveux. Rappelez-moi au souvenir de votre frère, de Lucie, de Dumont et tous mes amis.

Tout à vous.

Les Européens ne sont point en faveur dans ces contrées, nous dit de Lagrée. Nous le croyons sans peine. Les aventuriers qui s'y engagent ou qui trafiquent à leurs frontières n'appartiennent pas, généralement, à l'élite des honnêtes gens.

(1) Ces lettres sont arrivées en effet à Luang-phrabang quinze jours après le départ de Lagrée, qui, cette occasion manquée, n'en a plus trouvé d'autre. Il est ainsi resté sans nouvelles pendant la dernière année tout entière de son existence.

Les difficultés les plus fréquentes qu'il rencontrait résultaient d'une défiance invétérée contre les Anglais et des dispositions ombrageuses des petits souverains dont il avait à traverser les États. Ce n'était qu'à force de calme et de fermeté qu'il finissait par triompher des résistances les plus obstinées. Dans ces luttes, pour ainsi dire personnelles, il déployait toutes les ressources de son esprit vraiment supérieur.

A Luang-phrabang, le roi, d'abord très froid et même hostile, ne tarda pas à devenir son meilleur ami.

Il en fut de même à Chieng-tung, dans le Laos Birman. Le roi y était doublé d'un mandarin délégué de la cour d'Ava. Il commença par se montrer intraitable. Défense de passer; impossible d'aller plus loin. De Lagrée avait dû laisser les membres de la Commission sur les bords du Me-kong, et aller seul, avec le D^r Thorel et l'interprète laotien, négociier, auprès de l'ombrageux monarque, l'autorisation de franchir le réseau des États placés sous sa dépendance.

« Le roi de Chieng-tung, qui avait reçu Mac Léod en 1837, séduit par les allures franches et ouvertes de l'envoyé de la France, lui fit l'accueil le plus cordial et l'entoura des prévenances les plus raffinées, auxquelles s'associait la reine. Il se rappelait très bien les manières et les usages du voyageur anglais; c'est par la différence entre ses habitudes et celles de Lagrée, dans mille détails, qu'il sut se convaincre aussi de la différence des nationalités. Dès lors, la partie était gagnée, car un fils d'Albion n'eût pas passé. Le mandarin birman, « personnage de la pire espèce, » persistant au contraire à prendre nos compatriotes pour des Anglais, se tint sur une réserve hautaine et apporta mille entraves à la volonté du roi. Celui-ci

triumpha cependant de son obstination et donna des ordres précis pour que la Mission française pût, sans être inquiétée, traverser ses États et ceux de son frère. De Lagrée, après un mois d'absence, rejoignit à Muong-you ses compagnons.

« Il était temps : la pluie, l'état boueux du sol, la défiance des mandarins birmans, les retenaient presque toujours au campement. Si l'espèce de captivité qui venait de leur être imposée ne les avait pas découragés, l'inaction et les maladies commençaient à produire leurs effets énervants. De plus, MM. Joubert et de Carné étaient encore très affaiblis. Car tous les membres de la Commission avaient été malades, épuisés par les difficultés de la route et de la saison ; jusqu'au plus infatigable marcheur que l'on ait connu, le chef de l'expédition, qui avait été lui-même arrêté quelques jours avant de se rendre à Chieng-tung. »

Telles étaient les épreuves qu'ils furent condamnés à subir pendant de longs mois. Aussi comprend-on leur émotion quand, par un beau soir d'automne, au coucher du soleil et sur un fond encadré de montagnes, ils virent à l'horizon émerger la ville chinoise de Sze-mao : les poitrines se dilatèrent. Ils sortaient enfin du cercle des tribus sauvages, et c'est la civilisation qu'ils retrouvaient enfin devant eux.

Certes, cette civilisation n'était point la nôtre. Mais elle l'avait précédée de deux ou trois mille ans dans la voie des principales découvertes de l'humanité ; et à ce titre, elle mérite bien l'attention si ce n'est le respect. On dit cette civilisation opposée au progrès, réfractaire à nos mœurs, immobilisée dans sa routine et dans ses traditions.

Et qu'important, après tout, son immobilité et sa routine, si, à l'aide d'un semblable régime, la Chine parvient à conserver dans la famille le culte des aïeux, si elle sait maintenir l'agriculture en honneur et si le travail des champs y est assez favorisé pour permettre à une seule province de nourrir plus de cinquante millions d'habitants !

Quant aux ouvriers des villes, Le Play l'a dit, ils possèdent une puissance de travail, d'expansion et de production supérieure à celle de la plupart de nos peuples d'Europe.

Ce n'est pas tout.

La liberté n'est point inconnue à une pareille civilisation. L'État n'intervient ni dans la religion ni dans l'enseignement ; pourtant, tout le monde à peu près y sait lire et écrire.

Les mandarins, les lettrés et les hauts fonctionnaires obtiennent leurs grades au concours. Est-ce un mal ? Leur science, il est vrai, ne les met pas à l'abri de la vénalité et de la corruption (1) ; mais la science n'a nulle part remplacé la vertu. En Chine, les fortunes mal acquises coudoient l'indigence. Les vices qui souillent l'humanité y abondent.

Cette civilisation n'est point chrétienne, elle est encore païenne ; mais elle n'est point athée. Depuis un demi-siècle, les sociétés secrètes, la *Triade* entre autres, comme la franc-maçonnerie chez nous, y cheminent sourdement. Elles y préparent les révoltes, fomentent les insurrections ; celle des Taïping en est

(1) La Chine, jusqu'à ce jour, n'a pas connu la plaie du fonctionnarisme. Trente mille employés et cent mille soldats ont suffi au gouvernement d'une population qui dépasse de cent millions la population de l'Europe.

la preuve. Elle a mis à deux doigts de sa perte la dynastie Mandchoue des Tai-tsing, qui règne depuis deux siècles.

On a reproché à la cour de Pékin d'être subtile en paroles, perfide en actions.

Vraiment, quand, sous le prétexte de violation d'un traité qui n'a jamais été ratifié, on argumente à coups de canons, quand on brûle les ports, quand on coule les flottes, sans déclarer la guerre, on a mauvaise grâce, ce nous semble, d'adresser ce reproche à un gouvernement, ce gouvernement serait-il celui du Céleste Empire !

Quoi qu'il en soit de cette antique civilisation dans l'Extrême-Orient, c'est elle que nos explorateurs rencontraient devant eux. Ils la saluaient ; et, à travers les tribus sauvages, ils venaient lui demander une voie directe de débouchés et de communications pour notre colonie de la Cochinchine et du Cambodge.

La Commission française reçut bon accueil à Sze-mao. Elle y était annoncée et attendue. Les autorités chinoises s'y montrèrent prévenantes, empressées, mais esclaves des formalités d'étiquette et du cérémonial usité dans l'Orient. Comment répondre à ces avances ? L'état de dénûment où se trouvait le personnel de l'expédition était indescriptible. Sans souliers, en haillons, à peine vêtus, « ils n'avaient que leur dignité personnelle à opposer à la curiosité publique. C'était peu de chose aux yeux d'une population habituée à ne juger de la valeur des gens que par l'extérieur. Pour la première fois, elle voyait des Européens ; aussi sa curiosité fut sans bornes. Les mandarins avaient de la peine à maintenir la foule. Elle envahissait les pagodes que l'on avait assignées

comme logement à nos compatriotes. Impossible de s'y soustraire aux regards indiscrets. »

C'est datée de Sze-mao et de la fin de 1867, que nous retrouvons la correspondance de Lagrée.

A Madame Jules D. de La Grée.

Sze-mao, province de Yun-nan, 30 octobre 1867.

Deux mots, chère sœur, que je vous envoie à la garde de Dieu. Je les confie à un gaillard qui m'a joué de fort vilains tours, un interprète passablement infidèle, qui demande à retourner à Saïgon. — Il y a peu de chance que ce bout de billet vous parvienne, mais je le lance à tout hasard.

Me voilà enfin dans l'Empire du Milieu..., la partie difficile de mon voyage est accomplie. Demain, je me mets en marche vers le Nord de la Chine; c'est ma route de retour.

Nous sommes en montagnes, toujours à plus de 1,200 mètres au-dessus de la mer. — Beau temps, fraîcheur de nos automnes. Le blé, les pommes, les poires, les melons..., un véritable Eldorado. Malheureusement, la guerre civile partout.

Je pense qu'il nous faudra cinq mois pour arriver à la mer, six au plus; suivant toutes les

prévisions, j'arriverai en France en juillet 1868, ayant achevé *l'un des plus longs voyages qui aient jamais été faits.*

S'il plait à Dieu, je ramènerai tout mon monde en parfaite santé ; ce sera le côté miraculeux de cette entreprise.

Donnez, je vous prie, des nouvelles à ceux qu'elles peuvent intéresser, embrassez tous les nôtres, et croyez bien à ma toujours sincère amitié.

A Monsieur le Vice-Amiral Gouverneur
de la Cochinchine.

Sze-mao, 30 octobre 1867.

Amiral,

Notre dernier interprète, le Laotien que j'avais pris au Cambodge, se refuse à continuer le voyage avec nous ; suivant les conditions faites au départ, je l'autorise à rentrer par la voie du Me-kong.

Notre petite caravane a franchi, le 18 octobre, la frontière du Yun-nan et débouché dans la belle vallée de *Sze-mao* (*Esmok* des relations). Tout le monde est en bonne santé et plein d'es-

poir dans l'issue du voyage. Les pluies ont cessé et les froids commencent à se faire sentir en raison de l'altitude où nous sommes (1,200 mètres).

Demain, bien reposés, nous nous mettrons en marche vers le Nord-Est.

Nous avons quitté le Me-kong à *Chieng-hung* par 22° 0' 17" et 98° 27'. A mon bien grand regret, il faut que nous renoncions désormais à le suivre. La guerre des musulmans désole toutes ces belles contrées et le calme ne paraît pas devoir renaître encore. On se bat sur les deux rives du fleuve.

Pour continuer dans cette direction, il faudrait vaincre les résistances très décidées de l'autorité chinoise, obtenir un sauf-conduit des chefs musulmans, dont le centre politique est *Ta-li fou*, à 500 kilomètres d'ici ; puis, avec des ressources aujourd'hui très amoindries, nous lancer à l'aventure dans une région dépeuplée et où le théâtre de la lutte se déplace sans cesse. Ce serait courir grand risque de s'aliéner les deux partis et de compromettre l'issue définitive de ce voyage.

D'autre part, il faut considérer que le haut Yun-nan occidental, dès longtemps en rapport direct et régulier avec la Birmanie, est dans une telle situation par rapport aux possessions

anglaises, que toutes nos études commerciales et autres ne profiteraient qu'à nos rivaux.

Aussi, je crois plus sage de nous diriger sur la ville de Yun-nan, en laissant sur notre gauche la ligne des postes avancés des musulmans, et en appuyant vers l'Est et le Sud-Est des reconnaissances géographiques.

Étudier les voies commerciales qui nous intéressent et les contrées qui, dans l'avenir, peuvent entrer en relation avec nous, particulièrement reconnaître le haut Song-koï et la frontière du Tonkin, tel est le but que nous allons poursuivre.

De Yun-nan, où je compte arriver dans la première quinzaine de janvier, nous nous dirigerons vers le *Yang-tsze-kiang*, par où nous opérerons notre retour. Puissent les circonstances nous permettre l'accomplissement de ce projet et nous être aussi favorables que par le passé.

Les autorités chinoises, d'abord inquiètes au sujet de notre voyage, voyant que nous ne cherchons pas à prendre part à la lutte et ne poursuivons qu'un but pacifique, se rassurent aujourd'hui et se montrent disposées à donner toutes facilités à l'achèvement de notre mission.

Dans les *États tributaires de la Birmanie*, nous avons rencontré, chez les agents d'Ava, une mauvaise volonté et, il faut le dire, une mau-

vaise foi déplorables. Tandis que les princes indigènes nous témoignaient une grande bienveillance, les Birmans dissimulaient à peine une sorte d'aversion dont il fallait pas à pas combattre les effets. Bien qu'ils connussent notre mission (je n'en saurais douter), ils affectaient à cet égard la plus complète ignorance, et, comme nous n'avions aucune lettre d'Ava, ils nous tenaient constamment sous la menace d'un refus formel. J'ai même dû me porter à *Chieng-tung*, où réside le principal surveillant de la contrée. — J'aurai plus tard à vous rendre compte de mes négociations avec ce personnage de la pire espèce.

Les marches d'hiver ont été fort pénibles : il fallait gravir et descendre sans cesse des montagnes à pente raide, ou s'enfoncer dans les rizières détrempées; souvent ne trouver d'autre route que le lit des ruisseaux gonflés. Sans lettres de Birmanie, nous étions à la merci des indigènes, qui exigeaient des prix exorbitants; aussi, avons-nous dû abandonner la plus grande partie de nos bagages : chacun n'a gardé que le plus strict nécessaire, une couverture et un vêtement de rechange. Officiers et hommes d'escorte à pied, sans chaussures, souvent par des pluies battantes, quelquefois sans abri le soir, tous ont supporté gaiement ces fatigues.

Aujourd'hui, les misères des quatre derniers mois sont oubliées, mais je dois me souvenir du dévouement et de l'ardeur de mes compagnons, pour les signaler à votre bienveillance...

Cette lettre indique, en partie, les misères passées et les difficultés qu'il y avait encore à surmonter. Parmi les ennuis du moment, le départ de l'unique interprète qui restait n'était pas le moindre. Sans lui, en effet, comment poursuivre sa route et sa mission, précisément au moment où l'on franchissait la frontière chinoise? Comment entrer en relations avec les mandarins? D'après M. de Carné, voici de quelle manière de Lagrée fit face à cette nouvelle difficulté : « Caractère résolu, mais âme sympathique et tendre, il atira vers lui par ses manières bienveillantes un jeune Chinois, et il en fit son professeur. A force de travail, de patience et de douceur, le maître et l'élève finirent par se comprendre. Dans les cas difficiles, on eut recours à l'écriture de l'un des Annamites de l'escorte, qui connaissait un certain nombre de caractères chinois. » Avec ces interprètes improvisés, l'expédition, réduite à seize personnes, continua sa route.

On trouve bien là les ressources de cet esprit patient et enjoué qui, au Cambodge, avait su tirer bon parti de l'affection et de la gentillesse de Chhun, de Pou, de tous les joyeux écoliers dont il a tracé, dans sa correspondance, de si originales et si vivantes silhouettes.

Après quinze mois de fatigue et d'efforts unique-

ment consacrés à remonter les rives du Me-kong, on peut être surpris que de Lagrée en ait abandonné subitement le cours. Mais, devant les difficultés qui surgissaient sous ses pas, à quoi pouvait servir désormais la continuation d'une pareille exploration ? On n'était que trop convaincu de l'innavigabilité du fleuve. Dès lors, à quoi pouvaient donc aboutir de nouvelles recherches, sinon à favoriser les Anglais dans leurs projets de communication entre la Chine et le Bengale, en passant par la haute Birmanie ?

De ce côté, et dès longtemps déjà, nos voisins font de grands efforts. « Depuis quelques années, nous dit le P. Simon, je ne sais quel souffle emporte vers le midi les populations occidentales du Céleste Empire. Les migrations chinoises ont pris de telles proportions, qu'on peut se demander si la Birmanie, avec ses peuples indolents et sans vie, ne finira pas un jour par n'être plus qu'un grand marché chinois. » Notre intérêt, à nous, était de nous replier vers l'Est pour y étudier, par le Song-koï et la frontière du Tonkin, les voies commerciales, maritimes et fluviales, entre la Cochinchine et les provinces méridionales de l'Empire du Milieu. De là, chez le chef de l'expédition, la détermination subite qui lui fit abandonner la ligne du Me-kong, pour prendre une route plus oblique se dirigeant vers la capitale du Yun-nan.

Cette détermination ne manquait pas de gravité. De Lagrée la prit seul ; il en assumait toute la responsabilité. « Selon son habitude, il ne s'en ouvrit qu'à la dernière heure à ses compagnons de route. De l'aveu de l'un d'eux (1), cette modification du programme

(1) De Carné. — Garnier, lui, entreprit, mais en vain, de combattre cette détermination.

fut amèrement critiquée. On n'en reconnut que plus tard l'importance. »

La majorité des membres de la Commission eût préféré continuer, vers le Nord-Ouest, l'exploration du Me-kong. De Lagrée résista. En inclinant vers l'Est dans la direction du Song-koï, cédait-il à une inspiration? « Ce fut un trait de lumière, » nous dit son biographe. Nous le voulons bien; mais ces traits de lumière ne jaillissent généralement que dans les esprits bien préparés, et après de longues et solitaires méditations. Depuis son entrée en Chine, de Lagrée avait en effet prêté l'oreille à tous les bruits, à toutes les indications qu'il pouvait recueillir. Or, il est certain que cette route du Yun-nan au Tonkin n'était point inconnue. Nos missionnaires la pratiquaient, en remontant le fleuve Rouge, toutes les fois que la persécution leur fermait l'entrée des ports de la Chine. Les *Annales de la Propagation de la Foi* la mentionnent dès 1812. Mais, nulle part, elle n'est signalée comme route commerciale; et c'est là, pourtant, la vraie question; c'est celle que de Lagrée s'était posée en se mettant à la recherche d'une voie de communication entre la Chine et notre colonie. Avec un tel objectif, son séjour à Sze-mao fut de courte durée. Il se mit en route vers le Nord-Est, et M. de Villemereuil nous donne le tableau pittoresque de la marche de la caravane à travers ces nouvelles régions. « En route, une escorte armée les accompagnait, à cheval le plus souvent, tandis que l'Expédition, les fusils chargés et à l'épaule, — les officiers comme les ordonnances et les Annamites, — prête à tout événement, marchait à pied; l'état de ses finances ne lui permettait pas de se donner le luxe des montures. Les bagages, portés à dos

d'hommes, tenaient le milieu de la colonne. Selon les circonstances du moment, les officiers s'échelonnaient pour veiller à l'ordre, ou se groupaient suivant leurs affinités. Le commandant marchait en avant ou à l'arrière de la caravane, ordinairement accompagné du D^r Joubert, devenu plus particulièrement le confident de ses pensées. »

Arrivés à Yun-nan, nous pouvons encore laisser la parole à de Lagrée. Ce sera, hélas ! pour la dernière fois.

A Madame Jules D. de La Grée.

Yun-nan, 6 janvier 1868.

Ma bonne sœur,

En fin d'octobre dernier, une occasion d'assez mauvais aloi s'est offerte et j'en ai profité pour vous envoyer quelques mots. Aujourd'hui, un excellent vieillard, qui nous a fait ici le meilleur accueil, le vice-roi du Yun-nan, offre de transmettre nos lettres à Pékin. La poste ne va pas vite dans ce pays : je ne sais trop quand ces quelques lignes pourront vous parvenir.

Nous sommes arrivés dans la capitale du Yun-nan l'avant-veille de Noël, et, en raison de la fatigue générale, nous y avons fait un séjour prolongé. Du reste, comment ne pas s'arrêter dans un aussi beau pays, où l'on peut faire du

pain, manger du fromage, du mouton, des noix et des châtaignes ! Un peu froid, cependant, car il est à 1,700 mètres au-dessus du niveau de la mer. [Et on était en janvier !]

Nous avons traversé, avant d'y arriver, un beau plateau couvert de lacs qui pourraient rappeler Annecy ou le Bourget, si la guerre civile ne désolait pas tout le pays depuis douze ans. Quelles affreuses guerres on se fait ici ! Il a coulé des flots de sang, tout est brûlé, pillé, renversé. Ce sont des musulmans, venus dans le pays il y a cinq ou six cents ans, qui ont fomenté cette rébellion. A notre arrivée dans la capitale, nous avons trouvé une population en désarroi s'attendant à voir arriver l'ennemi du jour au lendemain. Pendant quelques jours, je n'ai pas été sans inquiétude pour notre pauvre petite troupe, bien que nous soyons en bons termes avec les deux partis ; mais sur quoi compter dans un moment de pillage ! Heureusement les rebelles se sont arrêtés à une grande journée de la ville, et comme ils laissent le passage libre, je vais en profiter dès demain pour m'éloigner vers le Nord.

Dans quelques jours nous serons enfin arrivés sur les bords du grand fleuve de la Chine, et il ne tiendrait qu'à nous de nous en remettre au courant pour l'achèvement de notre voyage.

Dans trois mois et demi, quatre au plus, nous serions à Saïgon. Mais notre ardeur n'est pas encore satisfaite : il faut étudier la partie supérieure de ce fleuve encore à peu près inconnue, et nous allons y consacrer les deux ou trois mois de belle saison qui nous restent. Ce retard me pèse bien au cœur, mais, après tant de fatigues, comment abandonner la partie, comment ne pas couronner notre beau voyage !

Nous avons trouvé ici une mission catholique assez pauvre, mais peu inquiétée par les partis. Le jour de Noël, nous avons assisté à la messe dans une pauvre petite chapelle, qui sert à la fois de salle de réception et de salle à manger à un brave et simple missionnaire.

Toujours pressé, suivant mon habitude, ma chère sœur, je termine ma lettre en vous envoyant, à tous, mes souhaits de bonne année. Enfin, c'est bien cette année que j'irai vous embrasser. Faites mes amitiés à ceux qui s'intéressent au lointain voyageur et croyez bien à ma toujours bonne et fidèle affection.

P. S. — Peut-être aura-t-on eu la bonne idée d'envoyer notre courrier au-devant de nous. Qu'il me tarde d'avoir de vos nouvelles, de celles de Jules, de Casimir, et de vos grands jeunes gens!

Francis Garnier et Louis de Carné ne manquent pas de mentionner les deux excellents missionnaires français qu'ils rencontrèrent à leur arrivée à Yun-nan. Ils le font en termes différents. Comme forme et comme habileté de langage, le portrait qu'en trace Garnier est fait de main de maître. Est-ce l'éloge, est-ce le blâme ? on ne sait tout d'abord. Ce n'est qu'en y regardant de plus près, que l'on découvre, sous les artifices du style, la plus injuste critique (1).

A toutes les dissertations politiques, philosophiques et sociales de Garnier sur le rôle de nos missionnaires dans l'Extrême-Orient, nous préférons les quelques mots que Louis de Carné leur consacre dans son récit : c'est au sujet des impressions qu'il éprouve à Yun-nan, « pendant la nuit de Noël, quand pour la première fois, dans une pauvre église couverte de bambous, au centre des montagnes qui séparent la Chine du Tibet, il entendit retentir les chants qui avaient bercé son enfance ».

Voyageur épuisé, il y « reçut, des mains mutilées d'un vieux confesseur, le pain qui fortifie, le viatique qui conduit à la dernière étape ».

Évidemment Garnier et de Carné ne parlent point ici la même langue ; ils ne peuvent traduire les mêmes sentiments.

(1) Dans une des lettres de Garnier publiées après sa mort, on trouve, à ce sujet, cette fameuse phrase attribuée depuis à Paul Bert : *Il faut se servir des missionnaires, mais non les servir.*

**A Monsieur le Vice-Amiral Gouverneur
de la Cochinchine.**

Yun-nan, 6 janvier 1868.

Amiral,

Ma lettre datée de Sze-mao vous expliquait pour quelles raisons nous avons cessé de marcher vers le Nord. Les Musulmans barraient la route; il nous eût fallu attendre pendant deux mois au moins un sauf-conduit de Ta-li, et durant ce temps, les circonstances de la guerre auraient pu nous fermer la route du Yun-nan. D'ailleurs, de tous côtés les troupes étaient en mouvement; comment trouver dans ce pays désolé des approvisionnements et des moyens de transport? Comment passer entre les partis sans froisser les uns ou les autres? Ces motifs me décidèrent à me diriger immédiatement sur Yun-nan par la route de l'Est.

Tout le pays, de Chieng-hung à Yun-nan, n'est qu'un immense massif de montagnes dont il nous a fallu, sans relâche, monter et descendre les pentes. Les plaines vont toujours s'élevant jusqu'au plateau de Yun-nan. L'altitude de Chieng-hung était de 700 mètres environ, celle de Sze-

mao de 1,200 mètres, Lin-ngan de 1,400 mètres.

Ce n'est qu'au retour qu'il me sera possible de vous donner des détails suffisants sur cette contrée si intéressante, où se rencontrent, presque sans exception, toutes les productions de notre sol, et où les Européens trouveraient un admirable climat.

Cette marche longue et pénible, faite tout entière à pied, par mauvaises routes, avait amené chez tous une excessive fatigue, ce qui m'a obligé à faire un séjour à Yun-nan. Nos Annamites ont beaucoup souffert de la température, qui est devenue très froide le 1^{er} décembre; mais nous n'avons eu aucun accident grave, et tout notre monde est aujourd'hui prêt à se remettre en route.

Nous avons trouvé la Mission catholique du Yun-nan un peu désorientée par suite de l'état de guerre qui désole le pays; elle est d'ailleurs en sécurité, respectée par les divers partis. M^{gr} l'abbé Fenouil, provicaire, et M. Proteaux sont venus, avec le plus cordial empressement, nous offrir leurs bons services; nous emporterons le meilleur souvenir de leur bienveillant accueil.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire de Sze-mao, ce n'est pas sans un vif regret que

nous avons abandonné le Me-kong. A la vérité, la question de la navigabilité n'était plus en cause, car, dès le 20° degré, les difficultés sont trop considérables et trop fréquentes; mais la question des sources reste à éclaircir. Les renseignements obtenus ne nous conduisent qu'à la frontière septentrionale du Yun-nan.

Quand nous avons quitté le bassin du Me-kong, pour entrer dans celui du Song-koï, nous avons traversé deux branches secondaires de ce fleuve (1). A *Youen-kiang*, nous rencontrons la branche principale à un niveau très abaissé (moins de 400 mètres d'altitude) par rapport à celui des plateaux du Yun-nan.

Une question de la plus haute importance se présentait ici : où commence la navigabilité du Song-koï ? peut-il servir de voie de communication commerciale entre le Tonkin et le bas Yun-nan ?

Afin de résoudre cette question, pendant que la Commission se dirigeait directement sur Lin-ngan, j'envoyai M. Garnier en exploration sur la rivière avec ordre de prendre des informations et de nous rejoindre à Lin-ngan. Par suite du mauvais vouloir des populations, cet officier n'a pu descendre que jusqu'à une distance de 40 milles; mais, LES RENSEIGNEMENTS QU'IL A PRIS, ET CEUX

(1) Le Pa-pien-kiang et le Pou-kou-kiang. Voy. *La Rivière noire*, aux Appendices et sur la carte.

QUE J'AI RECUEILLIS MOI-MÊME, NOUS SUFFISENT. À SIX JOURNÉES AU S.-S.-E. DE LIN-NGAN, SE TROUVE LE MARCHÉ RENOMMÉ DE MANG-HAO, A PARTIR DUQUEL LE SONG-KOÏ EST NAVIGABLE JUSQU'À LA MER. *A ce marché, qui est encore sur le territoire du Yun-nan, et à quelques autres situés en aval sur terre tonkinoise, affluent des Laotiens, des habitants du Yun-nan et du Kouang-si, des indigènes des montagnes, et des Chinois de Canton, qui y apportent, par voie de mer, des marchandises européennes.* L'AFFIRMATION DE CETTE ROUTE SERA, CERTAINEMENT, UN DES PLUS UTILES RÉSULTATS DE NOTRE VOYAGE.

Oui, sans doute, l'affirmation de cette route est le résultat capital de l'expédition du Me-kong. C'est à ce titre que de Lagrée, son chef, est un précurseur : précurseur des pionniers qui, après lui et d'après ses indications, se sont efforcés de jalonner et d'ouvrir cette voie nouvelle à la civilisation et à la France. « Cette voie, nous dit Francis Garmier dans son rapport du 1^{er} octobre 1868, nous offre un facile accès commercial dans la Chine méridionale et peut détourner à notre profit une partie des productions que les Anglais s'efforcent d'attirer à Calcutta et à Rangoon. »

« Il y avait là à étudier une question commerciale d'un grand avenir, et d'un intérêt exclusivement français puisque le Tonkin, par les traités qui, déjà à cette époque, nous liaient à la cour de Hué, se trouvait

placé sous notre influence (1). « M. de Carné ajoute : « Cette communication, si ardemment désirée et cherchée, ce déversoir par lequel devra s'écouler un jour dans un port français le-trop-plein des richesses de la Chine occidentale, c'est du Song-koï et non pas du Me-kong qu'il faut l'attendre. L'un est destiné à réaliser toutes les espérances que l'autre n'a pas tenues (2). »

M. Colquhoun, correspondant du *Times*, a dit à ce sujet : « Il est impossible de ne pas sourire aux prévisions et aux espérances de M. de Carné et autres écrivains français à propos de l'avenir commercial du Song-koï. On peut s'assurer le transit du fleuve, mais le commerce, où le prendra-t-on ? » Nous aurons bientôt à revenir sur les critiques peu impartiales du reporter anglais.

Quoi qu'il en soit, les membres de la Commission furent unanimes à reconnaître que leur passage à Youen-kiang avait été l'événement le plus considérable de leur mémorable voyage. « En quittant les bords du Me-kong pour obliquer à l'Est, ils suivirent une route qui coupait à angle droit une série de vallées profondes, séparées entre elles par des plateaux de quinze à dix-huit cents mètres d'altitude. »

C'est la partie haute, la région montagneuse de l'Indo-Chine, vaste presque île triangulaire qui s'adosse à l'Himalaya pour se terminer en pointe vers la mer.

De puissants cours d'eau la sillonnent, alimentés par les hauts plateaux de l'Asie. Ils prennent naissance sur des points relativement rapprochés, dans

(1) *Traité de 1862.*

(2) De Carné, *Voyage dans l'Indo-Chine et dans l'Empire Chinois*, p. 517.

un brusque affaissement des contreforts orientaux du Tibet. C'est un grand carrefour de montagnes, dit Francis Garnier, où viennent s'embrancher, à l'entrée du Yun-nan, les vallées qui rayonnent à l'Est, au Sud, et à l'Ouest. Ces vallées sont au nombre de six.

La plus occidentale est celle de l'Irawady, dont les eaux arrivent du Tibet et du Yun-nan par deux rivières convergeant à Bhamo. Puis vient celle de la Salwen, qui se dirige vers les possessions anglaises du Pégou et de Martaban. Ensuite le Me-kong; et, tout à fait à l'Est, le fleuve Bleu ou Yang-tsze-kiang, qui, venu des plateaux supérieurs, tourne subitement à l'Est dans le Yun-nan et remonte vers le Nord pour traverser la Chine en obliquant jusqu'à Chang-haï.

Entre les deux derniers, et comme en un pli de terrain, naissent, dans l'évasement de l'angle compris entre eux, deux autres vallées au fond desquelles coulent, d'une part la rivière de Canton, et de l'autre le fleuve Rouge.

Le fleuve Rouge, appelé Ho-ti-kiang au Yun-nan, Song-koï en Annam, se jette dans le golfe du Tonkin, après avoir baigné Mang-hao, Lao-kai, Hung-hoa, Son-tay et Hanoi.

De ces six voies de communication, la dernière est la moins difficile; car, dès l'intérieur même du Yun-nan, elle peut être accessible à la navigation. Quant aux autres, cette partie accessible aux barques doit être atteinte, à dos d'hommes ou de mulets, par des routes longues et pénibles. Sur l'Irawady par exemple, la navigation commence à Bhamo, au-dessus de la capitale de la Birmanie, déjà très haut sur le fleuve. Les steamers peuvent y arriver. Mais ce point est lui-même séparé de la frontière chinoise par de

hautes montagnes (1). La Salwen, moins favorisée que l'Irawady, n'est navigable que jusqu'à cent cinquante kilomètres de son embouchure. Elle exige donc, sur toute sa longueur, un chemin de fer dont la tête serait à Martaban; ce chemin passerait à Chieng-tung, résidence d'un roi laotien tributaire des Birmans qui, pendant trois mois, avaient forcé de Lagrée à séjourner dans cette région qu'ils asservissaient, et à se détourner de sa route.

Le Me-kong, nous l'avons vu, ne se prête pas à la navigation.

Quoique fort entravée par les rapides, la rivière de Canton porte bateaux sur son bras inférieur, à partir de Pai-se-tin; mais de ce point à Yun-nan, on ne compte pas moins de vingt-cinq ou trente jours de marche.

Reste le fleuve Bleu; c'est la grande ressource actuelle. Et cependant, quel énorme parcours, — deux mille kilomètres, — pour aboutir fort loin de l'Europe!

De ces six routes, la seule importante pour nous est celle du Song-koï, celle que de Lagrée fut le premier à signaler comme navigable jusqu'à la mer (2). M. de Villemereuil insiste particulièrement sur ce point.

Lorsque, de l'un des plateaux élevés du Yun-nan, la Commission vit sa route inopinément barrée par une

(1) « Il faut, de Yun-nan à Ta-li, quatorze journées de marche; puis de Ta-li à Bhamo, dix-huit autres, des plus rudes. — Un chemin de fer seul peut y remédier. — Les Anglais ont mis ce projet à l'étude. » (*Les Français au Tonkin*, par Hippolyte Gauthier; Challamel éditeur, Paris, 1883.)

(2) Rapport daté de Yun-nan, 6 janvier 1868.

forte dépression encaissant un beau fleuve, le Ho-ti-kiang, elle resta saisie du peu d'altitude relative des eaux de ce fleuve, — quatre cents mètres environ. Vu l'étendue du parcours estimée jusqu'à la mer, c'était peu, comme pente; par suite, les conditions devaient être favorables à la navigation.

« Une atmosphère chaude entretenait, sur les berges de ce cours d'eau, une végétation tropicale. A ce moment, en novembre, les bananiers en fleurs faisaient contraste avec la flore et la température des hauts plateaux. Ce contraste frappa vivement les explorateurs quand ils arrivèrent au bord de la crête, d'où ils plongeaient sur la vallée profonde.

« Tous, à ce spectacle, voyant à leurs pieds se dérouler les sinuosités d'un large fleuve, au milieu de la vaste et luxuriante plaine de Youen-kiang, tous furent instantanément saisis de la pensée que ce fleuve, dans de telles conditions, devait être navigable : — « C'était la voie cherchée (1)! » Ils l'atteignirent le 20 novembre. »

On le descendit en pirogues, jusqu'aux premiers rapides. De Lagrée le salua de sa mousqueterie, fit arborer les couleurs françaises : c'était une conquête, une prise de possession pacifique. Il dirigea ensuite sa route sur Lin-ngan, pendant que son lieutenant Garnier continuait encore pendant quelques jours à explorer le fleuve et à s'assurer de son état de navigabilité. Quand celui-ci rejoignit le chef de l'expédition à Lin-ngan, il ne restait aucun doute sur ce point.

Nous avons cité à peu près complètement le dernier rapport de Lagrée, qui tranche la question; il est

(1) Le Dr Thorel, *in litt.*, dit que ce fut le cri unanime de la Commission.

daté des premiers jours de 1868 et de la capitale du Yun-nan. Dix journées de marche le séparaient encore du lieu marqué pour sa dernière halte. « Dix jours sur un voyage de vingt mois, ce n'est qu'une étape. Mais celle-ci fut cruelle. » Son biographe nous la dépeint ainsi :

« Le sol était tourmenté, les chemins affreusement mauvais, les cours d'eau profondément encaissés. Le pays, stérilisé par la rébellion, n'offrait plus les provisions de bouche les plus indispensables. D'immenses steppes à 2,600 mètres d'altitude étaient balayées par un vent du Nord-Est glacial qui fouettait le givre à la figure, et le combustible devenait à peu près introuvable. Le froid, la fatigue, les privations avaient épuisé ce qui restait de forces aux plus intrépides. Heureusement, descendue des hauts plateaux à Tay-phou, la caravane gagna Toung-tchouen sur les barques d'un maigre affluent du Yang-tsze-kiang. Elle y arriva le 18 janvier 1868.

« Pendant ces pénibles marches, les malades s'étaient succédé sur un brancard improvisé. Le commandant fut contraint d'y prendre place à son tour, après avoir en vain essayé de monter à cheval, ce qui surexcitait ses souffrances. Il avait été pris, trois jours après le départ de Yun-nan, d'une douleur très vive au côté, d'une toux fatigante et de fièvre. Malgré cet état inquiétant, le malade se fit violence et, en entrant à Toung-tchouen, il se rendit à pied chez le gouverneur pour lui faire la visite d'usage. Peu après, alors que tout le monde renaissait à la santé sous l'influence d'une vie calme, au sein d'une ville considérable où l'ordre régnait, il fut obligé de s'avouer vaincu par la douleur : il s'alita.

« Dans la ville de Yun-nan, le froid et les soucis qui l'assiégeaient avaient brusquement aggravé un mal latent qui datait de loin. L'étude ininterrompue de la langue et des usages, la préoccupation de ne jamais commettre, dans les conversations devenues laborieuses par le manque d'interprète, une erreur qui pouvait avoir des conséquences funestes, » tout concourait à l'entretenir dans un état de surexcitation aigu. La fatigue et l'âpreté du temps sur le chemin de Toung-tchouen déterminèrent des symptômes qui ne pouvaient plus laisser de doute. Dans cette ville, aux soucis du passé venaient succéder les préoccupations relatives à l'expédition de Ta-li conduite par Garnier, auquel le chef de la Mission, de son lit de souffrances, avait dicté ses dernières instructions : elle était partie le 28 janvier.

« Le D^r Joubert, qui avait au plus haut degré son amitié et sa confiance, était resté auprès de Lagrée, avec son domestique Mouëllo et quelques hommes de l'escorte. Ils l'entouraient des soins les plus touchants. »

« De Lagrée envisageait sa position avec calme. Le P. Fenouil, avisé par M. Joubert, était accouru ; on lui demandait du vin pour reconforter le malade ; mais ses provisions étant épuisées, il fallut attendre qu'un bon évêque, du fond de ses montagnes, envoyât le Porto destiné à ses messes. Ce vin, quelques petites promenades et la conversation fortifiante de l'excellent missionnaire produisirent un heureux effet : la convalescence paraissait probable. »

C'était une illusion ; ce fut la dernière.

« Quelques jours après, en effet, sans un instant de faiblesse, en pleine connaissance d'elle-même, l'âme

du hardi voyageur s'envola pour rejoindre dans l'éternité celles des Cook, des La Pérouse, des Mungo-Park, des Franklin, des Bellot, des Speke, des Mouhot et des Jacquemont. »

La Providence lui a permis, du moins, d'accomplir jusqu'au bout sa périlleuse tâche.

« Aussi longtemps que le sang-froid si remarquable de cet homme éminent a été indispensable pour diriger la lutte au milieu des pays inconnus, il semble que son indomptable énergie ait pu dominer le mal. Il n'a abandonné ce monde qu'au moment où l'Expédition s'est trouvée sur une route ouverte et près d'un fleuve navigable. Si sa volonté ferme et clairvoyante pouvait faire présager le succès, deux qualités bien autrement précieuses l'ont assuré : sa bienveillance naturelle et son profond sentiment du juste. Toujours attentif à ne pas heurter les susceptibilités, quelque étranges qu'elles fussent, il a réussi où d'autres ont échoué, par ce seul fait qu'il a respecté les droits, les croyances et les préjugés des peuples (1). » — « C'est là tout le secret pour apprivoiser les sauvages : les voyageurs européens ne sauraient trop s'en souvenir. »

Ainsi s'exprime M. de Carné dans ces deux dernières lignes que nous empruntons à sa relation de 1869. Il visait le côté pratique des choses, et il avait raison ; tandis qu'une pensée d'un autre ordre nous entraînait à dire à cette même époque, dans les *Commentaires d'un marin* : « Dieu a toujours donné à de Lagrée l'ascendant nécessaire pour communiquer son calme, son courage, son inaltérable et sereine énergie

(1) M. de Villemerenil.

aux vaillants jeunes hommes qui s'étaient attachés à ses pas. Il les a conduits sains et saufs au terme du voyage, mais lui n'y toucha pas. Il tomba épuisé au moment de l'atteindre. Deux jours le séparaient des bords du Yang-tsze-kiang, de ce grand fleuve Bleu, le but de ses efforts, l'objet de tous ses rêves; et ce puissant courant qui devait l'emporter triomphant vers la mer, vers l'Europe, il ne le descendit que dans son cercueil. C'est triste, et pourtant c'est la gloire! C'est la vie dans sa réalité, mais aussi dans sa poétique et sévère grandeur. »

Les réalités de la vie! Hélas! nous dit M. de Villemerueil, sous combien de formes cruelles et variées elles lui apparurent! Les difficultés d'argent ne lui furent pas même épargnées. En arrivant au Yun-nan, les ressources pécuniaires étaient épuisées. De Lagrée dut emprunter 800 taëls pour pouvoir continuer sa route : il n'avait touché que vingt-cinq mille francs, à Saïgon, y compris le matériel destiné aux cadeaux. Vingt-cinq mille francs pour un voyage d'exploration de vingt personnes pendant dix-huit mois! C'est à se demander comment une pareille somme a pu suffire.

Nous couvrons d'or nos chanteurs et nos histrions; à l'époque dont nous parlons, nous consacrons cent trente millions à la salle et aux abords de l'Opéra. Mais quand il s'agit d'une œuvre scientifique et sociale, de laquelle devait dépendre l'avenir de nos destinées dans l'Extrême-Orient, oh! alors, les caisses de l'État se ferment, ou si elles s'entrouvrent, c'est pour condamner de nobles et intrépides voyageurs au plus strict nécessaire et à de singulières humiliations (1).

(1) Voy. aux Appendices : *Expédition du Me-long.*

Un trait peint l'état de leur dénuement.

Lorsqu'ils firent leur entrée dans la capitale du Yun-nan, nos missionnaires français, vêtus à la chinoise et mêlés à la foule, restèrent hésitants. Ils ne pouvaient se décider à reconnaître, sous leur accoutrement, les membres de la Commission scientifique qui leur était annoncée depuis plus de six mois. Ils crurent à une méprise. Ce fut seulement lorsqu'ils les virent installés dans le palais des Bacheliers, par les soins du gouvernement, qu'ils se présentèrent à eux, se jetèrent dans leurs bras, et purent, pour la première fois depuis vingt ans, parler avec des Français des choses de la France.

Comme le signale de Lagrée dans son dernier rapport et comme aussi M. de Villemereuil le fait ressortir en très bons termes, les missionnaires eurent plusieurs fois l'occasion de venir en aide aux explorateurs.

Nous ne parlerons pas des mille services rendus par différents Pères des missions du Yun-nan et du Sze-tchouen. Contentons-nous de rappeler un fait : c'est à l'intervention de l'un d'eux que Garnier dut en partie son salut dans la reconnaissance hardie qu'il fut chargé de diriger vers le Me-kong à sa sortie du Tibet, pendant que de Lagrée était resté à Toung-tchouen cloué sur son lit d'agonie.

L'excursion dura deux mois. Elle s'effectua à travers des régions montagneuses, où le baromètre accuse des altitudes de 3,000 mètres, et elle aboutit au lac de Ta-li.

La ville de Ta-li était alors le foyer de l'insurrection musulmane. C'est un des points visités par Marco-Polo, il y a six cents ans.

Garnier y pénétra non sans difficultés, grâce à l'as-

sistance du père Leguilcher, qui était descendu de la montagne pour lui servir de guide et d'interprète.

« Mais un incident regrettable ayant provoqué dans la rue un conflit dont les suites pouvaient être fort graves au milieu d'une foule tumultueuse, on obligea la caravane à camper hors de l'enceinte, où elle fut gardée à vue pendant quarante-huit heures, sans que personne, sauf le P. Leguilcher, pût être admis en présence du maître despotique et ombrageux de ce foyer de rébellion constitué en empire. Le sultan irrité proféra même les menaces les plus effrayantes contre les étrangers, s'ils s'obstinaient à pousser jusqu'au Me-kong. Tout en opposant une attitude énergique à ces démonstrations, terrifiantes pour d'autres, aidé des conseils dévoués du bon prêtre, qui jouait là sa vie, M. Garnier dut faire une retraite précipitée et ramener ses compagnons, sans avoir vu du Me-kong d'autres eaux que celles que lui envoient le lac de Tali. » Devant ce résultat négatif, on se prend à regretter qu'il n'ait pas suivi la route de Li-Kiang, dont l'objectif lui avait été signalé par le chef de la Mission.

Si de Lagrée eût survécu et s'il avait pu surveiller lui-même la rédaction de son voyage, nul doute qu'il n'eût fait une très large part aux services qu'il avait reçus des missionnaires.

A leur égard, les membres de la Commission se sont montrés sobres d'éloges, plus sobres que ne l'ont été les explorateurs anglais qui les ont suivis, Colquhoun entre autres (1). M. de Villemereuil, dans sa biographie, a réparé cet oubli.

(1) Colquhoun, *Autour du Tonquin*, t. 1^{er}, p. 365.

V.

AU TONKIN.

Et maintenant, arrivé au terme de ce long voyage, il est une question qui se pose : comment une mission d'exploration habilement et sagement conduite a-t-elle pu nous pousser à la guerre, et, de près ou de loin, aboutir aux aventureuses expéditions de la Chine et du Tonkin ?

De quelle douloureuse surprise n'eussent point été saisis de Lagrée et ses compagnons si, perçant tout à coup les voiles de l'avenir, ils eussent pu voir les bords du fleuve Rouge, dont ils saluaient avec transport à cette heure le premier affluent navigable, devenir, à bref délai et sur leurs indications, la cause et le théâtre des luttes sanglantes dont nous venons d'être les témoins !

Ah ! pour faire ainsi sortir la guerre d'une découverte accomplie au nom du commerce, de la civilisation et de la paix, il faut avoir accumulé bien des fautes. C'est le renversement le plus imprévu des plus légitimes espérances.

On dirait qu'un esprit de vertige nous a poussés vers l'Extrême-Orient. Si l'empire colonial de l'Indo-Chine n'est point un rêve, si ce n'est point le masque et le prétexte d'une politique aux abois, les avantages qu'il nous promet valent-ils les sacrifices qu'il nous

impose? Les phases diverses qui préparent le dénouement de cette entreprise se déroulent encore sous nos yeux. Essayons, en quelques mots, d'en redire l'enchaînement fatal.

Lorsque les membres de la Commission descendirent le cours du Yang-tsze-kiang, ramenant avec eux la dépouille mortelle de leur vaillant et vénéré chef, ils s'arrêtèrent à Han-kéou, la première grande ville du fleuve ouverte au commerce européen. Un négociant français, M. Dupuis, y était fixé depuis peu. La lenteur des communications lui créait des obstacles. Par le cours du fleuve, il ne lui fallait pas moins de deux ou trois mois pour faire remonter ses munitions de guerre jusqu'au Yun-nan.

« Mais pourquoi vous astreindre à suivre le cours du fleuve Bleu, — lui dit en passant à Han-kéou le D^r Joubert, — quand, pour pénétrer jusqu'au cœur du Yun-nan, vous avez une route infiniment plus courte, celle du fleuve Rouge? Nous venons d'en constater la possibilité; c'est le résultat capital de notre voyage. »

Ces paroles ne furent pas dites en vain.

Dès 1871, M. Dupuis, à qui elles s'adressaient, se dirigeait à travers le Yun-nan vers Mang-hao, et de cette ville, seul avec un domestique, il descendit sur une jonque le courant du Song-koï au delà des frontières chinoises, jusqu'à la limite des douanes annamites.

Dès lors, sûr de son fait, appuyé en outre par le gouverneur militaire du Yun-nan, il fit remonter, par cette voie et à cette destination, une cargaison considérable de six mille fusils, vingt pièces de campagne et quinze tonnes d'approvisionnements divers. En échange et comme fret de retour, il redescendit avec

six mille kilogrammes d'étain et des minerais de cuivre destinés à Hong-kong.

On le voit, le conseil donné par le D^r Joubert à M. Dupuis, en 1868, à Han-kéou, n'avait point été perdu. En 1872 nous en voyons le résultat fécond. La découverte de Lagrée passait du domaine de la théorie dans celui de la réalité. C'est ce qu'exprimait Garnier lui-même, en ces termes, dans son rapport à la Société de géographie de Paris : « Les prévisions sur le Songkoï viennent de se vérifier. »

L'empereur Tu-Duc était notre allié, mais un allié vaincu, humilié, contraint par la force. Au fond il était, au Tonkin, notre plus ancien et implacable ennemi.

Le Tonkin, annexé à l'Annam depuis le commencement du siècle, avait été conquis et fortifié contre les rebelles et contre les Chinois par des officiers français au service de Gia-Long ; Gia-Long le bisaïeul de Tu-Duc, Gia-Long ce roi fugitif, sauvé, restauré et remis sur son trône par le dévouement, l'intelligence et l'énergie d'un missionnaire français, M^{sr} Pigneau de Behaine, évêque d'Adran.

La reconnaissance n'est point une vertu royale ; du moins elle n'est point héréditaire dans cette dynastie d'Annam. Cette reconnaissance ne tarda pas à se convertir en haine féroce contre les chrétiens. En moins de deux siècles, plus de deux cent cinquante missionnaires se sont succédé au Tonkin. Le plus grand nombre y a trouvé la mort.

Sans doute pour ces hommes la mort est une récompense. Ils s'y exposent sans arrière-pensée. Ce n'est point une raison pour que les gouvernements européens partagent cet esprit de sacrifice. Ils sont,

au contraire, chargés de faire respecter, au dehors, la vie de leurs nationaux. La France n'a jamais manqué à ce devoir. Mais pour l'Annam et le Tonkin en particulier, les résultats ont peu répondu à ses efforts.

Des revendications, des menaces, des châtiments, et même des occupations partielles de territoire, rien n'a abouti : ni l'expédition à main armée de l'*Héroïne* avec l'amiral Cécille en 1843, ni celle de la *Gloire* et de la *Victorieuse* avec l'amiral Lapierre en 1847, ni celle de M. de Montigny avec le *Catinat* en 1856, ni l'intervention franco-espagnole conduite par l'amiral Rigault de Genouilly de 1858 à 1859, rien n'a jamais triomphé de la résistance du souverain de l'Annam.

Peuples et gouvernants y sont voués au culte de la force.

A peine nos vaisseaux partis, le résultat le plus immédiat de notre intervention était de raviver le fanatisme de la persécution.

En dehors de la force, tout traité est un leurre ; tout accord, toute convention tourne à notre confusion.

L'expérience aurait pu nous rendre clairvoyants. Le traité de 1862, qui contient la cession à la France de trois provinces conquises dans la Basse-Cochinchine, interdisait aux souverains de l'Annam la faculté de céder une portion de leur territoire à une nation étrangère, sans l'autorisation de la France.

C'était l'abrogation de la suzeraineté chinoise, suzeraineté fictive si l'on veut, mais admise et maintenue par le Céleste Empire. — Est-on bien sûr qu'elle soit effacée des traités de Tien-Tsin ?

Dépouillé par nos conquêtes de ses riches provinces du Sud, Tu-Duc reporta son ambition vers le

Nord, c'est-à-dire vers le Tonkin. Le Tonkin devint l'objet particulier de son attention.

C'est dans ces conditions que, d'après les indications de Lagrée et de ses compagnons, les premières opérations commerciales de M. Dupuis furent tentées sur le fleuve Rouge, où il rencontra l'hostilité des Annamites.

Francis Garnier, après le siège de Paris, était revenu visiter la Chine. C'était le pays de son choix, le théâtre de ses débuts, le champ préféré de ses explorations. Il est dans la vie d'un homme des heures de prédestination; Garnier y touchait. L'amiral Dupré, qui connaissait sa valeur, l'appela à lui. Malgré sa jeunesse, il voulut s'éclairer de ses conseils; il s'en rapporta à son expérience et le désigna pour aller lui-même sur les lieux, à Hanoï, juger le différend dont on le rendait arbitre. C'était en 1873.

De quoi s'agissait-il au fond? De la résistance d'un souverain, obstiné à fermer ses États à nos tentatives de commerce et de civilisation. Il est vrai que, sur le fleuve Rouge, ces premiers essais de commerce et de civilisation se présentaient sous une forme étrange, celle d'un chargement de canons et de mitrailleuses, de chassepots et de caissons de poudre. A tout prendre, nous préférons l'action de nos missionnaires.

La veille de son départ, Garnier écrivait de Saïgon : « L'amiral me laisse carte blanche. Je pars; à la grâce de Dieu et en avant pour notre vieille France! »

Bien que ce fût avec une mission de paix qu'il partit, l'amiral lui avait donné deux petits navires

et cent quatre-vingts hommes d'escorte. C'était trop ou trop peu ; car avec les souverains de l'Annam, sans la sanction de la force, toute tentative de conciliation est illusoire.

Dès son arrivée à Hanoï, Garnier put s'en convaincre. Son rôle changea subitement. De médiateur il devint conquérant, mais conquérant à la façon d'Almagro, de Pizarre ou de Fernand Cortez. Car c'est ici que commence cette aventure héroïque et chevaleresque qui fit tomber devant lui, en quelques jours et comme dans un conte de fées, toutes les places fortes du delta : Hanoï, Hai-Dzoung, Hung-yen et Nam-dinh. C'est une page singulière de notre histoire coloniale. On est tenté de la reléguer dans le domaine des légendes et des fictions.

Quant au héros de cette fantastique épopée, il tomba dans son triomphe, le révolver au poing, poursuivant, seulement avec le lieutenant Balny et une poignée d'hommes, sur la route de Hanoï à Son-tay, les Pavillons Noirs qu'il venait de mettre en déroute. L'audace était sa devise (1), mais ce n'était point son unique mérite. Il y avait en lui les qualités de l'administrateur. Il avait obtenu de M^{sr} Puginier et de ses missionnaires tout ce qu'il pouvait espérer. Grâce à leur concours dévoué et à leur influence, Garnier avait pu, du jour au lendemain, improviser, sur place, une organisation militaire et administrative qui devait assurer sa conquête. Chose étrange ! lui tombant, son œuvre pouvait rester debout, lui survivre.

(1) Francis Garnier a dit quelque part : « Avec de l'audace, on peut arriver à tout en face des Orientaux. »

Les ministres de cette époque ne le jugèrent point ainsi. On était à la fin de 1873; le duc de Broglie présidait le conseil. Le gouvernement du maréchal crut devoir atténuer, aux yeux de l'étranger, l'effet de cette conquête faite en notre nom, peut-être à notre insu.

« L'héroïque expédition de Francis Garnier, a dit M. de Broglie, entreprise contrairement à mes ordres, a été suivie d'un trop prompt désastre pour qu'il ait été possible de la désavouer ou de la soutenir (1). »

Non seulement l'héroïque expédition n'a été ni soutenue ni poursuivie, mais il était difficile d'en pousser plus loin le désaveu. Le négociateur choisi pour remplacer Garnier, plus complaisant que les mandarins, plus annamite que les lettrés, semble n'avoir eu qu'un but : celui de se faire pardonner les glorieuses audaces de son prédécesseur.

Les places fortes conquises sont rendues, nos couleurs amenées, nos partisans livrés; c'est l'évacuation par télégraphe, la fuite pure et simple, l'abandon sans conditions; nous nous trompons: il y eut un traité. Il fut conclu le 12 mars 1874 avec notre irréconciliable ennemi, l'empereur Tu-Duc. Comme tous les traités, il était plein de promesses; mais, comme tous les traités qui n'ont pas la force pour sanction, ce ne fut qu'un piège.

Aussi, quand M. de Broglie déclare « que ce traité a été conclu d'abord pour rétablir le prestige du drapeau français compromis par Garnier, quand il ajoute que c'est pour arrêter les représailles et

(1) Lettre du duc de Broglie à M. Buffet, déc. 1885.

rétablir les relations troublées entre la Cochinchine et l'Annam », nous ne pouvons, avec l'historien de cette époque (1), nous empêcher de nous rappeler : « et les humiliations de notre drapeau foulé aux pieds par les mandarins, et les massacres des chrétiens, et nos partisans abandonnés par milliers, fautes énormes dont nous avons porté la peine lors de notre seconde intervention ; car alors, les indigènes du Tonkin n'ont plus ajouté foi que difficilement à la parole de la France. »

Nous comprenons qu'aucun parti politique n'ait voulu accepter ce reproche.

« Ce traité, disent les uns (2), est le point de départ de l'expédition du Tonkin et de tous les événements qui l'ont suivie. » — « C'est la véritable et unique origine de la guerre (3) ».

« Bon ou mauvais, répondent les autres (4), ce traité ne nous condamnait point à la conquête du Tonkin ! il laissait la France libre ; il n'est point responsable de la politique insensée qui a été suivie. »

Oui, à chacun sa part de responsabilité. Elle est assez lourde pour ne point chercher à l'aggraver.

Depuis ce traité, sept années s'écoulèrent sans catastrophes et sans massacres. Mais les difficultés ne firent que grandir. De franco-annamite, la question était devenue franco-chinoise.

L'envoi du commandant Rivière décele à ce sujet les embarras du gouvernement.

« Il est temps, disait le ministre de la marine, de

(1) Romanet du Caillaud.

(2) M. Tirard, Sénat, séance du 15 juillet 1885.

(3) J. Ferry, Chambre, 12 décembre 1884.

(4) M. Buffet, Sénat, 15 juillet 1885.

mettre un terme à la politique tortueuse de la cour de Hué, de faire exécuter les clauses du traité et de relever enfin notre prestige amoindri (1). » De son côté, le gouverneur de la Cochinchine recommandait de n'agir « que politiquement, pacifiquement, administrativement (2). » Vain luxe d'adverbes qui faisait sourire Rivière dans un pays notoirement hostile, où les lettrés et les mandarins jettent chaque jour à nos compatriotes l'injure et la menace (3).

A peine arrivé à son poste, il se heurta à toutes les difficultés qu'y avait rencontrées Garnier.

Comme Garnier, il devint conquérant malgré lui. Comme lui, il s'empara de la citadelle de Hanoï, puis de celle de Nam-Dinh. Pendant un an, il s'y maintint au milieu des plus grands dangers. Il demanda en vain des renforts. Les difficultés ne faisaient que grandir, jusqu'au jour où, sur la route de Son-Tay, presque à la même place où Balny était tombé, Rivière, à la tête de ses hommes, tomba à son tour, bravement, l'épée à la main, face à l'ennemi, attelé au canon qui fut sauvé grâce au suprême sacrifice du chef de la colonne. Il payait ainsi de son sang l'échec de sa sortie.

Si la mort de Rivière produisit dans la Chambre une impression douloureuse, du moins elle y excita une réaction salutaire. Pour la première fois peut-être, les intrigues parlementaires se turent devant l'élan d'un vrai patriotisme. Les fonds qui devaient enfin permettre à la France d'envoyer au Tonkin une

(1) Instructions de l'amiral Cloué au gouverneur de la Cochinchine.

(2) Instructions de M. Lemyre de Villers au commandant Rivière, janvier 1882.

(3) Lettre de Rivière, datée de Hanoï, 2 mai 1882.

expédition suffisante pour venger ses glorieux enfants furent votés à l'unanimité. On vit bien un ministre monter à la tribune pour y hasarder, à propos de Rivière, les mots d'imprudence et de témérité. La Chambre passa outre. En France, grâce à Dieu, on préférera toujours le courage audacieux à cette prudence sans nom, qui fit donner l'ordre à notre malheureuse escadre de fuir Alexandrie et d'abandonner l'Égypte, au premier coup de canon tiré par les Anglais.

La témérité de Rivière est bien excusable après tout. Une dépêche officielle du 6 mai, reçue six jours avant sa mort, l'autorise à s'emparer de Son-Tay et de Ninh-Binh.

Pourquoi vouloir rejeter sur lui la cause de notre intervention ?

Le vote de la Chambre était libre. Il a été unanime ; il fait honneur à notre pays ; c'est là le vrai point de départ, réel, plausible, légitime de l'expédition du Tonkin.

Ce point de départ admis, on doit faire la part des illusions.

Les prodiges accomplis par Garnier entretenaient chez nous un dangereux mirage. L'apparition d'une division navale et le débarquement d'une simple brigade devaient nous suffire pour rétablir la paix. Hélas ! le temps des conquêtes à la Francis Garnier était déjà passé.

L'expédition votée, il fallait l'accepter. Et comment s'y soustraire ? « C'était un engrenage (1). » Nous ne voulons pas atténuer ici la faute des hommes qui ont

(1) Discours de Paul Bert.

assumé la charge de la conduire; ils ont cru pouvoir le faire du fond de leur cabinet. Leurs fautes étaient prévues. Elles tenaient au régime d'un gouvernement dont l'existence dépend d'une majorité. C'est le régime des incohérences et des attermoiemens; le règne par excellence des « petits moyens » imposés par les intérêts de parti, les nécessités d'élection. Et n'est-ce vraiment pas à des intérêts et des nécessités de ce genre que la droite chrétienne et monarchique a cédé, dans son dernier vote sur les crédits du Tonkin?

Et, au fait, comment donner de la dignité et du prestige à une politique extérieure qui ne peut vivre que de fixité et de stabilité, lorsque, bon gré mal gré, nous la soumettons à toutes les mesquines passions de notre politique intérieure? C'est assurément là une des leçons les plus claires que fournit l'expédition du Tonkin.

C'est sur le régime, plus que sur les hommes, qu'en retombent les fautes. Les hommes, est-ce que la Providence ne nous en a pas donné d'excellents?

Dès le début, en effet, l'expédition du Tonkin, confiée à un triumvirat politico-militaire et marin, ne tarda pas à tomber entre les mains vigoureuses de l'amiral Courbet. Le résultat ne pouvait être plus heureux. Le gouvernement français ne sembla pas s'en douter. Il n'en reconnut point le prix. Le bombardement et la prise des forts de Thuan-an qui commandent l'entrée de Hué firent voir, tout d'abord, avec quelle précision et quelle justesse de coup d'œil opérait Courbet. Ils montrèrent quel parti il savait tirer de son artillerie, dans l'art de laquelle il était passé maître, comme d'ailleurs dans toutes les autres branches de son noble métier.

L'occupation des forts de Hué, et le traité immédiat qui suivit, furent la première étape de Courbet au Tonkin. La seconde, plus difficile et plus meurtrière, fut la prise de Son-Tay. Trois mois d'hésitations, d'insuccès, et de tiraillements entre le général Bouet et le commissaire civil, « venaient de permettre à cette place forte, ainsi qu'à celle de Bac-Ninh, de recevoir de la Chine tous les renforts nécessaires en hommes, canons, munitions, et cela pendant la saison, où avec quelques canonnières, il était si facile de les empêcher (1) ».

Malgré ces obstacles grossis par notre faute, les dispositions de l'attaque furent si bien calculées que l'assaut de Son-Tay conduit par Courbet restera comme un des plus brillants faits d'armes de notre époque.

Son-Tay pris, Bac-Ninh allait tomber. Ce n'était plus que l'affaire d'un mois ; il n'y avait même pas à attendre l'arrivée des renforts ; Courbet lui-même l'affirme (2). C'était donc la possession du delta, la fin probable des opérations.

Et c'est au lendemain d'une pareille victoire, à la veille d'un autre succès non moins certain, que Courbet reçoit la nouvelle de son remplacement. Est-ce que, dès cette époque, ses lauriers auraient déjà porté ombrage ?

En vérité, il n'avait point eu l'occasion d'écrire ses lettres vengeresses. Rien n'avait transpiré de ses épanchements.

Il est vrai que, sans être en relation directe avec

(1) Lettre de Courbet, 1^{er} novembre 1883.

(2) Lettre du 24 février 1884.

nos missionnaires, Courbet n'avait jamais manqué l'occasion de montrer la sympathie qu'il éprouvait pour eux.

En passant à Saïgon, malgré l'exemple contraire donné par notre gouverneur, il était allé, en grande tenue et avec son état-major (1), rendre visite à l'évêque, monseigneur Colombert. Il avait ensuite reçu le prélat à bord du *Bayard*, en le saluant de son artillerie. Il y a plus :

Déjà, comme gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il s'était opposé à l'exécution des décrets d'expulsion à l'égard des religieux qui nous avaient précédés de vingt ans dans cette île de cannibales (2).

A ces titres divers, Courbet déjà pouvait être suspect. Quoi qu'il en soit, aux brillantes qualités militaires dont il avait fait preuve, on préféra les vertus civiques d'un républicain éprouvé. On sait où ces vertus ont conduit le général Millot.

Ce remplacement brutal, en pleine victoire et devant l'ennemi, n'est point dans nos traditions militaires. « C'est une de ces iniquités que la république opportuniste est seule capable de commettre ». Nous ajouterons que c'est plus qu'une iniquité, c'est une faute.

Et quelle faute ! au moment où, sous le coup du guet-apens de Bac-lé, nous allions nous retourner

(1) L'amiral avait confié au commandant de Maigret les fonctions, exceptionnellement importantes, de chef d'état-major.

(2) La correspondance particulière de Courbet, pendant le temps de son gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, mérite d'être connue. Nous espérons qu'elle sera publiée. Au point de vue de son administration et de ses rapports avec la municipalité radicale de Nouméa, elle montre la supériorité et la droiture d'un esprit aussi loyal que vigoureux.

vers la Chine, la menaçant bien haut de lui faire payer cher son odieux attentat. On se souvint alors de Courbet. Il était depuis trois mois inactif, oublié dans la baie d'Allong. On vint le reprendre sur le pont du *Bayard* pour le lancer dans le Nord de la Chine. La pensée était bonne.

« La seule nouvelle de l'envoi de notre division dans le Nord avait été pour les Chinois une cause d'effroi et de protestation. La personne de l'amiral faisait sur leur esprit autant d'impression que son escadre. Le vainqueur de Son-tay était promptement devenu légendaire (1). »

Mais croit-on qu'on ait voulu s'en rapporter à lui, à son expérience, à ses aptitudes, à son inspiration ?

Pense-t-on qu'on lui ait laissé faire la guerre comme on l'a toujours faite ; ainsi que la comprennent les militaires et les marins ?

D'après Courbet, un coup de force sur la Chine était indispensable : il fallait frapper promptement et simultanément l'ennemi à Port-Arthur, Nankin, Woo-Sung, Fou-Tcheou et Amoy.

« Avec les forces dont je dispose, écrit-il, je peux détruire en quelques jours tous les forts du Céleste Empire et brûler sa marine (2). »

Le plan était tracé, le succès assuré. Toutefois il eût fallu agir de suite et ne point laisser à l'ennemi le temps de se fortifier et de se reconnaître.

Courbet comptait sur ses forces ; il comptait aussi sur le désarroi des Chinois mal préparés et rendus insolents par les allures hésitantes de notre diplomatie d'aventure.

(1) Escadre de l'amiral Courbet, par Maurice Loir, 1886.

(2) Lettre du 15 septembre 1884.

Et puis, et avant tout, il fallait commencer par déclarer la guerre, ne pas craindre les neutres, avoir une chambre sérieuse, un gouvernement respecté (1). Au lieu de cela qu'a-t-on fait?

Au lieu d'une guerre ouverte et déclarée, comme on l'a faite à toutes les époques de civilisation, c'est une guerre de représailles, une politique de gages, un état de retorsion, autant de mots barbares et de subtilités basochiennes, indignes de la France et inconnues au droit des gens et à la diplomatie.

« Une telle guerre peut n'être pas dangereuse, mais elle sera aussi longue qu'inutile. »

« L'occupation de Kelung et le blocus de Formose immobiliseront nos forces en pure perte (2). »

Ah! pour le stérile épuisement de nos forces, on en a eu la preuve.

A quoi ont abouti, en effet, les prodiges de courage et d'audace, de science et d'habileté, de patience et de dévouement, accomplis par Courbet, à Fou-Tchéou et à Sheï-po, à Formose et aux Pescadores? Comme position stratégique, l'importance hors ligne de ces dernières îles n'a pas même fixé l'attention de nos hommes d'État. Tout a été rendu, livré, sacrifié à une paix boiteuse, précaire, hâtivement signée à la suite d'une défaite.

Et maintenant, après tant de fautes commises, si l'on nous demande pourquoi nous restons au Tonkin,

(1) « Pour agir ainsi, » dit Courbet dans sa correspondance, « il nous manque malheureusement un gouvernement fort, une Chambre un peu plus belliqueuse, des alliances non pour nous aider, mais pour ne point être entravés. »

(2) Correspondance.

nous répondrons avec un des chefs éphémères de notre cabinet :

« Depuis 1858, tout nous lie à ce rivage. Nous y sommes nécessairement, historiquement, fatalement ; tout nous interdit d'abandonner nos conquêtes. Notre passé nous lie ; nos victoires nous lient, et nos échecs aussi. Et puis, comment, sans déshonneur, la France peut-elle se résigner à abandonner ses partisans à la vengeance de ses ennemis (1) ? »

C'est aussi notre avis. Malgré nos fautes et nos erreurs, nous persistons à croire que la France est encore dans sa voie en restant au Tonkin ; elle y demeure fidèle à ses traditions et à ses destinées.

Et d'abord, ne voyons-nous pas comment nos soldats et nos marins savent encore combattre ! Ce sont eux qui nous consolent, dans nos malheurs, en rappelant au monde trop enclin à l'oublier, que la valeur française survit à nos désastres. Chateaubriand avait dit des soldats de la Convention, que leur vaillante épée jetée dans un des bassins de la balance avait servi de contrepoids à la hache révolutionnaire. Un orateur non moins bien inspiré a pu dire à la Chambre, aux applaudissements de tous, que nos soldats au Tonkin couvraient du reflet de leur gloire nos plaies et nos misères.

Nous le savons, « les nations n'arrivent au plus haut point de leur destinée qu'après de longues guerres ; et, quand elles ont perdu leur ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangréneux, elles ne peuvent être retrempées que par le sang (2) ».

(1) Brisson, séance de la Chambre, 25 décembre 1884.

(2) De Maistre.

Ici, le sang n'a pas manqué. Il a coulé à pleins flots sur cette terre indo-chinoise, désormais consacrée par le martyre d'innombrables chrétiens et par le généreux sacrifice de nos missionnaires et de nos soldats.

A un autre point de vue, peut-on, dans l'Extrême-Orient, abandonner une position si chèrement acquise, quand les peuples, à l'étroit dans notre vieille Europe, sont chaque jour prêts à s'entre-dévorés ?

Une irrésistible force d'expansion les pousse jusqu'aux confins du monde. Depuis le siècle de Colomb, on n'avait assisté à un tel mouvement.

Nous voyons, en effet, l'Angleterre, qui couvre déjà de son pavillon toutes les mers du monde, répondre à notre occupation du Tonkin par l'occupation de la Birmanie, par la prise de Port-Hamilton et de la Nouvelle-Guinée. Nous voyons l'Allemagne inaugurer, sur tous les rivages, son régime de colonisation à outrance; et pour maintenir ses droits coloniaux, nous venons de voir l'Espagne affronter le plus redoutable conflit. L'Italie elle-même franchit Suez pour planter son drapeau aux bords de la mer Rouge. Dans cinquante ans, sait-on la transformation qu'aura subie la Chine, et l'avenir qui se prépare pour les États-Unis ?

Dans ce grand partage du globe, est-il donc interdit à la France de réclamer son lot? Nous serait-il défendu de tourner nos yeux vers l'Orient ?

Si c'est de la politique coloniale, nous la comprenons : « c'est la politique qui, sous la monarchie, conduisit Richelieu et Colbert au Canada, à la Louisiane et à Madagascar. La même politique qui a conduit Dupleix et Labourdonnais dans l'Inde,

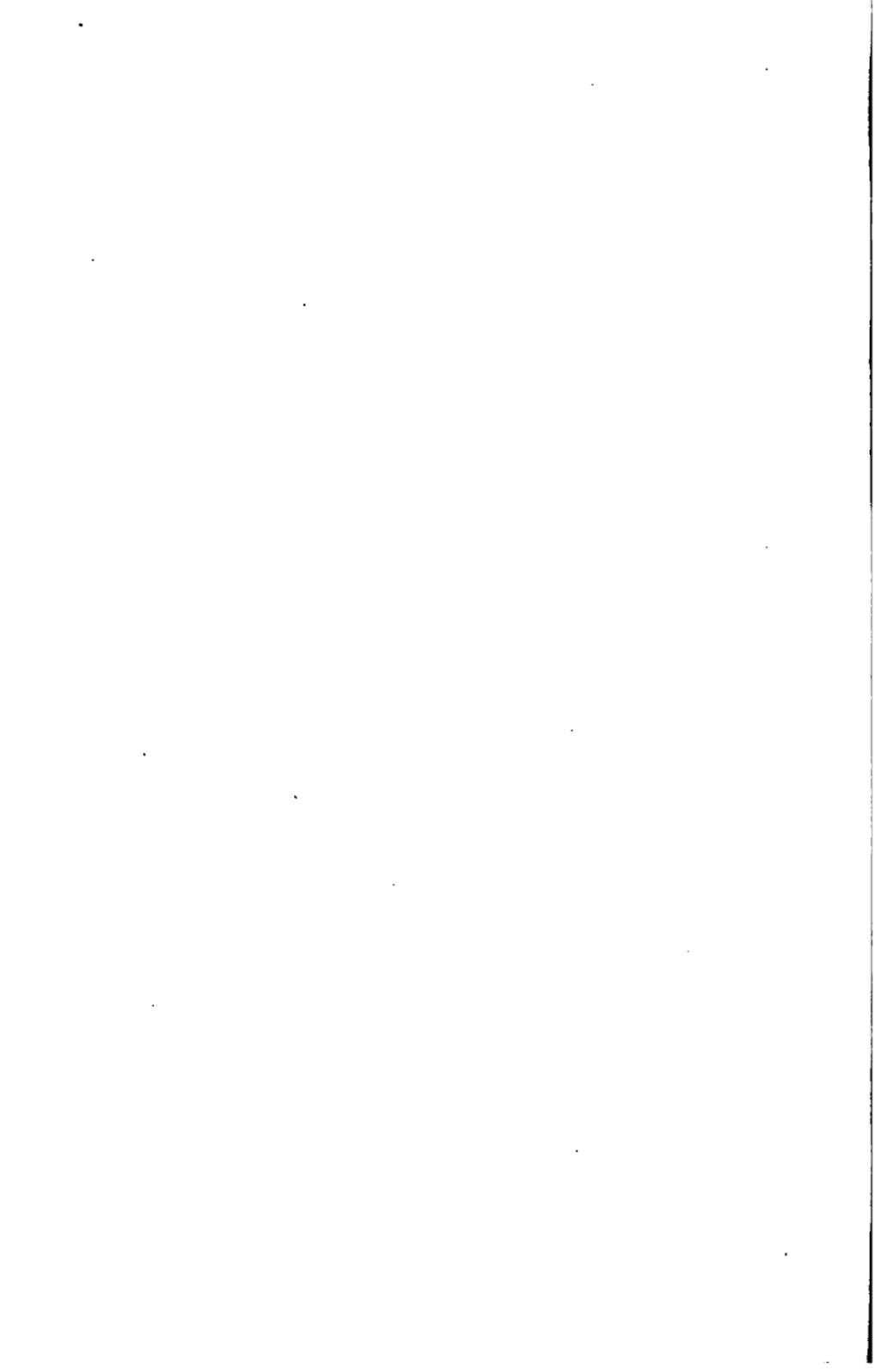
Louis XVI et le duc de Mont-Morin en Cochinchine, Charles X à Alger, et Napoléon III à Saïgon et en Calédonie (1). »

De cette politique, nous ne saurions médire.

Devant les riches provinces qui s'offrent à nous, en Annam et au Tonkin, en Cochinchine et au Cambodge, nous comprenons que notre gouvernement ait eu de pareilles velléités d'ambition, de pareils rêves d'expansion lointaine. Nous comprenons qu'il ait convoité pour la France un retour au passé, une revanche aux Indes. Le gouvernement de la République a pu se bercer de ce rêve. Il n'appartient qu'à un gouvernement fort de le réaliser; réaliser, dans ces belles contrées, cet empire colonial dont Courbet pouvait être le glorieux fondateur, comme vingt ans auparavant, Doudart de Lagrée en avait été le pacifique apôtre et le hardi précurseur.

(1) Discours de M^{re} Freppel, séance du 23 novembre 1885.

APPENDICES.



APPENDICES.

LE ME-KONG.

Les rapides et le commerce. .

**Revendication des provinces de Tonly Repou
et Mulu Prey.**

Des rapides torrentueux obstruent le Me-kong au point même où il pénètre dans le Cambodge actuel. En 1885, on a réussi à franchir à la vapeur ce barrage de Sambok-Sombor : le fait est important ; nous l'avons signalé au bas de la page 132. A cette occasion, que pensait Lagrée de ce passage dangereux qu'il avait abordé et dont il parle dès 1863 (voy. p. 39)? que prévoyait-il? qu'en a-t-il écrit avant et pendant l'exploration qu'il a dirigée? Il n'est pas hors de propos de le rappeler : les difficultés vaincues par le commandant Reveillère et par l'enseigne de Fésigny n'en seront que plus évidentes. La navigabilité du Grand Fleuve a été, en définitive, le premier objectif de Lagrée; il l'avait étudiée avec soin. En outre, dans les rapports où il en parle, la question



des frontières septentrionales du Cambodge et celle du commerce s'y trouvent mêlées; elles sont aussi toutes d'actualité.

Voici donc ces rapports, du moins par fragments, mais textuels et tirés du volume des *Explorations et Missions* en suivant l'ordre des dates (1). Nous avons respecté certaines répétitions : elles sont utiles. Des *italiques*, placées comme en vedette, fixeront l'attention du lecteur sur les lieux et les faits à noter.

Au Cambodge, février 1866.

Sur la praticabilité des rapides de *Sambok à Stung treng*, les avis des indigènes sont partagés. Quelques Laotiens affirment qu'ils se chargeraient de conduire une canonnière par le *chenal du milieu*, en août, septembre et octobre, c'est-à-dire vers la fin de la montée des eaux. D'autres pensent qu'après le commencement de la crue il vaudrait mieux suivre la rive gauche où un accident serait moins dangereux. Les vrais dangers seraient pour la descente, mais le peu de profondeur de l'eau permet d'assurer le sauvetage du personnel.

Des îles de cette partie du Fleuve, les unes sont laotiennes, les autres cambodgiennes.

(1) Mais non l'ordre que les fragments détachés occupaient dans le texte complet. — Les mots entre [] sont ajoutés pour remplacer des développements qui ne peuvent trouver place ici, ou d'autres mots que les coupures rendaient impropres.

Stung treng, 6 août 1866.

Les rapides sont franchissables en tout temps pour les barques qui remontent. A la saison sèche elles suivent la rive droite, la rive gauche quand les eaux ont monté. La descente est facile dans la saison des pluies. Elle est difficile et exige beaucoup de précautions à la saison sèche.

Le meilleur moment pour le voyage, aller et retour, paraît être la saison actuelle, juillet et août, quand les eaux sont à mi-hauteur.

La *question de la navigation à vapeur* présente les plus sérieuses difficultés. Elle nécessite, pour être résolue, *une étude longue et complète*, un temps et des moyens que nous n'avons pas.

Il ne s'agit point, en effet, de quelques points à examiner, mais d'un espace long de 20 ou 25 milles, couvert d'îles grandes et petites, trente ou quarante au moins, formant un véritable archipel, se masquant mutuellement, et entre lesquelles le courant s'engouffre avec violence sur un fond très inégal.

En remontant par la rive gauche, nous n'avons pu voir qu'un passage, obligés, d'ailleurs, de rester constamment à toucher terre à cause de l'installation des barques qui ne leur laisse aucune force contre le courant. La navigation

de ce côté nous a paru, sinon impossible, du moins fort périlleuse, même aux grandes eaux.

Les renseignements donnés par les gens du pays faisaient espérer que, du côté de la rive droite, un chenal plus favorable s'offrirait. Je mesuis décidé à renvoyer M. Garnier à Sombor.

Il a parcouru le passage de l'Ouest. Son opinion est que la force du courant est telle qu'aucun bateau à vapeur ne pourrait franchir, en remontant, [le rapide Préa Tapang].

Il resterait à examiner s'il n'existe pas de chenal intermédiaire, ou s'il n'est pas possible de combiner les facilités des diverses passes de façon à tracer une route où la navigation pourrait se faire jour. C'est là, je le répète, un travail de longue haleine que nous ne pouvons tenter. *Ce travail devrait se faire aux basses eaux.*

Pour aujourd'hui, je dois m'abstenir de toute autre conclusion. D'ailleurs, la question de navigabilité du Fleuve est complexe; il nous reste à voir des difficultés très voisines, et il y a lieu, pour une étude très complète, de comparer la route de terre à la route fluviale, et d'apprécier aussi les intérêts commerciaux en jeu.

Bassak, 27 octobre 1866.

Au départ de Stung treng le 14 août, les eaux, déjà hautes, avaient envahi les berges basses.

Nous naviguions au milieu des arbres, contrariés par de très forts courants. Le Fleuve occupe une largeur de 3 à 4 kilomètres. Il est encombré d'îles grandes et petites, qui ne laissent apercevoir la rive droite qu'à de rares intervalles.

Sur tout le parcours, la rive gauche appartient à la province de *Stung treng*, qui se termine aux cataractes; la rive droite dépend de *Se Lompou* (l'ancienne province cambodgienne de *Tonly Repou*). Des deux côtés le pays est abandonné...

J'ai fait une reconnaissance dans le bras de l'Ouest, et remonté pendant quelques heures le *Se Lompou* (en cambodgien *Tonly Repou*). Ce cours d'eau est peu considérable. — Depuis qu'elle est aux mains des Siamois, la province de *Tonly Repou* a été dépeuplée. Elle s'étend de *Sambok-Sombor* à *Khong* sur la rive droite, et a été enlevée aux Cambodgiens par une véritable trahison. Sous l'avant-dernier roi cambodgien, *Ang Chan*, le *Dechu Meng*, grand mandarin de *Kompong Svai*, se révolta. Poursuivi par les gens du roi et par les Annamites qui, à cette époque, dominaient à *Phnom penh*, il ne put pas tenir dans *Kompong Svai* et se réfugia avec ses gens dans les provinces de *Tonly Repou* et *Mulu Prey*, qui relevaient de son autorité. Puis

il s'adressa au roi de Siam, demandant sa protection et offrant de lui livrer ces deux provinces. Siam accepta et lui en donna le commandement. Si un jour, sous la protection française, le Cambodge peut revendiquer ces provinces, ce sera justice et il en tirera de grands avantages : sur le fleuve, il touchera au grand marché de Khong; par terre, il dominera tous les défilés qui le séparent du Laos; enfin, il restera seul possesseur des richesses minérales fort considérables de cette contrée.

... Attopeu, Stung treng, Sieng pang, sur la rive gauche étaient provinces du Cambodge et en ont été détachées [au profit de Bang-kok]. ... [Il y a là] une question qui me paraît d'une nature toute différente de celle que soulève la possession d'Angkor et de Battambang (1), [de Mulu Prey et de Tonly Repou, indûment occupées par les Siamois].

Navigation de Krachéh à Bassak. — Les difficultés que nous avons rencontrées entre Krachéh et Stung treng se sont présentées de nouveau entre ce dernier point et la cataracte de Khon, puis de la cataracte à l'île de Khong. Le fleuve

(1) Le traité de 1867, qui a consommé l'abandon de ces deux provinces, était en discussion à l'époque où écrivait de Lagrée, qui avait rédigé une longue note historique pour démontrer le mal-fondé des prétentions de Siam.

ne nous a paru complètement libre que de Khong à Bassak. Les ondulations du fond rocheux forment de véritables barrages en amont desquels le Me-kong se gonfle et s'étend, s'obstruant d'îles sans nombre, pour franchir ensuite l'obstacle par toutes les dépressions.

Si l'on voulait avoir une représentation exacte du fleuve et de ses fonds, il faudrait un temps et des moyens qui nous manquent. Ce que nous pouvions faire a été fait : nous avons accumulé déjà un grand nombre de données et [devons en] recueillir de nouvelles.

Je n'entrerai pas dans le détail des études; je me borne à décrire sommairement la *cataracte de Khon*. Celle-ci ne présente pas une chute brusque; le fleuve s'épanouit, pour franchir l'arête rocheuse, en un grand nombre de bras et de canaux séparés par des îles; sa largeur atteint près de 8,000 mètres.

Tous ces bras sont éloignés les uns des autres et encaissés, tous torrentueux; la plupart ont des chutes partielles. Chutes et pentes rapides sont toutes comprises entre deux parallèles, dirigées de l'Ouest à l'Est comme l'arête, et distantes entre elles de 1,500 mètres environ. Quant à la différence totale des niveaux, elle peut être évaluée à 20 ou 25 mètres. Les deux bras extrêmes sont les plus considérables; hors le moment

des crues, ils constituent le fleuve presque entier.

Les barques qui veulent remonter la cataracte prennent, pendant la saison des pluies, le canal qui est à l'Est de l'île *Sdam*, et celui qui est à l'Ouest, pendant la saison sèche. Lorsqu'elles sont trop chargées, elles font transborder par terre leur excédent sur l'île de Khon. J'ai moi-même remonté le canal de l'Est; la partie torrentueuse a environ 1,500 mètres de longueur, la largeur est de 60 à 80 mètres : nous avons franchi en quatre heures. En quelques points on est forcément obligé de se servir de cordes, le reste du temps on se hale à la berge. Il n'y a aucun danger sérieux à craindre. La descente est plus difficile que la montée.

Peut-on améliorer ce passage? Je le pense : il est à sec pendant plusieurs mois de l'année; en faisant avec discernement quelques travaux de déblaiement sur les rives, on le rendrait assez praticable. Quant à des travaux plus considérables, tels qu'une canalisation avec écluses, ils ne rencontreraient, je crois, aucune difficulté insurmontable; mais les intérêts en jeu seront longtemps encore trop faibles pour qu'on puisse s'aventurer dans de pareilles dépenses.

S'il faut maintenant résumer l'opinion qui résulte pour moi des études faites et des rensei-

gnements recueillis sur la navigation du Fleuve, je dirai :

1° Que la navigation du Me-kong est possible *en barque*, par toute saison, entre Bassak et Krachéh. Les difficultés de la cataracte, même avec déchargement partiel des barques, ne sont pour le commerce que des empêchements secondaires. La navigation par barque peut suffire longtemps au commerce de la contrée, en lui supposant même une très large extension.

2° Que la *navigation d'un bateau à vapeur* entre Krachéh et la cataracte paraît *possible à rigoureusement parler*, mais que rien n'est démontré à cet égard. En tout cas, les difficultés sont tellement nombreuses pour un si court intervalle, les dangers sont tels, surtout à la descente, que les avantages que l'on pourrait retirer de cette navigation n'en compenseraient pas les mauvaises chances.

Il faut ajouter que la cataracte ne peut pas être franchie, que de la cataracte à Khong de nouvelles difficultés surgissent, et que [l'on trouve,] à quelques dizaines de milles au-dessus de Bassak, des obstacles aussi sérieux que les précédents.

Bassak, 18 décembre 1866.

J'ai l'honneur de vous adresser :

1° Un calque de toute la route faite sur le Fleuve;

2° Un calque à plus grande échelle de la partie qui comprend la cataracte de Khon et l'île de Khong;

3° Un itinéraire général à petite échelle comportant le voyage que je viens de faire à Attopeu, et aussi une partie de l'itinéraire que j'ai suivi au commencement de la présente année dans l'Est d'Angkor. Cette dernière partie a pour objet de vous faire connaître les positions relatives de Kompong Svai et de Tonly Repou, et de faire ressortir l'intérêt majeur qu'il y aurait, à mon sens, à ne pas consacrer, lors de la *délimitation des frontières*, la spoliation dont le Cambodge a été victime.

L'inspection de la grande carte suffira, je pense, à faire comprendre les difficultés nombreuses que présente la navigation du Me-kong, barré complètement en quatre ou cinq points principaux. Si, à la rigueur, on peut admettre qu'un bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau et doué d'une grande vitesse puisse, par un véritable tour de force, remonter jusqu'au pied de la cataracte, on n'imagine aucune carte si

bien tracée, aucun pilote assez habile pour le ramener à Krachéh, au milieu de tant de dangers, par des courants de foudre que chaque pointe, chaque écueil dévie. Pour moi, je n'hésite pas à conclure [dans l'état actuel des choses] qu'il faut considérer Sambok-Sombor, ou un point situé à une dizaine de milles au-dessus, comme l'extrême limite de la navigation à vapeur.

Khemrat, 1^{er} février 1866.

La voie du Me-kong présente de très grandes difficultés entre l'embouchure de la rivière d'Ubôn (*Pak Mun*) et *Khemrat*. Dans toute cette partie, le Fleuve a l'aspect d'un immense torrent desséché, laissant à nu sur tout son parcours de vastes bancs de grès. C'est ce que nous avons déjà vu entre Bassak et Pak Mun, mais dans des proportions encore plus exagérées. Le nombre des rapides, la profondeur des eaux, la hauteur des berges, les étranglements du lit actuel, tout est plus considérable. En un point, la ligne de sonde filée à 100 mètres n'a pas donné le fond; ailleurs le lit du fleuve ne mesure que 58 mètres! Quant aux berges, elles accusent des crues qui dépassent 15 mètres.

La navigation des grosses barques est très difficile; mille détails ont confirmé ce qui m'a-

vait été dit au sujet des embarras que nous devions rencontrer sur cette voie. Comme il n'y a pas de barrage complet du lit, on peut, à la rigueur, admettre la possibilité d'un passage pour un bateau à vapeur; mais la violence du remous et le bouleversement du fond sont tels que la route à suivre serait extrêmement dangereuse et qu'il serait très difficile de la définir suffisamment par des points de repère.

27 octobre, 18 décembre 1866; 1^{er} avril 1867.

Commerce et richesses minérales du Laos inférieur; relations avec le Cambodge. — Le commerce a deux routes d'écoulement, Bang-kok par Ubôn et Korat, Phnom penh par le Fleuve.

Ubôn est devenu le grand entrepôt du commerce de *Bang-kok* avec tout le Laos.

.... La première de ces deux villes reçoit la plus grande partie des produits du Laos inférieur. La distance à Bang-kok est d'un mois par la route de terre...

La différence des routes est tout à l'avantage de *Phnom penh* pour les contrées qui sont au sud d'Ubôn. *Bassak, Khong, Stung treng* et le marché d'*Attopeu*, ont leur pente naturelle vers la route du Fleuve. Que le gouvernement cambodgien favorise les relations avec le bas Laos,

que Phnom penh prenne l'extension dont il est capable, et l'on peut être assuré qu'une grande partie des produits qui vont aujourd'hui à Bang-kok se dirigeront vers nous.

Une autre raison peut nous faire espérer l'accroissement des relations avec ces contrées : la voie du Fleuve n'est pas la seule de Stung treng, de Khong, de Bassak; des routes nombreuses se dirigent vers Kompong Svai et Angkor. Elles sont aujourd'hui abandonnées parce que le pays a été dépeuplé par les enlèvements en masse de Siam. Mais le courant est facile à rétablir... ces communications avec la vallée du Lac mettraient à coup sûr en valeur d'importantes ressources.

La province de *Tonly Repou* a des mines de fer renommées; elles sont voisines de celles de la province cambodgienne de Kompong Svai, et, comme celles-ci, sont exploitées par la tribu des Kouy. Les montagnes qui fournissent le minerai paraissent être situées sur la ligne Est et Ouest qui va de Stung treng à Angkor et à égale distance (six jours de marche) de ces deux villes et de Kompong Svai.

J'ai vu l'un des villages où se travaille le [métal]. L'exploitation du fer de ces contrées me semble le premier effort que devra faire

notre industrie. Les communications ne sont nullement difficiles à établir.

La province d'*Attopeu* paraît renfermer de grandes richesses minérales : poudre d'or, argent, plomb.

Dans la province de *Bassak* on exploite, mais dans de faibles proportions, un minerai de cuivre.

[Dans celle de *Tonly Repou*, il existe] à découvert, sur la rive droite du Fleuve et dans une étendue très considérable, des bancs de marbre de couleur et de grain très variés. [En outre des] échantillons que je vous envoie, il y a des marbres blancs d'une grande pureté et d'autres d'un gris bleuâtre très abondants. Je me hâte de vous faire connaître ce fait qui peut avoir pour la colonie une grande importance. Le lieu de ce gisement, fort étendu sur la côte et dans les îles voisines, appartenant à la province de *Tonly Repou*, c'est une nouvelle considération qui s'ajoute à celles que j'ai déjà présentées [au sujet de la restitution de cette province au Cambodge].

... Je compte bien un jour appeler votre attention sur l'importance de la *position d'Angkor au point de vue commercial*. J'espère pouvoir démontrer que la prospérité peut et doit renaître à un moment donné sur ce point merveilleusement choisi par les anciens Cambodgiens.

Voici les conclusions qui se dégageaient — il y a vingt ans — des observations de Lagrée : nous résu-
mons, mais c'est lui qui parle :

Le terme de la navigation à vapeur est provisoirement fixé à Sambok; mais de nouvelles études sont nécessaires, et il n'est pas impossible que l'on parvienne à la pousser jusqu'à Stung treng, ou même aux chutes de Khon.

Cette navigation sera toujours arrêtée par la cataracte, à moins d'y faire des travaux dont les dépenses ne seraient pas en rapport avec les intérêts en jeu.

Elle n'est facile, au delà des chutes, qu'entre l'île de Khong et Bassak.

Elle redevient à peu près impraticable au-dessus de ce dernier point.

La navigation par barques suffira encore longtemps aux exigences du commerce.

Ajoutons ceci : la dernière observation de Lagrée pouvait autoriser des délais, mais elle n'aurait pas dû, cependant, fermer les yeux des administrateurs. Il fallait, au contraire, envisager l'avenir, s'y préparer, aller au-devant du développement commercial qu'amènent fatalement les besoins nés du contact avec les Européens. Il fallait jalonner la route peu à peu, suivre les conseils de Lagrée, *sonder le fleuve aux basses eaux*, sans attendre vingt ans pour voiler par un coup de théâtre l'apathique routine de nos gouvernants. Certes, nul plus que nous n'admire la valeur de nos officiers : nous applaudissons à l'audace de l'un sur son torpilleur, à la courageuse persévérance de l'autre sur sa canonnière. Mais, tous deux auraient dû trouver le terrain préparé. D'ailleurs, le

temps qu'on-perd ne se regagne pas. *Time is money.*

Et depuis vingt ans aussi, qu'a-t-on fait — sinon mettre le Cambodge en feu — pour compenser l'abandon déplorable et si peu justifié de Battambang et d'Angkor aux Siamois? Qu'a-t-on fait au sujet des provinces de Mulu Prey et Tonly Repou qu'ils détiennent encore contre tout droit? Oublie-t-on les appels réitérés de Lagrée pour les faire rentrer sous le sceptre de Norodom? Eh bien! nous les rappelons, car il importe que nous soyons maîtres au moins de l'une des deux rives du Me-kong, si notre commerce tend la main aux populations du Laos : là est l'intérêt de la question. Et au Laos, la puissance siamoise, combien de fois de Lagrée n'a-t-il pas signalé qu'elle était précaire! Fallait-il attendre vingt ans que cette puissance se fût consolidée, pour essayer de la battre en brèche, pour tenter d'attirer le commerce à nous, alors que le vaillant explorateur de toute cette région avait écrit et répété, depuis si longtemps, qu'on y pouvait réussir!

Si l'on a fait main basse sur les plus beaux fleurons de la couronne de Norodom; si nos compatriotes, au péril de leur vie, sont allés sonder les eaux du Me-kong et les ressources de la vallée qu'il arrose, de cette vallée fertile qui peut devenir productive, sachons du moins tirer profit et avantage, et des fautes des uns et du dévouement des autres.

P. S. — Pour contrôler les assertions qui précèdent, il suffira de consulter les *Explorations et missions de Doudart de Lagrée*, dont le Répertoire analytique guidera facilement dans la recherche des questions posées.

LA RIVIÈRE NOIRE,

Le Pa-pien et le Pou-kou-kiang.

La carte itinéraire placée à la fin de ce volume, en dehors de ce qui concerne le voyage même du commandant de Lagrée, exigerait quelques remaniements. Mais certaines questions géographiques ne sont pas encore résolues, la délimitation du Tonkin n'est pas encore finie, son hydrographie est incomplète quoique plus avancée que la topographie. Il convient donc d'attendre. Au reste, cette carte suffit pour l'intelligence du texte, et elle suffit aussi pour saisir le point intéressant de la note suivante, dont nous devons la communication à l'obligeance d'un ami des sciences géographiques. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir publier cette note qu'elle offre une occasion de rendre hommage à des explorateurs français et à la mémoire de l'un d'eux, mort au terme du voyage, et, comme tant d'autres, victime de ce besoin général de marcher en avant.

« En Indo-Chine, les cours d'eau portent souvent divers noms plus ou moins certains; d'autres n'en ont pas du tout, tel celui que nous avons appelé *Rivière Noire*, et qui est tributaire du fleuve Rouge au-dessous de Hung-hoa. Les noms du Pa-pien-kiang et du Pou-kou-kiang sont assez problématiques, et la direction qui leur a été hypothétiquement assignée soulève une question qui n'est pas encore matériellement résolue.

« Lorsque le commandant de Lagrée traversa successivement ces deux affluents, il crut — du moins M. Garnier le dit — qu'ils appartenient au bassin du Me-kong, et que l'un était le cours supérieur du Nam La, l'autre celui du Nam Hu. Plus tard, après avoir parcouru le Yun-nan, ses idées se seraient modifiées puisque, dans son rapport du 6 janvier 1868, il dit avoir « rencontré deux branches secondaires du Song-koï » (p. 167). Une troisième opinion, émise depuis, ferait de ces deux cours d'eau la tête d'un fleuve se rendant directement à la mer : je ne m'arrête pas à celle-ci, attendu que l'on ne connaît pas, se jetant dans le golfe du Tonkin en dehors du delta du fleuve Rouge, une rivière dont le débit réponde à la quantité d'eau nécessairement drainée sur un aussi long parcours. Mais, voici une source d'information nouvelle et encore peu étudiée.

« En 1884, M. Ch. Labarthe, chargé d'une mission, a remonté la Rivière Noire jusque près la frontière incertaine du Yun-nan. M. Labarthe a bien voulu me montrer ses notes, ses croquis, ses plans, et discuter avec moi, les cartes sous les yeux, les éléments des positions qu'il a déterminées par un levé à la boussole et à la stadia; le point extrême atteint est Vang Tiane, village situé près du Thac Kain (barrage naturel, rapide de Kain). Ce thac, d'après les indications de M. Labarthe combinées avec la carte de M. Gouin où le tracé de la Rivière Noire a été fourni par M. Villeroi (1), serait situé par 22° 35' de lat. et 100° 41' de lg. E. De ce point, les indigènes (Muong) indiquaient la position de Sze-mao droit à l'Ouest à deux journées de marche. Selon leurs renseignements, la direction de la Rivière Noire continuait à rester la même, le N: O. 1/4 O. environ, jusqu'en un lieu nommé Fou Hien et administré par un petit mandarin chinois. Celui-ci est la première autorité du Céleste Empire que l'on rencontre vers le Nord. Fou Hien

(1) M. Villeroi et M. Courtin, parcourant la Rivière Noire dans un but commercial, se sont rencontrés sur ses bords avec M. Labarthe.

serait donc près et en dedans de la frontière du Yun-nan, environ par $22^{\circ} 47'$ de lat. et $100^{\circ} 1'$ de long.

« Ces renseignements, et les positions indiquées, concordent avec la latitude de Sze-mao ($22^{\circ} 47'$), et avec les cartes annamites et chinoises en ce qui concerne le tracé vague des limites entre les deux pays. Mais cette concordance en latitude n'existe pas pour la longitude. En effet, Sze-mao est à beaucoup plus de deux journées du méridien de $100^{\circ} 11'$. Or, tout le tracé de la rivière étant basé sur un levé fait à la boussole et à la stadia, il est facile de comprendre que, sur un parcours de trois cent cinquante kilomètres et avec les nombreuses sinuosités du cours d'eau, plusieurs erreurs très faibles, commises dans le même sens, aient pu produire une erreur totale de 6° sur la direction générale. Eh bien ! il suffit de faire obliquer la Rivière Noire, dans sa direction moyenne, de 6° à l'Ouest pour que Fou Hien se rapproche de Sze-mao d'un demi-degré de longitude environ et se trouve dans une position qui rendrait admissible l'identification de cette rivière avec le cours du Pa-pien ou du Pou-kou-kiang. Quant à la ville de Sze-mao, elle resterait encore distante de plus de deux journées ; on conçoit les erreurs de ce genre de la part des indigènes qui connaissent un lieu seulement par ouï-dire. Mais il faut, de toute nécessité, que la jonction des deux affluents supérieurs ait lieu avant Fou Hien, ou au moins en amont du point extrême atteint par M. Labarthe, car celui-ci affirme que, parmi les nombreux ruisseaux qui déversent leurs eaux dans la rivière, il n'en est pas un seul important. »

« La solution proposée offre donc une grande probabilité ; néanmoins, topographiquement, elle est encore douteuse. Heureusement, la nature des eaux vient donner à cette probabilité presque un caractère de certitude. En effet, tous ces cours d'eau sont soumis à un régime de crues périodiques. Or, le commandant de Lagrée et la Commission française étaient à Pa-pien le 4 novembre, et M. Garnier dit : « Les eaux boueuses du Pa-pien-kiang étaient rougeâ-

tres et assez profondes... Le Pou-kou-kiang est presque aussi considérable... » M. Labarthe était également en novembre au Thac Kain, les eaux étaient hautes, limoneuses et rougeâtres. Cette coïncidence, dans la nature des eaux et dans leur crue à la même époque, nous paraît concluante. Tout semble donc devoir faire admettre que la Pa-pien et le Pou-kou, même la rivière de Ta-lan avec d'autres petits affluents, tous peut-être sous des noms différents de ceux des cartes actuelles, sont les ramifications terminales de la Rivière Noire.

« M. Labarthe ajoute aussi que ces eaux, tout au moins dans leur cours supérieur, sont métallifères et toxiques. L'un des voyageurs, M. Courtin, a été victime de ces propriétés — insidieuses, car elles se manifestent surtout quand les eaux sont limpides. — M. Courtin s'est empoisonné en se désaltérant aux ruisseaux. Ses cendres reposent près de Vang-Giom. La tombe d'un de nos compatriotes consacre donc les droits de la France dans ces régions. Espérons que la commission de délimitation saura tenir compte de ces faits dans le tracé des frontières. »

EXPÉDITION DU ME-KONG;

Son personnel; ses ressources; sa durée.

DOUDART DE LAGRÉE, capitaine de frégate, *chef de l'expédition*; né le 31 mars 1823, à Saint-Vincent de Mercuze, canton du Touvet (Isère); mort le 12 mars 1868, à Toung-Tchouen (Yun-nan).

FRANCIS GARNIER, lieutenant de vaisseau, tué près de Hanoï (Tonkin), le 21 décembre 1873.

LOUIS DELAPORTE, enseigne de vaisseau, actuellement lieutenant de vaisseau en retraite, créateur et organisateur du musée khmer au Trocadéro.

D^r JOUBERT, ancien médecin de la Marine, actuellement médecin inspecteur des eaux de Bagnolles (Orne).

D^r Thorel, ancien médecin de la Marine, actuellement à Paris.

Le vicomte **LOUIS DE CARNÉ**, attaché au ministère des Affaires étrangères, mort en 1871 des suites d'une maladie contractée pendant l'expédition.

CHARBONNIER, sergent, renvoyé de Ubôn en janvier 1867.

RAUDE, soldat, id. id.

REYNAUD, matelot, id. id.

MOUELLO, matelot, ordonnance du chef de l'expédition, mort quartier maître canonnière à Lorient en 1880.

SÉGUIN, européen, interprète, renvoyé de Non-kai en avril 1867.

ALEXIS OM, Cambodgien, interprète, renvoyé de Bassak en décembre 1866.

ALÉVY, Laotien, bonze défroqué, interprète, renvoyé de Sze-mao en octobre 1867.

LUYS et PEDRO, Tagals, cuisiniers.

Un Doï et six *soldats annamites*, hommes d'escorte et ordonnances des officiers.

GSELL, photographe, qui a suivi l'expédition jusqu'à Angkor seulement; mort, une quinzaine d'années après, à Saïgon.

Total du personnel de l'expédition : 23 au départ de Saïgon, le 6 juin 1866; 15 au retour dans cette ville, le 29 juin 1868.

Pour un personnel aussi nombreux, et surtout en Européens, de Lagrée avait calculé (voyez ses devis à la p. 467 des *Explorations et Missions*) que l'on dépenserait 19,500 fr. par an, dont 10,500 employés en cadeaux et frais de transport. Malgré ses prévisions, il ne lui a été alloué que 25,000 francs, pour une campagne qui ne devait pas durer moins d'une année et demie, et qui en a duré deux. Naturellement, au bout de dix-neuf mois, à Yun-nan, la caisse était à peu près vide et le retour n'a pu s'effectuer que grâce à des emprunts. Les exigences des chefs indigènes et de certaines populations avaient augmenté sensiblement les frais de transport : malgré la diminution du personnel à Ubôn, et la réduction extrême des bagages au Laos birman, le chiffre de 10,500 francs par an a été de beaucoup dépassé; celui qui avait été prévu pour la nourriture a dû être considérablement réduit. Dans le Laos, grâce à la frugalité calculée de tout le personnel, on est parvenu à vivre à raison de 20 à 30 centimes par jour et par tête.

Et nunc erudimini.

On a vu, pp. 137, 138 et 141, que de Lagrée devait forcément attendre à Bassak les passe-ports nécessaires pour pénétrer dans la Chine; que, néanmoins, il comptait atteindre Vien-chan en janvier, et qu'en fait il y est arrivé

seulement en avril. Ce grave mécompte a été le résultat de la révolte de Pou Kombo, au Cambodge, et de l'inquiétude qu'elle causa au gouverneur de Strung treng. Celui-ci ne voulut pas laisser passer Garnier, envoyé, de Bassak, au-devant du courrier de Saïgon, lequel courrier, au même moment — arrêté à une journée de Stung treng — attendait de son côté que l'on vînt à lui.

L'habileté de Garnier a été mise en défaut par l'entêtement d'un Laotien effrayé de sa responsabilité vis-à-vis de Siam; son esprit entreprenant et son caractère audacieux, dont il a donné tant de preuves, n'ont réussi — cette fois — ni à fléchir l'obstination de ce gouverneur, ni à se dérober à sa malencontreuse mais bienveillante protection. — C'était jouer de malheur dans une circonstance aussi décisive au début. — Il fallut prendre une voie plus longue pour retrouver les lettres de Chine, et perdre environ trois mois, retard dont les conséquences ont été funestes; car une avance de trois mois aurait permis d'éviter les pluies torrentielles du Laos birman et les froids des hauts plateaux du Yun-nan. Qui sait alors si de Lagrée ne serait point parvenu à Chang-hai avant que les atteintes de sa maladie ne fussent devenues si terribles? Grâce à des conditions moins pénibles, on eût, en effet, gagné du temps partout; la durée totale du voyage serait sans doute restée dans les prévisions d'une année et demie, ou bien l'on aurait hiverné dans un lieu favorable à la santé de tous.



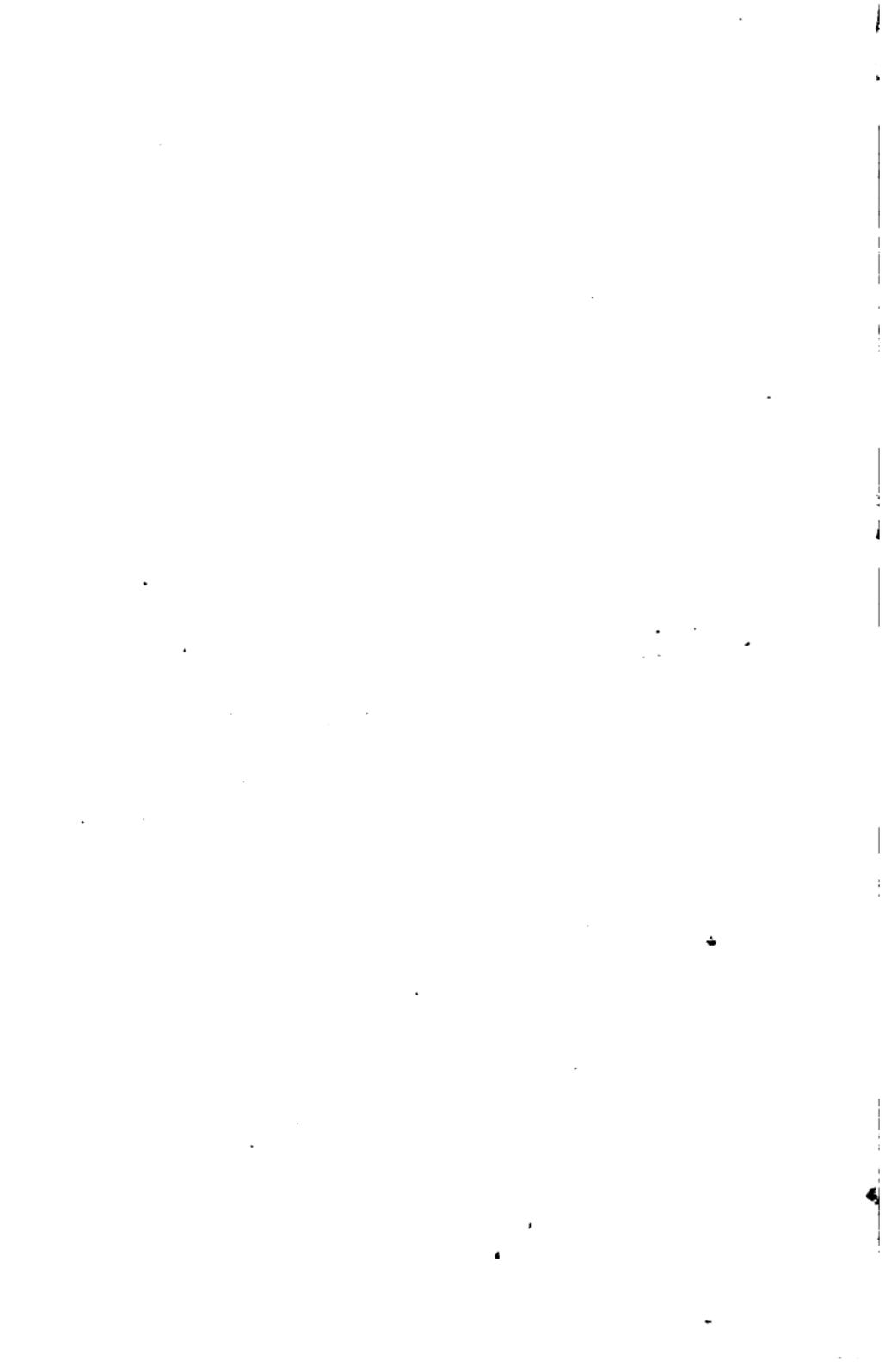
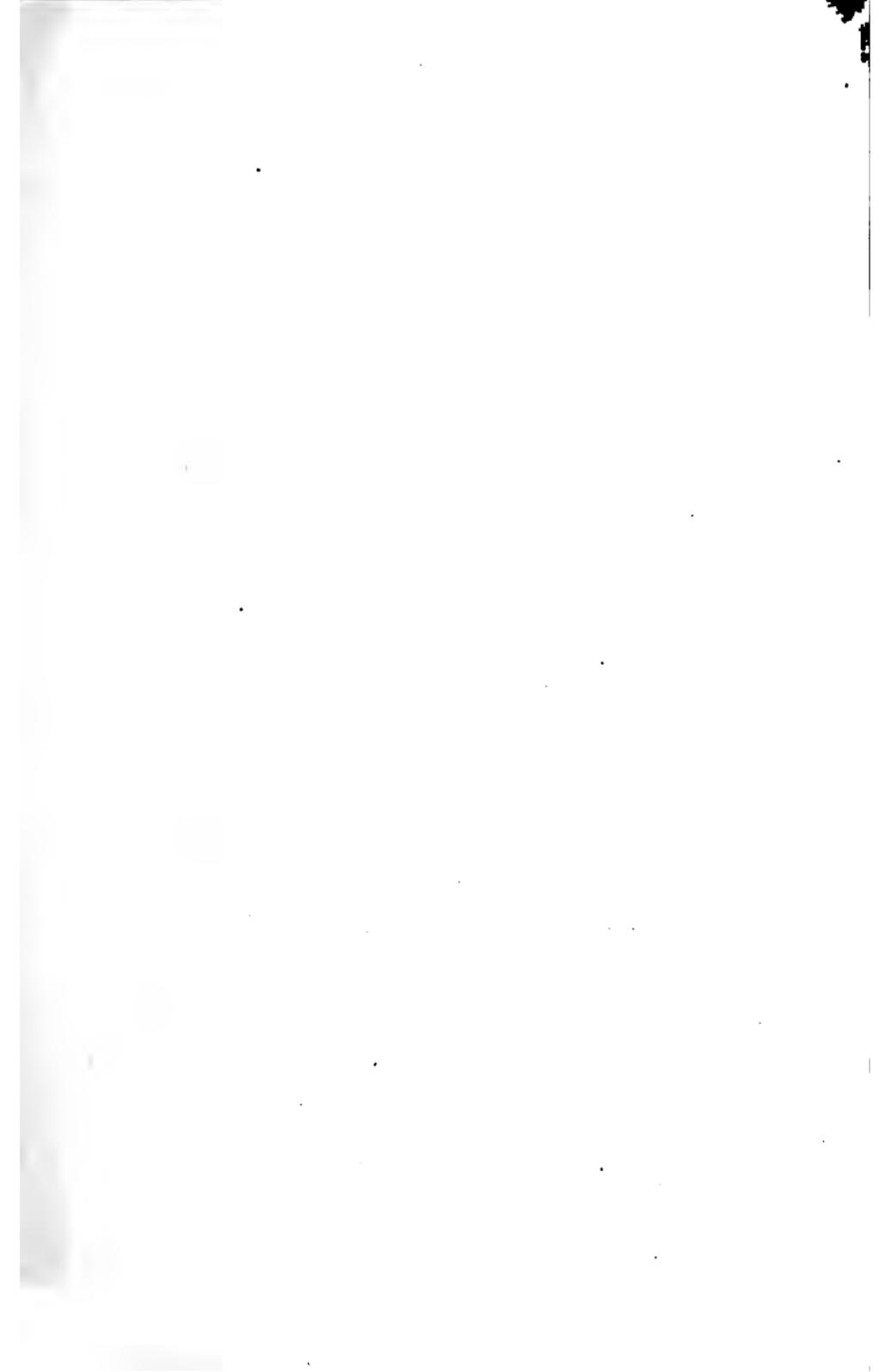


TABLE DES MATIÈRES.

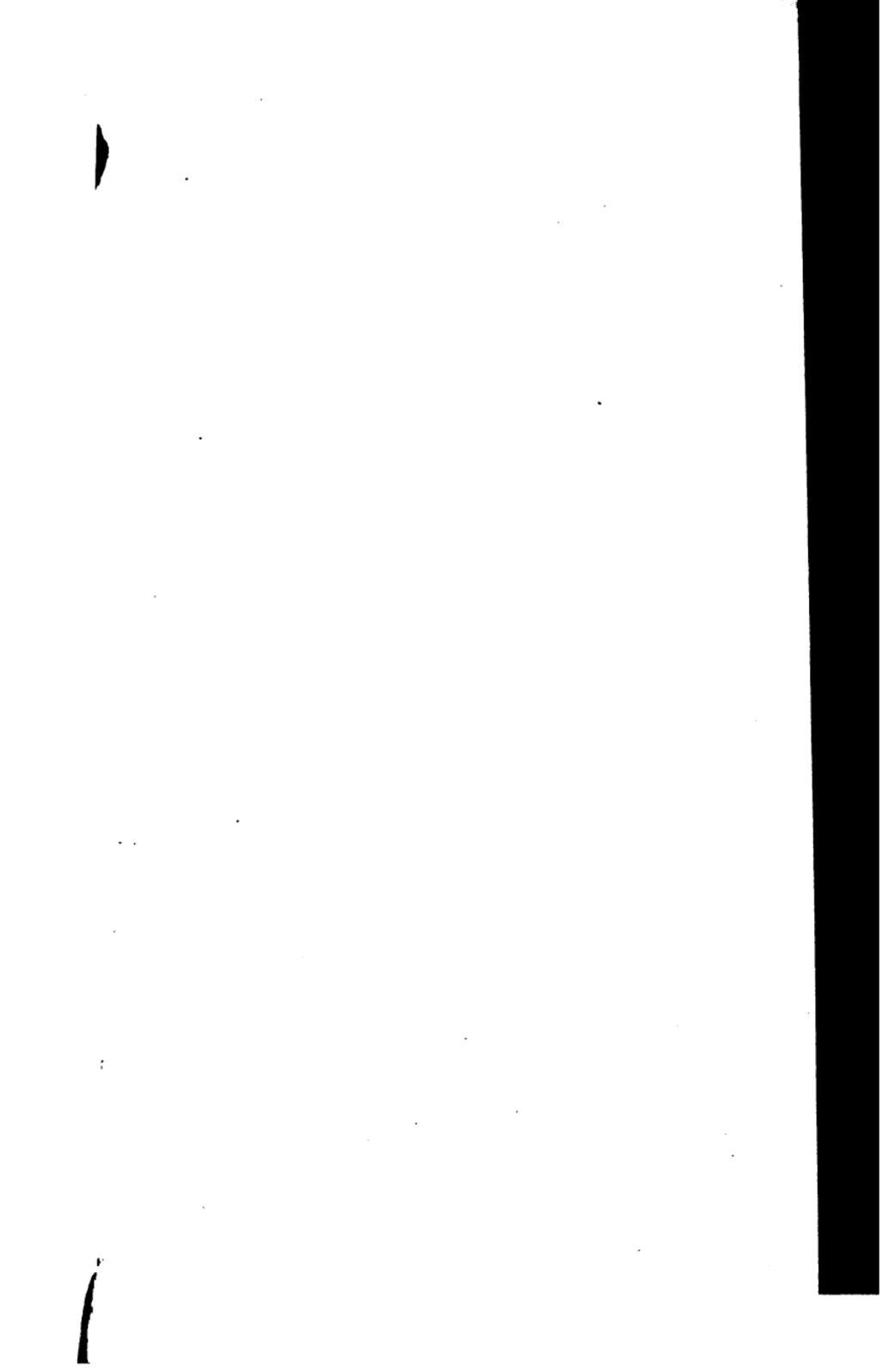
	Pages.
Avant-propos.....	5
E. DOUDART DE LAGRÉE.....	11
LE PROTECTORAT DU CAMBODGE.....	23
ARCHÉOLOGIE DU CAMBODGE.....	116
L'EXPLORATION DU ME-KONG ET DU HAUT SONG-KOI.....	123
AU TONKIN.....	179
APPENDICES.	
Le Me-kong : rapides, commerce, province de Tonly Repou, etc.....	199
La Rivière Noire, le Pa-pien et le Pou-kou-kiang....	215
Expédition du Me-kong : personnel, ressources, durée.	219

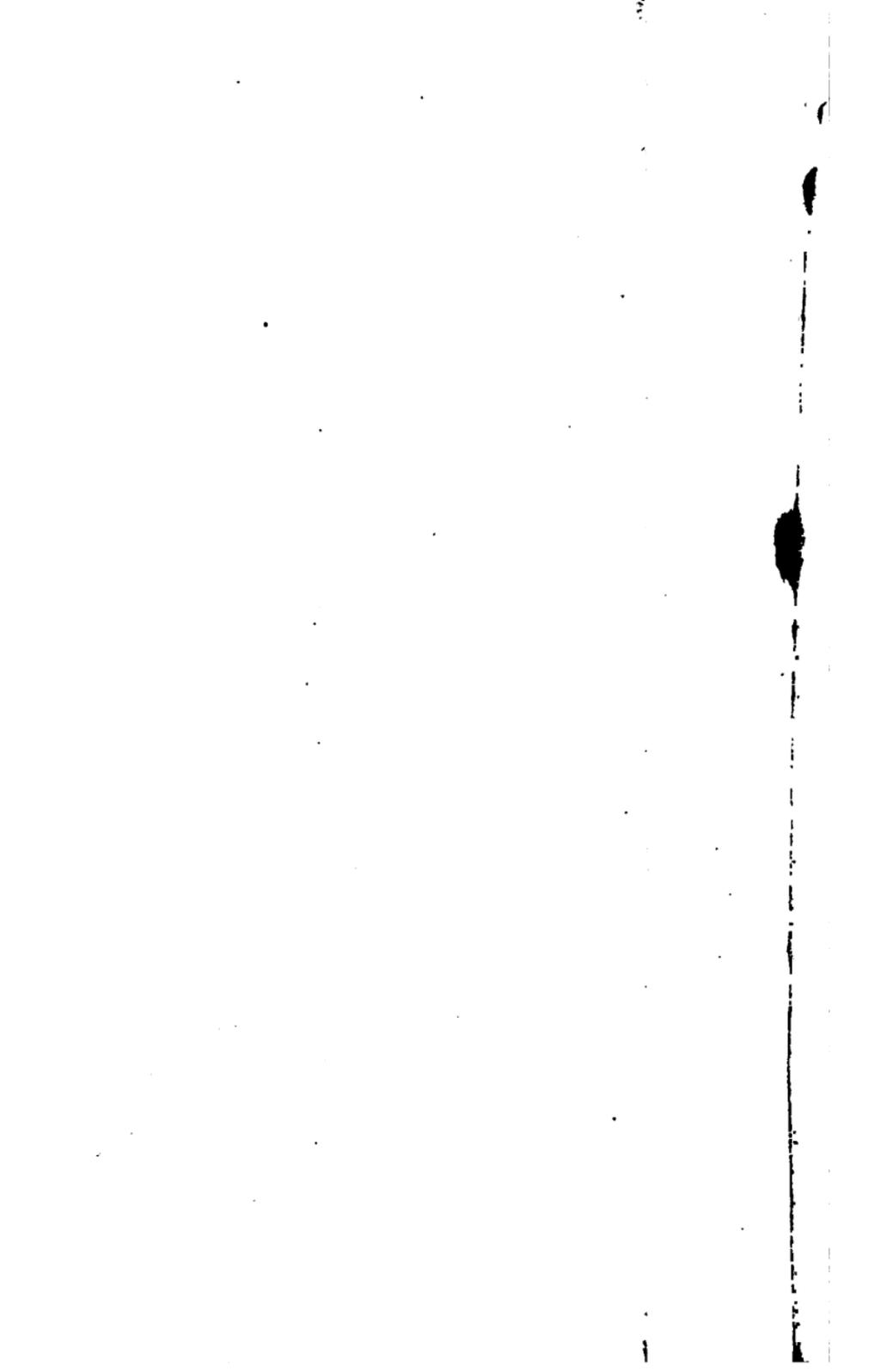
ERRATUM.

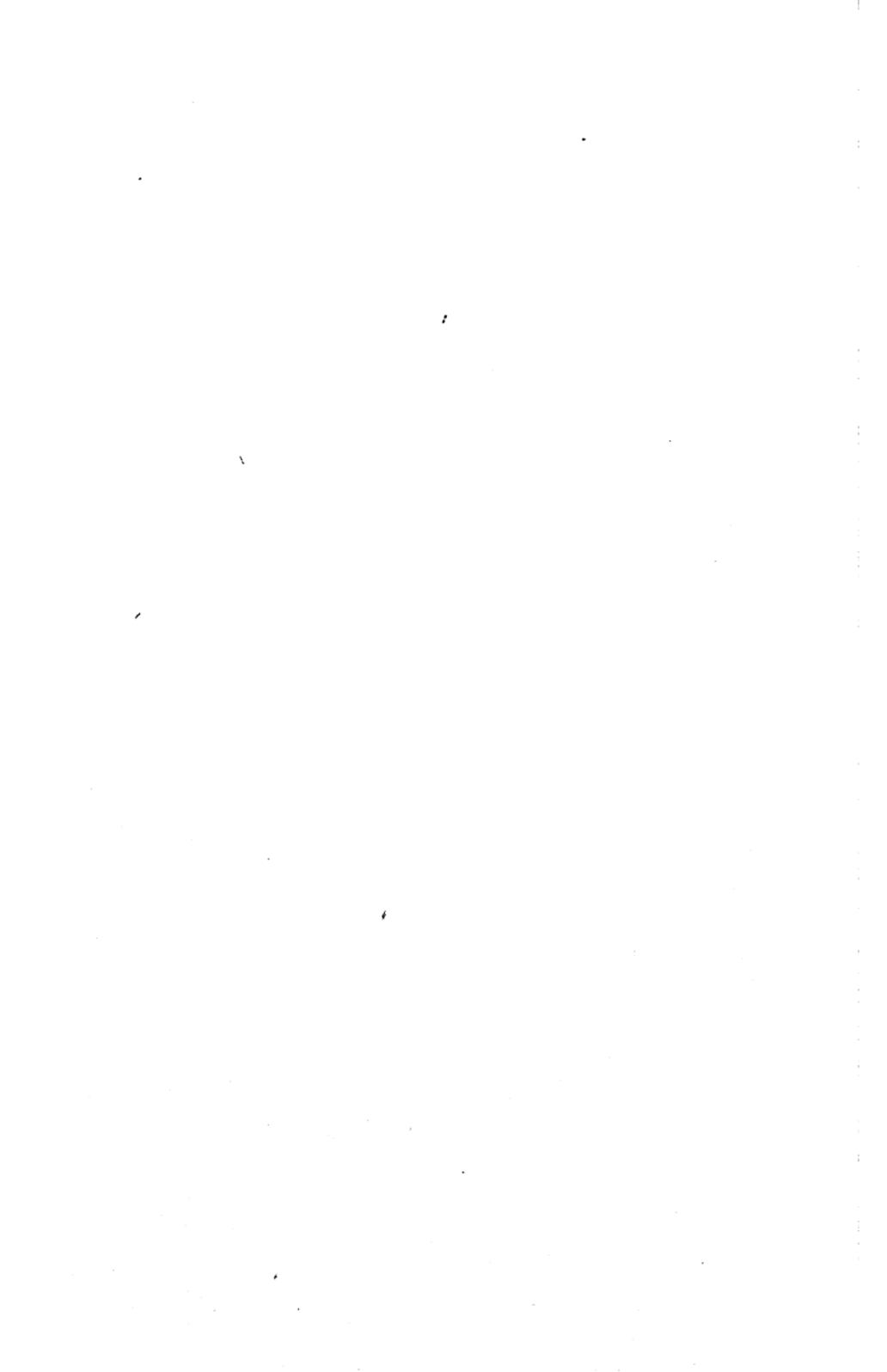
Page 113, *au lieu de 1885, lisez : 1884.*

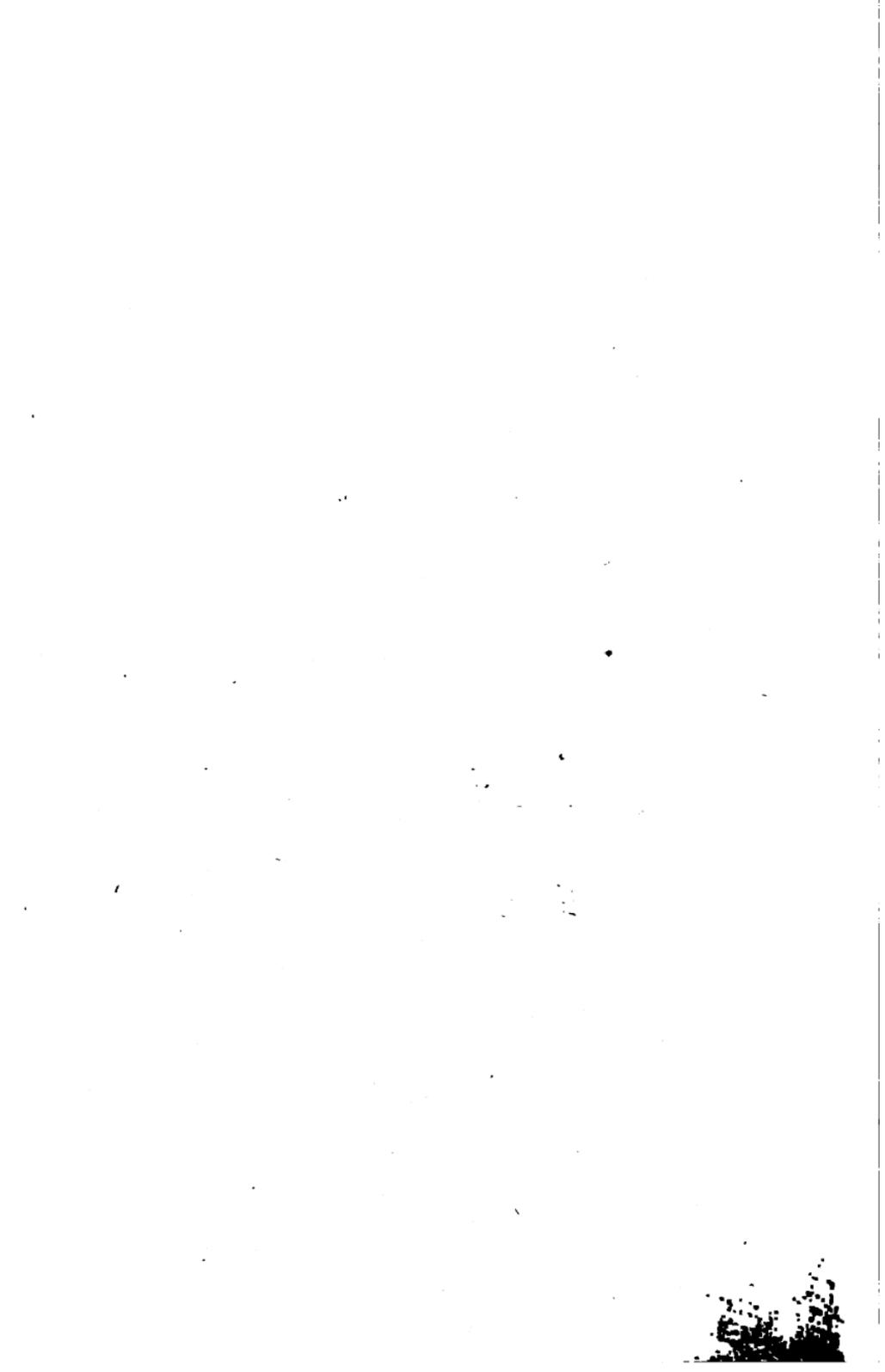












WID-LC
DS554.36 .D68x 1886
Lettres d'un precurseur : Doudart d
Widener

AEQ7955



3 2044 002 876 100

THE BORROWER WILL BE CHARGED
AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS
NOT RETURNED TO THE LIBRARY
ON OR BEFORE THE LAST DATE
STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF
OVERDUE NOTICES DOES NOT
EXEMPT THE BORROWER FROM
OVERDUE FEES.

WIDENER

JUN 30 1989

CANCELLED
JUN 14 1989

WIDENER
BOOK DUE

JAN 14 1991

WIDENER
BOOK DUE

FEB 13 1991



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIBOT. — MESNIL (EURE).